

**Clément Royer**  
Mémoire de Quatrième Année

**Philippe Henriot (1924-1939) De l'éveil  
politique contre le Cartel des gauches à la  
quatrième circonscription de la Gironde  
Du militantisme catholique à la tentation  
fasciste Itinéraire d'un député nationaliste,  
parlementaire antiparlementaire**

Directeur : Gilles Vergnon, Maître de Conférences en histoire  
contemporaine à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon  
Mémoire soutenu le 6 Septembre 2011

Jury : Bruno Benoît, Professeur des Universités en histoire contemporaine à l'Institut d'Etudes  
Politiques de Lyon



# Table des matières

Remerciements . .	4
Chapitre I : de l'éveil politique contre le Cartel des gauches au siège de député Fédération Républicaine de la quatrième circonscription de la Gironde . .	11
Chapitre II : Le premier mandat parlementaire, le glissement progressif vers l'antiparlementarisme et l'attraction fasciste . .	34
Chapitre III : Face au Front populaire et à la montée des périls extérieurs ; un opposant d'extrême droite sans perspectives, gouverné par ses haines et par la fuite en avant dans la violence politique . .	65
Conclusion générale . .	92
Annexes . .	95
Table des annexes . .	95
Bibliographie . .	96
Ouvrages généraux . .	96
Ouvrages portant sur la période et/ou la question étudiées . .	96
Revues . .	97
Sources . .	98
Archives . .	98
<i>Archives de l'Assemblée nationale . .</i>	98
<i>Archives départementales de la Gironde . .</i>	98
Presse . .	98
<i>Archives municipales de Bordeaux . .</i>	98
<i>Bibliothèque municipale de Bordeaux . .</i>	99
<i>Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France . .</i>	99
Sites Internet . .	99
Iconographie . .	99
Ouvrages à caractère de source . .	100

## Remerciements

À Sciences Po Lyon, mes plus vifs remerciements vont d'abord à M. Gilles Vergnon, Maître de Conférences en histoire contemporaine. Ses conseils avisés, sa disponibilité et sa capacité d'écoute ont constitué un véritable atout, non seulement en ce qui concerne le choix du sujet de ce mémoire, mais également tout au long du travail de recherche qui y fut associé.

Mes remerciements vont ensuite à M. Bruno Benoit, Professeur des Universités en histoire contemporaine. C'est par son intermédiaire que j'ai eu l'opportunité de prendre contact avec un certain nombre d'acteurs du monde universitaire qui, eux-aussi, m'ont prodigué aide et conseils précieux durant tous ces mois de travail. Parmi ces derniers, je remercie tout spécialement Mme. Françoise Taliano-des Garets, Professeur des Universités en histoire contemporaine à Sciences Po Bordeaux.

Mes remerciements vont également à Mme. Agnès Vatican, Directrice des Archives municipales de Bordeaux ; ainsi qu'à M. Jean-Cyril Lopez, Assistant de conservation. Leur aide et leur amabilité m'ont été d'un grand secours.

Je souhaite aussi remercier M. Louis Bergès, Directeur des Archives départementales de la Gironde, dont la parfaite connaissance des fonds disponibles a représenté pour moi un gain de temps infiniment précieux.

À la Bibliothèque municipale de Bordeaux, mes remerciements vont à M. Franck Eguisier, dont la patience a grandement facilité mes recherches sur microfilms.

J'ai également une pensée pour M. Dominique Anglès d'Auriac, Administrateur-adjoint, pour son aide lors de ma visite aux archives de l'Assemblée nationale.

Enfin, ma gratitude va à ceux de mes proches qui m'ont aidé et soutenu tout au long de la rédaction de ce mémoire d'histoire, que ce soit par leurs conseils ou encore par leurs multiples efforts de relecture. Je songe ici tout particulièrement à M. Jean-Michel Royer, à Mme. Christine Royer, de même qu'à Mlle. Ombeline Roturier.

16 décembre 1933. François Le Grix signe un article de *La Revue hebdomadaire* où on peut lire ces mots :

***J'ai entendu Mussolini parler à trente mille jeunes hommes dans le Colisée, sous un ciel incandescent, sillonné d'avions. J'ai vu Hitler soulever, comme à bras tendus, l'enthousiasme de trente mille fanatiques au Palais des sports à Berlin. J'affirme que le dynamisme oratoire de Philippe Henriot dépasse le leur. Dieu me garde de lui prédire, ni de lui vouloir, pas même de lui souhaiter le destin de ces deux hommes ou de l'en croire ambitieux : sans doute vise-t-il ailleurs.***<sup>1</sup>

Paris, 28 juin 1944, 5h30 du matin. Deux rafales de mitraillette claquent au ministère de l'Information, rue de Solférino. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande dans le gouvernement de Pierre Laval vient d'être exécuté par un commando du Comité militaire d'action (COMAC). C'est la fin brutale d'une carrière politique nationale entamée douze ans plus tôt, dans la quatrième circonscription de la Gironde, lors des élections législatives du

<sup>1</sup> François Le Grix, « Variations sur le ministère Chautemps : Manquons-nous d'hommes ? », In *La Revue hebdomadaire*, 16.12.33, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5732222d/f116.image> >, consulté le 09.07.2011.

printemps 1932. Le bout de la route en somme pour un homme dont le dynamisme oratoire digne de celui d'un tribun, les convictions politiques, les aversions et les haines l'ont progressivement poussé dans les rangs des ultras de la collaboration avec l'Allemagne nazie, alors même qu'il s'affirmait comme l'une des plus grandes voix de Vichy.

C'est au lendemain de la campagne de France, au cours de laquelle il perd un fils, que Philippe Henriot se rallie sans la moindre restriction au maréchal Pétain. Le député de la Gironde fait partie des 569 parlementaires qui, le 10 juillet 1940 à Vichy, votent les pleins pouvoirs au vainqueur de Verdun. Nous sommes là face à la traduction la plus immédiate de cette posture intellectuelle partagée par de nombreux parlementaires de droite et d'extrême droite, parfaitement résumée par le témoignage d'Henri Becquart, député Fédération Républicaine du Nord :

***Le régime dont, pour ma part, je n'avais cessé de dénoncer l'usure, n'offrait plus de résistance. Il ne trouvait aucun appui dans l'opinion publique. Il croulait sous le poids de ses fautes, et il entraînait dans sa ruine le régime représentatif lui-même. Celui-ci n'aurait pas dû subir les conséquences des tares qui n'étaient pas les siennes, et d'abus propres au parlementarisme abâtardi que M. André Tardieu avait dénoncé comme inaméliorable.***<sup>2</sup>

Philippe Henriot apporte un soutien plein et entier à la Révolution nationale, occasion tant attendue de prendre une revanche définitive sur cette Troisième République honnie dont il considère qu'elle a mené la France à la défaite. Très vite, son anticommunisme l'amène à préférer Hitler à Staline. Le vichysme d'Henriot se teinte alors de collaborationnisme. À partir de 1941, ses positions ouvertement pro-allemandes scandalisent nombre de ses anciens amis politiques. À l'été de la même année, l'entrée de la Wehrmacht en URSS emporte finalement les dernières réticences d'un homme qui s'était pourtant signalé par sa germanophobie durant l'entre-deux-guerres.

Contributeur régulier à *Gringoire* et *Je suis partout*, les talents de polémiste de Philippe Henriot le conduisent à entamer une série de causeries hebdomadaires à la radiodiffusion nationale dès janvier 1942. Entré à la Milice au cours de l'année 1943, Philippe Henriot est nommé secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande sous la pression allemande, en décembre 1943. C'est à la même époque que les chroniques de l'ancien député de la Gironde deviennent biquotidiennes sur Radio-Paris. Des anglo-américains responsables des bombardements, aux juifs « qui reniflent leur vengeance »<sup>3</sup>, en passant par les communistes qui peuplent les maquis ; Philippe Henriot s'enferme alors jusqu'au bout avec talent et éloquence dans une dénonciation violente, inlassable et tous azimuts, qui va de pair avec l'exaltation d'une Allemagne disciplinée et invincible.

Voici brièvement résumées les quatre années les mieux connues de la carrière politique de Philippe Henriot, entre le 10 juillet 1940 et son exécution, le 28 juin 1944. Quatre années au cours desquelles sa popularité et son influence lui permettent progressivement de rivaliser avec Pierre Laval, ou encore avec le maréchal Pétain lui-même.

Bien évidemment, et dans la foulée d'un cheminement intellectuel qui serait basé sur le prisme déformant de la mémoire, la tentation serait immense de ne vouloir voir en Philippe Henriot que l'homme de Vichy et de la collaboration politique avec le Troisième Reich. Exposons-le clairement, l'homme de Vichy ne nous intéresse pas ici. Il s'agit en effet de ne pas oublier que les

<sup>2</sup> **Mathias Bernard, *La guerre des droites. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007, p.93.**

<sup>3</sup> Cité par Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXème siècle*, Presses Universitaires de France, 2004, p.593.

quatre années succinctement évoquées précédemment s'inscrivent avant toute chose au sein d'une carrière politique nationale longue d'un peu plus d'une décennie. Celle-ci, nous semble-t-il, n'a été que trop peu étudiée.

Dans cette perspective, c'est délibérément que nous avons fait le choix de consacrer ce mémoire d'histoire au Philippe Henriot de l'entre-deux-guerres, entre 1924 et 1939. Pourquoi un tel bornage du sujet ? Simplement parce que l'année 1924 marque le point de départ du parcours politique de Philippe Henriot. Enfin, le déclenchement de la seconde guerre mondiale marque la fin symbolique de la carrière de parlementaire de Philippe Henriot.

Issu d'une branche cadette de la famille des champagnes Henriot, fils d'un officier d'infanterie, Philippe Henriot voit le jour à Reims, le 7 janvier 1889<sup>4</sup>. Après la séparation de ses parents, il est élevé par sa mère qui lui inculque une solide éducation catholique. Bachelier en 1905, licencié ès-lettres en 1907<sup>5</sup>, c'est au terme d'études brillantes que Philippe Henriot se fixe en Gironde, à Sainte-Foy-la-Grande, où il devient professeur d'enseignement libre en 1909<sup>6</sup>. Auteur, en 1912, d'un recueil de poèmes remarqué<sup>7</sup>, il épouse en 1914 Marie-Jeanne Helliot, fille d'un avoué de Libourne. Le couple s'installe au cœur du vignoble bordelais, à Eynesse, où Philippe Henriot assure désormais la gestion du domaine viticole familial<sup>8</sup>. Réformé à la suite d'une mauvaise pleurésie<sup>9</sup>, Philippe Henriot ne participe pas à la première guerre mondiale, ce qui ne manquera évidemment pas de lui être régulièrement reproché par ses adversaires politiques dans les années qui suivent. Dans l'immédiat après-guerre, il est l'auteur de deux romans - *La Tunique de Nessus* et *La Prison du Silence* – et d'une pièce de théâtre, *L'Aigle Noir*.<sup>10</sup>

Marqué par son éducation religieuse, Philippe Henriot arrive à la politique à partir du milieu des années 1920, par la voie du militantisme catholique. C'est effectivement au lendemain des élections législatives de mai 1924 ; dans un contexte où le Cartel des gauches victorieux s'emploie à mettre un terme à la politique cléricale du Bloc national ; qu'il rencontre un militant catholique de tout premier plan en la personne de Daniel Bergey, curé de Saint-Émilion, député de la Gironde, et véritable figure de la droite<sup>11</sup>. C'est à la demande de ce dernier que Philippe Henriot participe désormais aux campagnes de l'Union populaire républicaine de la Gironde, et rejoint, en 1925, la Fédération nationale catholique (FNC) du général de Castelnau<sup>12</sup>. Aux côtés d'un homme tel que Xavier Vallat, il en devient rapidement l'un des plus brillant orateurs<sup>13</sup>.

<sup>4</sup> Ibidem, p.592.

<sup>5</sup> « Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 29.04.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>6</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.592.

<sup>7</sup> « Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 29.04.32, op.cit.

<sup>8</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.592.

<sup>9</sup> « Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 29.04.32, op.cit.

<sup>10</sup> Ibidem.

<sup>11</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.592.

<sup>12</sup> Ibidem p.592.

<sup>13</sup> Corinne Bonafoux-Verrax, *À la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, p.128.

Bien qu'il se fasse peu à peu connaître au cours des tournées de conférences organisées par la Fédération nationale catholique à partir des années 1925-1926<sup>14</sup>, ainsi que dans le cadre de ses fréquentes contributions au quotidien *La Liberté du Sud-ouest*, l'audience de Philippe Henriot demeure alors assez logiquement limitée aux seuls milieux catholiques.

C'est son élection à la députation le 8 mai 1932, sous l'étiquette Fédération républicaine, au siège laissé vacant par l'abbé Bergey dans la quatrième circonscription de la Gironde, qui marque pour Philippe Henriot le début d'une carrière politique d'envergure nationale<sup>15</sup>. Dans les années qui suivent, il devient successivement président de l'Union populaire républicaine de la Gironde, puis vice-président de la Fédération républicaine, tout en coordonnant l'activité des jeunesses de la Fédération (JFR) à partir de 1935<sup>16</sup>. Outre la défense des intérêts économiques et sociaux de sa circonscription, le nouveau député participe activement à la vie politique de la Chambre. Membre des commissions de l'aéronautique, des comptes définitifs et des économies, de l'enseignement et des beaux-arts, ou encore de la commission d'enquête chargée de rechercher les responsabilités politiques et administratives encourues depuis l'origine de l'affaire Stavisky, il joue aussi un rôle déterminant dans la chute du cabinet Chautemps, en janvier 1934<sup>17</sup>. Farouchement opposé au traité franco-soviétique de 1935, Philippe Henriot se fait également remarquer à la Chambre par de violentes interpellations portant notamment sur « les occupations d'usines et la liberté du travail »<sup>18</sup>, en 1936, ou encore sur « l'abus que font de l'hospitalité et de la générosité française les réfugiés espagnols. »<sup>19</sup>

Doué d'une « éloquence agressive, caustique, impitoyable »<sup>20</sup>, Philippe Henriot, et c'est là un élément structurant de sa carrière politique nationale, est aussi un homme contesté<sup>21</sup>, « dont le talent suscite tant d'estime et d'admiration, tant de haine et tant d'exécration »<sup>22</sup>. Si François Le Grix écrit que « Philippe Henriot ruisselle de vertu, au sens antique de ce mot, qui ne signifie pas seulement noblesse, intégrité, mais aussi courage et pouvoir. »<sup>23</sup> ; il faut également noter qu'à l'occasion d'un congrès diocésain de la FNC à Chambéry, le 8 juillet 1934, au cours duquel le député de la Gironde doit prendre la parole, un tract de protestation est imprimé à 20 000 exemplaires :

***Henriot, l'homme qui réclame la morale publique mais qui à Bordeaux a trahi ses amis politiques. L'homme qui prêche le patriotisme et qui prépare la prochaine dernière, mais qui se fit réformer trois fois et fit la guerre à Libourne. Henriot,***

<sup>14</sup> Ibidem, p.128.

<sup>15</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.592.

<sup>16</sup> Ibidem, p.592.

<sup>17</sup> Assemblée nationale, base de données des députés français depuis 1789, < [http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_dept=3798](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=3798) >, consulté le 09.07.2011.

<sup>18</sup> Ibidem.

<sup>19</sup> Ibidem.

<sup>20</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.592.

<sup>21</sup> Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.128.

<sup>22</sup> François Korber, « Il y a Trente ans, Philippe Henriot... », In *Le Monde* 27.06.1974. Archives de l'Assemblée nationale, dossier personnel de Philippe Henriot.

<sup>23</sup> François Le Grix, « Variations sur le ministère Chautemps : Manquons-nous d'hommes ? », In *La Revue hebdomadaire*, 16.12.33, op.cit., p.370.

***l'homme qui est chargé de tâter le terrain un peu partout pour préparer un second coup de force fasciste.*<sup>24</sup>**

Au lendemain du 6 février 1934, puis après l'échec du gouvernement Doumergue, sans vraiment remettre directement en cause le régime républicain, Henriot développe désormais un argumentaire populiste fondé sur l'opposition entre la masse des « honnêtes gens » et la poignée de « fripouilles » au pouvoir, bien souvent identifiée à la Franc-maçonnerie<sup>25</sup> : « Au sein de la FR, Philippe Henriot est l'homme qui monte au lendemain du 6 février 1934. Et, comme les nationalistes de la fin du XIXe siècle, il mêle à son antiparlementarisme virulent la hantise du complot judéo maçonnerie »<sup>26</sup>. Henriot développe pleinement cet argumentaire au cours d'interventions passionnées à la Chambre, mais aussi au travers de l'œuvre d'écrivain qu'il poursuit depuis toujours, ou encore au sein de la revue *France d'abord*, qu'il a lancée avec René Dommange en avril 1934 et qui se veut « revue bimensuelle, patriotique, énergique, [...] antiparlementaire, contre la République des camarades, pour une République corporative »<sup>27</sup>.

Simultanément, la tentation fasciste s'installe. L'auteur du 6 février salue ainsi en Benito Mussolini – qu'il a rencontré en Italie – « l'homme qui, à l'heure où les capitulations, les concessions et les lâchetés tenaient lieu de doctrine à tant de peuples, montra aux siens l'altière noblesse de certaines intransigeances »<sup>28</sup>.

Les élections législatives du printemps 1936 voient la réélection de Philippe Henriot dans la quatrième circonscription girondine. Invalidé en juillet<sup>29</sup>, le député sortant est définitivement victorieux lors de l'élection partielle du 27 septembre de la même année<sup>30</sup>. S'il demeure fidèle à la Fédération républicaine, Henriot est plus que jamais durci par la victoire du Front populaire dont il considère qu'il ne peut mener la France que « vers la faillite, vers la ruine et vers la guerre »<sup>31</sup>. Devenu vice-président du Parti républicain national et social créé par Pierre Taittinger pour succéder aux Jeunesses Patriotes, qui font les frais de la dissolution des ligues le 18 juin 1936, l'auteur de *Mort de la Trêve*<sup>32</sup> fait dorénavant figure d'homme de foule, et siège à l'extrême droite de la Chambre au cours de son second mandat parlementaire.

À l'automne 1937, Philippe Henriot participe pleinement et avec ardeur à la bataille politique engagée par la Fédération contre le colonel de La Rocque<sup>33</sup>, résolu à faire du Parti social français

<sup>24</sup> *Ibidem*, p.128.

<sup>25</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.593.

<sup>26</sup> Mathias Bernard, op. cit., p.86.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p.86.

<sup>28</sup> Philippe Henriot, *Mussolini. Les grandes conférences des Ambassadeurs*, Paris, Editions des Ambassadeurs, p.29.

<sup>29</sup> « Par 263 voix contre 169 la chambre a invalidé l'élection de M. Philippe Henriot à Bordeaux », In *La France*, 25.07.36. Archives départementales de la Gironde, 3M291.

<sup>30</sup> « Membre de la Chambre des Députés, élu le 27.09.1936 », Archives départementales de la Gironde, 3M291.

<sup>31</sup> Profession de foi de Philippe Henriot, député sortant de la 4<sup>ème</sup> circonscription, élections législatives du 26 avril 1936, Archives départementales de la Gironde (ADG), 3M 290.

<sup>32</sup> Philippe Henriot, *Mort de la Trêve*, Paris, Flammarion, 1934, 247 pages.

<sup>33</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.593.



(PSF) un grand parti de rassemblement qui transcenderait le clivage gauche-droite<sup>34</sup>. Le député de la Gironde invective violemment le président du PSF, auquel il reproche de désorganiser la droite :

***Essayez de faire, contre les partis que vous appelez d'extrême droite, je ne sais quelle concentration savante, avec l'espoir de vous faire hisser sur un piédestal de dictateur [...], mais vous vous contenterez demain d'un portefeuille de sous-secrétariat d'Etat***<sup>35</sup>.

Sur le plan international, Le déclenchement de la guerre d'Espagne en juillet 1936 achève probablement de persuader Philippe Henriot que désormais, « tout se jouait entre le bolchevisme et le christianisme ». (Jean-Pierre Azéma). Vis-à-vis de l'Allemagne hitlérienne, en dépit d'un patriotisme teinté de germanophobie, Henriot prend position en faveur d'un règlement pacifique de l'affaire des Sudètes, en 1938. Il fait de même l'année suivante à propos de la question de Dantzig. Ce n'est qu'à la fin de l'été 1939, après la signature du pacte germano-soviétique, que le député de la Gironde se rallie à une politique de fermeté<sup>36</sup>.

Au total, face à un tel sujet, nous avons déjà exposé ce qu'est l'écueil originel à éviter. C'est la tentation inconsciente et somme toute relativement logique de l'anachronisme, qui consisterait à ne vouloir étudier le Philippe Henriot de l'entre-deux-guerres qu'à l'aune de ce qu'il fut entre 1940 et 1944. À rebours de ce raisonnement biaisé, nous faisons le choix, qui est aussi un pari, de retracer ici, aussi complètement, fidèlement et synthétiquement que possible, les lignes directrices du parcours politique de Philippe Henriot entre 1924 et 1939.

Ce sujet, qui est nécessairement un sujet tableau, nous l'avons résumé comme suit : Philippe Henriot (1924-1939) : de l'éveil politique contre le Cartel des gauches à la quatrième circonscription de la Gironde ; du militantisme catholique à la tentation fasciste. Itinéraire d'un député nationaliste, parlementaire antiparlementaire.

Ce mémoire est construit selon trois chapitres : consacré à la période 1924 - mai 1932, le premier chapitre s'intéresse d'abord à l'éveil politique d'Henriot par la voie du militantisme catholique, contre le Cartel des gauches. Il s'agit ensuite de brosser à grands traits les contours d'une montée en puissance politique qui permet à un homme jusque là peu connu en dehors des milieux cléricaux d'être élu député de la Gironde aux législatives du printemps 1932.

Relatif à la période mai 1932 – janvier 1936, le second chapitre de ce mémoire s'efforce de démontrer que la nature des positionnements de Philippe Henriot tout au long de son premier mandat parlementaire, jusqu'à sa réélection en 1936, lui permettent incontestablement d'acquérir une stature politique d'envergure nationale.

Enfin, couvrant les années 1936 -1939, le troisième et dernier chapitre permet d'appréhender la nature de la radicalisation politique qui caractérise le second mandat parlementaire de Philippe Henriot, de la victoire du Front populaire au déclenchement de la seconde guerre mondiale.

De manière générale, tout au long des trois chapitres constitutifs de ce mémoire, nécessairement brefs et synthétiques, il va sans dire que les positionnements de Philippe Henriot sur les principales problématiques nationales et internationales de son temps seront privilégiés par

<sup>34</sup> Mathias Bernard, op.cit, p.89.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p.90.

<sup>36</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.593.

**Philippe Henriot (1924-1939) De l'éveil politique contre le Cartel des gauches à la quatrième circonscription de la Gironde Du militantisme catholique à la tentation fasciste Itinéraire d'un député nationaliste, parlementaire antiparlementaire**

---

rapport à des enjeux plus strictement locaux et propres à la seule quatrième circonscription de la Gironde.

# Chapitre I : de l'éveil politique contre le Cartel des gauches au siège de député Fédération Républicaine de la quatrième circonscription de la Gironde

(Été 1924 - 8 mai 1932)

Dès lors que l'on prend le parti de s'intéresser de près au parcours politique de Philippe Henriot, deux constats ne manquent pas d'attirer l'attention. Tout d'abord, son éveil politique, que l'on peut raisonnablement dater de 1924 - 1925, est relativement tardif. Né en 1889, il a en effet près de 35 ans lors de sa première rencontre avec l'abbé Daniel Bergey. La *Liberté du Sud-ouest* ne s'y trompe pas :

***Pendant longtemps, Philippe Henriot n'a pas envisagé pour lui d'autre gloire que celle des lettres... [...] Sa plus grande ambition, assurément, c'était de prendre sa place un jour dans cette phalange de poètes ou de romanciers contemporains dont il dévorait avidement les œuvres et dont il parlait avec un enthousiasme passionné.***<sup>37</sup>

D'autre part, il est incontestable que Philippe Henriot vient à la politique par la voie du militantisme catholique : « Il est venu à la politique par le catholicisme et gardera toujours de ce passé des allures de croisé, qu'il s'agisse de la croisade religieuse, antimaçonnique, antisémite ou, après le 21 juin 1941, antibolchevique »<sup>38</sup>. Si la solide éducation religieuse reçue de sa mère, Clotilde Duffié<sup>39</sup>, n'y est sans doute pas étrangère, cet état de fait s'explique également assez largement par le contexte politique national de la seconde moitié des années 1920.

Depuis 1919, au lendemain du ralliement des catholiques intransigeants à la République, lui-même favorisé par l'atmosphère d'union sacrée ayant prévalu durant la guerre, le Bloc national s'était caractérisé par une politique que l'on peut à bon droit qualifier de cléricale ; du rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican en mai 1921, au retour des congrégations religieuses non autorisées, en passant par le maintien du concordat de 1802 en Alsace-Lorraine<sup>40</sup>. Victorieux aux élections législatives du 11 mai 1924, le Cartel des gauches - alliance électorale entre radicaux-socialistes, socialistes et autres groupes du centre gauche - s'attelle quand à lui à remettre au goût du jour une

<sup>37</sup> « Philippe Henriot orateur et écrivain », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 16.05.34, Archives municipales de Bordeaux,

8.C.50.

<sup>38</sup> François Korber, « Il y a Trente ans, Philippe Henriot... », In *Le Monde* 27.06.1974, op.cit.

<sup>39</sup> Préfecture de la Seine, Extrait des minutes des actes de décès, 15.06.1948, Archives de l'Assemblée nationale, dossier personnel de Philippe Henriot.

<sup>40</sup> Jean-Pierre Brunet, In Jean-François-Sirinelli (dir), op.cit., p.179-180.

politique religieuse basée sur une intransigeante laïcité<sup>41</sup>. Il s'agit tout autant de stigmatiser la politique menée par la Chambre « bleu horizon » que de rechercher le ciment commun indispensable à la pérennité de l'alliance électorale conclue entre radicaux et socialistes. Les propos tenus par Edouard Herriot, appelé à la présidence du Conseil le 15 juin 1924 par le président de la République, Gaston Doumergue, ne laissent planer aucun doute à ce sujet :

***J'ose le dire, ce n'est pas seulement l'œuvre d'un Jaurès, c'est l'œuvre d'un Voltaire, d'un Montesquieu, d'un Diderot qui est aujourd'hui en péril [...]. Les saturnales religieuses de Lisieux, les prosternations collectives devant les tibias d'une pauvre fille (à toi le péroné, à moi la malléole), attestent les conquêtes de la sottise.***<sup>42</sup>

C'est dans ce cadre que Philippe Henriot, qui est alors professeur d'enseignement libre à Sainte-Foy-la-Grande depuis une quinzaine d'années, rencontre fortuitement en 1924, à l'occasion d'une réunion publique, l'abbé Daniel Bergey, curé de Saint-Émilion. Héros de la première guerre mondiale et « orateur et polémiste de qualité exceptionnelle »<sup>43</sup> tout juste élu député de la quatrième circonscription de la Gironde, celui-ci est également l'une des grandes figures du militantisme catholique. Membre de la Fédération nationale catholique (FNC), vice-président de la Ligue des droits du religieux ancien combattant (DRAC) et fondateur de la Ligue des droits du prêtre ancien combattant (PAC), Daniel Bergey est à la pointe de la mobilisation catholique contre le Cartel des gauches :

***J'ai été élevé dans les écoles officielles jadis, et l'on m'a appris à lire la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen... Eh bien ! J'y ai trouvé une formule que je n'aurais garde d'oublier dans mon existence d'homme, c'est que contre l'injustice et l'oppression, l'insurrection est le plus sacré des devoirs.***<sup>44</sup>

Dans un contexte où le Cartel affiche clairement sa volonté d'étendre les lois laïques à l'Alsace-Lorraine, le curé de Saint-Émilion a tôt fait de joindre le geste à la parole, en apportant son soutien aux catholiques alsaciens-lorrains, à Strasbourg, dès l'été 1924 :

***Nous sommes venus plusieurs de l'intérieur pour protester avec vous contre le reniement de la parole donnée. Nous, honnêtes de race, fils du paysan français, nous considérons la parole comme aussi sacrée qu'une signature [...] Nous sommes venus parce que vous êtes la France comme nous et que vous défendez le même idéal que nous.***<sup>45</sup>

C'est bien l'abbé Bergey qui, vraisemblablement, propose à Philippe Henriot de prendre part à la mobilisation, en participant aux campagnes du parti qu'il crée en 1925, l'Union populaire républicaine de la Gironde (UPR). *La Croix* se fait le relais de l'émergence de ce nouveau parti, a priori créé sur le modèle de l'Union populaire républicaine de sensibilité démocrate-chrétienne, fondée en Alsace en 1919 :

<sup>41</sup> Ibidem, p.181.

<sup>42</sup> René Rémond, *Histoire de l'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Bruxelles, Complexe, p.248.

<sup>43</sup> Assemblée nationale, base de données des députés français depuis 1789, < [http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_dept=673](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=673) >, consulté le 09.07.2011.

<sup>44</sup> *Bulletin mensuel de la DRAC, janvier-février 1926, cité par Corine Bonafoux-Verrax, op.cit., p. 27.*

<sup>45</sup> *L'Action catholique du Sud-Ouest, 05.08.1924, cité par Corine Bonafoux-Verrax, op.cit., p. 24.*

**Après le groupement des forces catholiques sur le terrain religieux et social, voici que le département de la Gironde, sous la vigoureuse impulsion de M. l'abbé Bergey, député, secondé par de généreux dévouements, s'organise politiquement sur le terrain constitutionnel, sous le titre d'Union populaire républicaine <sup>46</sup>.**

Initialement délégué à la propagande, Henriot occupe ensuite les fonctions de secrétaire général politique du parti. En outre, c'est également et encore sous l'influence de ce dernier qu'Henriot rejoint les rangs de la Fédération nationale catholique, au cours de la même année. C'est d'ailleurs sous le patronage de l'organisation du général de Castelnau qu'il entame une série de conférences dans le Sud-Ouest, dès 1925-1926, tout en participant à 7 congrès diocésains de la FNC entre 1925 et 1930<sup>47</sup>. En rupture avec le profil traditionnel de l'orateur FNC généralement marqué par son expérience du feu au cours de la première guerre mondiale, Philippe Henriot s'affirme peu à peu comme l'un des grands orateurs de la Fédération, aux côtés d'un homme tel que Xavier Vallat. Bien plus, pour Corine Bonafoux-Verrax, « Philippe Henriot et Xavier Vallat, le premier plus encore que le second, furent des hérauts infatigables de la Fédération [...] »<sup>48</sup> Contrairement à l'abbé Bergey, membre du comité directeur de la Fédération dès 1926<sup>49</sup>, Philippe Henriot n'y occupera cependant aucun poste clef<sup>50</sup>.

L'année 1925 marque une certaine accalmie dans l'affrontement déclenché depuis l'été 1924 entre le Cartel et les catholiques. Tandis qu'Edouard Herriot renonce à étendre les lois laïques à l'Alsace-Lorraine dès janvier 1925, la chute de son gouvernement en avril de la même année et la formation du cabinet Painlevé favorisent un relatif retour à la normal. Le nouveau président du Conseil, désireux d'apaiser la situation déclare effectivement que « Quand à l'Alsace et à la Lorraine recouvrées, elles sont trop chères à notre cœur pour que des malentendus [...] entraînent une mésintelligence réelle entre elles et le gouvernement. »<sup>51</sup>

De son côté, fustigeant « l'entreprise de démolition qui fonctionne chez nous depuis le 17 juin sous la raison sociale Herriot et Cie »<sup>52</sup>, Philippe Henriot n'est pas disposé le moins du monde à jouer la carte de l'apaisement. Celui qui est désormais l'un des proches collaborateurs de l'abbé Bergey s'en prend désormais quasi-quotidiennement au journal Le Quotidien, proche du Cartel des gauches :

**Voilà les journalistes du Cartel bien désorientés. Leurs boniments ne suffisent plus à vaincre le malaise et l'inquiétude du pays. Leurs feux d'artifice sont parfois montés avec soin ; on admire les carcasses de ces pièces compliquées et on se dit : cette fois, ça va être une révolution. Et puis, crac ! Une petite averse tombe là-dessus et voilà tous les pétards mouillés, à la grande déception des badauds.**

<sup>46</sup> « L'organisation politique dans la Gironde », In *La Croix*, 27 et 28.12.1925, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k262346z/f2.langFR> >, consulté le 09.07.2011.

<sup>47</sup> « Tableau synthétique de la participation des orateurs aux congrès diocésains de la FNC », In Corine Bonafoux-Verrax, op.cit., p.126.

<sup>48</sup> Corine Bonafoux-Verrax, op.cit., p.128.

<sup>49</sup> Ibidem, p.127.

<sup>50</sup> Ibidem, p.503.

<sup>51</sup> JO. *Débats parlementaires, séance du 21.04.1925*, cité par Corine Bonafoux-Verrax, op.cit., p. 29.

<sup>52</sup> Philippe Henriot, « *La Tâche Urgente* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 14.01.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

***Aussi bien la tactique de ces messieurs dénote-t-elle une regrettable faiblesse d'imagination. Elle consiste, chaque fois qu'ils sont en mauvaise posture, à incriminer leurs adversaires et à se faire d'accusés accusateurs. La monotonie même du jeu finit par tuer la curiosité.***<sup>53</sup>

D'une manière plus générale, Philippe Henriot profite du congrès catholique de Bordeaux au cours duquel il doit prendre la parole, en juillet 1926, pour reprocher à la presse nationale un positionnement vis-à-vis des catholiques qu'il estime au pire hostile, et au mieux empreint d'une neutralité malveillante :

***Le distingué propagandiste catholique montre tout d'abord l'influence insinuante de la presse. Il montre le travail d'intoxication qui prépare à toutes les capitulations et à toutes les défaillances. M. Philippe Henriot montre les procédés divers auxquels ont recours non seulement les journaux qui sont des adversaires déclarés, mais encore les journaux prétendument neutres. Parmi ces procédés, il faut citer l'abstention systématique dans la communication de certaines nouvelles. On fait de parti pris le silence sur les manifestations d'hommes se réunissant au nombre de 50 à 70 000 pour défendre leur Foi et leur Pays.***<sup>54</sup>

Globalement, lorsqu'on s'efforce d'inscrire le raisonnement dans une perspective synthétique d'ensemble, force est de constater que l'essentiel de l'activité politique de Philippe Henriot, à partir du début de 1925, une fois la querelle religieuse apaisée, consiste à se livrer à une tâche de polémiste, en faisant feu de tous bois sur le Cartel des gauches. Ce comportement est symptomatique de l'attitude de bon nombre de militants catholiques, qui ont tendance à convertir la lutte contre l'anticléricalisme en une offensive contre la franc-maçonnerie, les radicaux, les socialistes ou encore les communistes. Privilégiant la voie de la presse pour reprocher au Cartel « tout à la fois son anticléricalisme largement inspiré par la maçonnerie et son idéologie trop influencée [...] par les socialistes, voire les communistes »<sup>55</sup>, Henriot n'hésite jamais à s'en prendre nommément et avec virulence au président du Conseil lui-même :

***M. Herriot n'est dans la situation qu'un facteur infime. Ne parlons pas de ses idées qui sont essentiellement interchangeable, selon qu'il est dans l'opposition ou au pouvoir. L'erreur est de croire qu'il est le chef du gouvernement, alors qu'il n'est que le docile serviteur de son parti. Ce serviteur congédié ou contraint de se retirer, le Cartel n'aura nulle peine à le remplacer. Sa retraite n'aurait aucun résultat politique appréciable. Ce n'est pas lui qu'il faut renverser, c'est l'état d'esprit qu'il est provisoirement chargé d'incarner. Cet état d'esprit, créé, entretenu, échauffé par une presse passionnée est un curieux mélange de haine agressive et irraisonnée et d'entêtement borné.***<sup>56</sup>

<sup>53</sup> Philippe Henriot, « Propos d'un Français moyen. Les charlatans sur les tréteaux », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 15.01.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

<sup>54</sup> « Le Congrès Catholique de Bordeaux », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 12.07.1926, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.35.

<sup>55</sup> Corinne Bonafoux-Verras, op.cit., p.39.

<sup>56</sup> « Propos d'un français moyen. D'une phlébite et de quelques français », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 18.01.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

Et Philippe Henriot d'en appeler à une vigoureuse prise de conscience :

***Nous avons toujours cru que la largeur d'esprit consistait à vénérer tous les sophismes dont nous mourons aujourd'hui. Nous avons toujours jugé politique de composer avec nos adversaires – et aussi hélas ! avec ce qu'il nous plaisait d'appeler nos convictions. Nous voyons où cela nous a menés. Il serait temps de changer de méthode.***<sup>57</sup>

Au début de l'année 1925, deux événements viennent alimenter l'œuvre de polémiste inépuisable d'opposition à laquelle se livre Philippe Henriot contre le Cartel des gauches : l'affaire Philippe Daudet et le débat à la Chambre sur les grèves ouvrières de Douarnenez durant l'hiver 1924-1925.

Les réminiscences de l'affaire Philippe Daudet sont pour Henriot une nouvelle occasion de s'en prendre avec véhémence au cabinet Herriot. Joignant sa voix à celle de l'Action française, le conférencier de la Fédération nationale catholique apporte un soutien plein et entier à la thèse de l'assassinat.

L'affaire démarre en fait le 27 novembre 1923, lorsque la presse annonce la mort du fils aîné de Léon Daudet, âgé de 14 ans. Bien plus, les journaux révèlent que Philippe Daudet, sympathisant anarchiste, aurait en fait fui le domicile parental le 20 novembre 1923, avant de prendre contact avec le milieu anarchiste parisien, et notamment avec Georges Vidal, administrateur du journal *Le Libertaire*, dans un seul but : se faire désigner une cible afin de commettre un attentat. Les noms de personnalités telles que Raymond Poincaré, Alexandre Millerand ou encore Léon Daudet lui-même sont tour à tour évoqués<sup>58</sup>. Tandis que la presse anarchiste fait de Philippe Daudet un héros, accusant Léon Daudet d'avoir acculé son fils au suicide, celui-ci défend la thèse de l'assassinat et dénonce un complot anarcho-républicain. Tandis que l'enquête officielle conclut au suicide, Léon Daudet est condamné pour diffamation et écope d'une peine de 5 mois de prison en 1925.

Pour Philippe Henriot :

***Le Cartel dépasse les bornes de l'impudence [...] Aucune noblesse, aucune grandeur, aucun respect ni du talent, ni de l'indépendance, ni de la bonne foi. Les erreurs, les fautes, les crimes, l'opposition seule en est responsable. Quand aux membres du Cartel, des dithyrambes d'hallucinés les saluent infatigablement. [...] Cependant, autour de tous ces gens qui s'étourdissent, qui proclament infatigablement leurs vertus, qui jouissent sadiquement de leurs convoitises satisfaites, un filet inquiétant et inextricable se tisse. Un des plus sinistres crimes contemporains se dévoile. Combien de fois a-t-on cru en avoir fini avec Philippe Daudet ? [...] Dans un mois, dans huit jours, demain, il va falloir s'expliquer devant l'opinion publique, émue cette fois et épouvantée et qui exige des précisions et des responsabilités... Et c'est pourquoi tant de colères, tant de folles rages grondent dans les clameurs de triomphe de ceux qui traitent à tout propos Daudet d'assassin ! [...] Mais combien y en a-t-il parmi eux, parmi leurs protégés, parmi leurs agents, qui grelottent secrètement chaque fois que tombe sur eux, goutte à goutte, la voix glacée du châtement... Et qui donneraient dix ans***

<sup>57</sup> *Ibidem.*

<sup>58</sup> « L'affaire Philippe Daudet », < <http://www.actionfrancaise.net/craf/?L-affaire-Philippe-Daudet%E2%80%8F> >, consulté le 10.07.2011.

**de leur vie pour que disparût à jamais du cauchemar de leurs nuits la vision d'un taxi ensanglanté où gît le cadavre d'un enfant...**<sup>59</sup>

D'autre part, pour l'ancien professeur au collège libre de Sainte-Foy-la-Grande, la nature du débat mené à la Chambre par le gouvernement, à la suite des grèves des sardinières de Douarnenez, première municipalité communiste de France, est une preuve supplémentaire de la volonté du Cartel des gauches d' « échafauder de mauvais prétextes pour briser ce que ces gens appellent si comiquement le fascisme. »<sup>60</sup> Cette fois, c'est le ministre de l'Intérieur, Camille Chautemps, qui suscite l'ire de Philippe Henriot :

**M. Camille Chautemps vient de prononcer à la Chambre, à l'occasion du débat sur Douarnenez, un discours où la mauvaise foi, la déloyauté et la perfidie sont supérieurement combinées. [...] On est du reste assez vite renseigné : M. Chautemps estime que l'ordre n'a été troublé que par les patrons et que la paix sociale sera établie le jour où le Cartel aura imposé par la force silence à tous ses adversaires. [...] Quand nous nous déclarons contre le communisme, nous n'avons garde de confondre la classe ouvrière avec une bande d'excitateurs. On n'a pas au Cartel le monopole de la sympathie pour ceux qui travaillent ni de l'indignation contre l'égoïsme de certains possédants. Mais il se pourrait qu'on y eût celui de se faire, avec des théories séduisantes, une avantageuse popularité.**<sup>61</sup>

Aux yeux d'Henriot, il ne fait aucun doute que cette situation est avant tout le résultat de la lutte d'influence à laquelle se livrent, au sein du gouvernement, Léon Blum et les socialistes, mais également les tenants de la franc-maçonnerie :

**M. Camille Chautemps croit peut être avoir exposé une doctrine. Hélas ! monté sur les planches, il n'a fait que réciter un rôle. [...] N'avait-il pas devant lui, pour l'empêcher de broncher, l'exigeant et omnipotent Léon Blum, véritable manager et souffleur du Cartel. Vos amis ont raison de vous applaudir Monsieur le Ministre : vous êtes inimitable dans le répertoire des Loges.**<sup>62</sup>

Globalement, il est impératif de remarquer que ce type d'argumentaire, Philippe Henriot le développe très régulièrement, tout au long de la seconde moitié des années 1920, révélant ainsi une véritable hantise du complot de gauche et/ou maçonnique. À titre d'exemple, il le réitère trois jours après s'en être pris à Camille Chautemps, et s'en prend une nouvelle fois à Edouard Herriot : « Ah ! si vous aviez seulement votre indépendance ! – indépendance vis-à-vis du cher Blum, vis-à-vis des Loges, vis-à-vis de toute la confession cartelliste qui vous tient, - et qui vous tient bien »<sup>63</sup>. Il n'est absolument pas isolé. Il s'inscrit au contraire typiquement en conformité avec les positionnements d'une droite qui est alors dans l'opposition jusqu'en 1926 et qui est confrontée à un processus de radicalisation précoce que l'on aurait tort de ne vouloir dater que du seul début des années 1930. L'échec

<sup>59</sup> « Tous les coupables, si haut placés qu'ils soient », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 20.01.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

<sup>60</sup> « Propos d'un français moyen. Devant le trou du souffleur », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 23.01.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

<sup>61</sup> *Ibidem*.

<sup>62</sup> *Ibidem*.

<sup>63</sup> « Propos d'un français moyen. Le fil à la patte », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 26.01.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.



du Bloc national, la peur d'une bolchevisation de la France ou encore la montée des régimes autoritaires en Europe participent de cette tendance :

***De 1924 à 1934, les modérés poursuivent un processus de radicalisation qui, de façon un peu sinueuse, s'est engagé dès l'affaire Dreyfus. [...] Cette radicalisation, qui les conduit à regarder de façon plus favorable les forces situées à leur droite n'est pas un processus linéaire. [...] C'est plutôt lorsque la droite est dans l'opposition, entre 1924 et 1926, puis à partir de 1932, que certains de ses discours et de ses attitudes semblent proches de l'extrême droite.***<sup>64</sup>

Notons cependant au passage que ces propos, s'ils ont le mérite d'éclairer le contexte dans lequel évolue la droite française dans son ensemble sous le Cartel des gauches, sont moins révélateurs en ce qui concerne la personnalité de Philippe Henriot, celui-ci n'ayant jamais été ce qu'on peut appeler un « modéré », mais un tenant du traditionalisme catholique et de l'autoritarisme politique<sup>65</sup>.

Pour Mathias Bernard :

***Dès 1924, la droite combat le Cartel des gauches en clarifiant sa stratégie, en s'ouvrant aux catégories populaires [...] et en mobilisant les milieux susceptibles d'être les victimes de la politique de la gauche : catholiques, classes moyennes indépendantes, milieux économiques.***<sup>66</sup>

Il est intéressant de noter que Philippe Henriot s'inscrit tout à fait dans cet état d'esprit et cherche très clairement à provoquer une prise de conscience politique des catégories sociales évoquées ci-dessus qui, d'après lui, font preuve d'une coupable apathie face au Cartel. C'est ainsi qu'au printemps 1925, dans une nouvelle contribution à *La Liberté du Sud-Ouest*, Henriot brosse les traits du « brave homme » :

***De tout ce qui se passe autour de lui et contre lui il ne sait rien. Les travaux d'approche, les sapes qui minent sa tranquillité, sa famille, son bien, il ne les soupçonne pas ; il n'y croit pas si on les lui signale. Catholique, il se tient systématiquement à l'écart de toutes les manifestations où les catholiques étudient, s'unissent et se montrent pour défendre leurs droits. [...] Quant à ceux qui, dans la mesure de leurs forces, travaillent pour le sauver, il ne leur a aucune reconnaissance. [...] La révolution de demain ? Le communisme qui monte ? La gravité des élections municipales ? Tout cela, c'est de la politique, et la politique ne l'occupe pas. Et, je vous le répète, cependant, un brave homme, un très brave homme... Seulement ce sont ces braves gens-là qui, par leur aveuglement et leur inertie, sont en train de tuer la France.***<sup>67</sup>

Dans les mois qui suivent, Henriot administre cyniquement de nouvelles preuves de cette volonté d'éveil des classes moyennes qui l'anime :

***Les deux choses dont notre République laïque et cartellisante fait la plus intempérante consommation sont assurément les discours et les banquets. Du reste, elle prend soin le plus souvent possible de ne pas séparer l'un de l'autre,***

<sup>64</sup> Mathias Bernard, *op.cit.*, p.72.

<sup>65</sup> Ibidem, p.77.

<sup>66</sup> Ibidem, p.72.

<sup>67</sup> « Un brave homme », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 03.03.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

***ce qui n'est que sagesse puisqu'on attire par l'appât de la cuisine beaucoup de gens qui resteraient insensibles à celui de l'éloquence. [...] Il est vrai que lorsque Sganarelle avait bien bu et bien mangé il voulait que tout le monde fût saoul dans sa maison. Mais quand M. Herriot en a fait autant, les français moyens ne parviennent pas à se rendre saouls par persuasion. C'est sans doute que nous n'avons pas fait de progrès depuis Molière.***<sup>68</sup>

Si on délaisse un instant les colonnes de la *Liberté du Sud-Ouest*, pour replacer le raisonnement dans une perspective d'ensemble, le printemps 1925 correspond à une grave dégradation de la situation financière nationale. Tandis que l'ampleur de la dette flottante rend chaque jour plus problématique le maintien de la confiance dans la politique menée par le Cartel, les milieux financiers se révèlent particulièrement hostiles à une dévaluation du franc qui serait synonyme d'une remise en cause du dogme de l'étalon-or<sup>69</sup>. L'emprunt lancé par le ministre des Finances, Etienne Clementel, et le prêt contracté auprès de la banque américaine Morgan se révèlent tout à fait insuffisants pour conjurer la situation. Dès lors, symbolisée par le dépassement systématique des avances de la Banque de France à l'Etat, ainsi que par la publication de faux bilans hebdomadaires<sup>70</sup>, seule une fuite en avant permet de gagner du temps. Herriot a beau mettre en cause le mythe commode du « Mur d'argent » et la dictature des « 200 familles », il est clair que c'est véritablement le refus de la dévaluation qui crée les conditions suffisantes au renversement de son gouvernement par le Sénat, le 10 avril 1925. Nommé à la présidence du Conseil le 17 avril de la même année, le républicain-socialiste Paul Painlevé, président de la Chambre, nomme l'ancien président du Conseil radical-socialiste Joseph Caillaux aux Finances, avec la mission de résorber la crise financière. Amnistié par la loi du 24 décembre 1924, et lavé des accusations de trahison et d'intelligence avec l'ennemi portées contre lui dans les dernières années de la première guerre mondiale, ce dernier a souvent, depuis ses débuts en politique, suscité l'ire de la droite nationaliste<sup>71</sup>. C'est donc assez logiquement que Philippe Henriot profite une nouvelle fois de la tribune qui lui est acquise à La *Liberté du Sud-Ouest* pour tenir des propos particulièrement violents à son encontre :

***Je n'ignore pas que M. Caillaux a la réputation d'être un argentier hors pair. Je sais combien ses talents professionnels en cette matière sont appréciés de ceux qui l'ont approché. Et j'avoue cependant que cela ne me console pas de voir M. Caillaux figurer six ans après la guerre dans un ministère français. [...] Je ne méprise pas – et il s'en faut ! la compétence professionnelle. [...] Mais je crois que le relèvement du pays ne viendra que le jour où on remettra à sa vraie place la valeur morale, basée simplement sur la notion, aujourd'hui bien démodée, du bien et du mal. – le jour où on préférera pour un poste de choix un nom très propre à un homme très fort. [...] Car un homme très propre a une conscience ; un homme très fort n'a que des « trucs ». Et M. Caillaux eût-il dans son sac plus de trucs encore qu'il n'en a je lui refuserais toute confiance. Parce que j'ai la candeur de préférer chez un ministre des finances l'honnêteté, la vieille***

<sup>68</sup> « Propos d'un français moyen. Vatel chez les cartellistes », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 19.03.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

<sup>69</sup> Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p. 182.

<sup>70</sup> Ibidem, p.182.

<sup>71</sup> Ibidem, p.173.

***honnêteté française à la roublardise cosmopolite qui est le bien unique de toute la finance internationale. Et que jamais je n'accepterai de considérer comme un sauveur possible l'homme qui n'a peut-être paru très fort à certains que parce qu'à l'heure où le sang des morts achetait la victoire, il portait au compte de ses bénéfices de guerre les trente deniers de la trahison.***<sup>72</sup>

Dans les mois qui suivent, l'hostilité continue d'Edouard Herriot, dorénavant président de la Chambre depuis l'investiture de Painlevé à la présidence du Conseil, joue non seulement un rôle significatif dans la démission de ce dernier, le 29 octobre 1925, mais également dans l'échec des cabinets Briand, entre novembre 1925 et juillet 1926<sup>73</sup>. Le Cartel n'est plus, alors, qu'« une série de période qui se succèdent à la façon des états d'une maladie »<sup>74</sup>. Alors que Raymond Poincaré, appelé à la présidence du Conseil, forme un gouvernement d'Union nationale et rétablit peu à peu la confiance, Philippe Herriot dresse à sa façon ; c'est-à-dire sans nuances, sans complaisances et avec violence ; le bilan des années écoulées depuis la déclaration ministérielle prononcée par Edouard Herriot le 17 juin 1924, et qui avait marqué le point de départ de la querelle religieuse :

***De quelque côté que nous nous tournions, ce ne sont que déceptions, amertumes, pessimismes... Jusqu'à Suzanne Lenglen qui s'avise de se faire battre sur les courts de Wimbledon ! Dès lors, à qui se fier ? La chute était pourtant assez profonde. La nation qui s'était incarnée au cours des âges dans les Jeanne d'Arc, les Corneille, les Bossuet, les Vincent de Paul, les Montesquieu, les Pasteur, les Branly, les Foch, [...] cette nation là acceptait d'être personnifiée aujourd'hui par une joueuse de tennis israélite ! Et la défaite de Suzanne Lenglen s'ajoute à celles de M. Herriot, de M. Bérenger, de M. Steeg, de M. Caillaux... Allons, répandons des cendres sur nos têtes, vêtons-nous de bure et nourrissons-nous de racines... Nous ne sommes décidément plus qu'un immense Ordre mendiant, constitué par le Cartel, en violation, d'ailleurs, des lois laïques.***<sup>75</sup>

Le polémiste récidive trois mois plus tard :

***On se doute un peu que si radicaux et socialistes ne s'entendent pas, c'est que leurs doctrines sont divergentes. [...] Alors, pourquoi disait-on aux électeurs que le salut était dans l'étroite alliance de ces deux doctrines ? Pourquoi leur affirmait-on que le Cartel ferait de grandes choses, quand on savait déjà que les doctrines ne concordaient pas ? [...] Alliance d'intérêts électoraux, rien de plus... Et puis, les deux larrons se chamaillant devant le butin à partager, les deux médecins regardant mourir le malade en se reprochant mutuellement leur ignorance.***<sup>76</sup>

<sup>72</sup> « Un homme très fort », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 23.04.1925, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.32.

<sup>73</sup> Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.183.

<sup>74</sup> André Siegfried, *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1930, cité par Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.183.

<sup>75</sup> « Méditations pour le carême », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 07.07.1926, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.35.

<sup>76</sup> « Propos d'un français moyen. Sganarelle et le Cartel », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 09.10.1926, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.35.

Enfin, après avoir consacré l'essentiel de son temps et de son énergie en d'interminables réquisitoires contre la politique intérieure menée par les différents gouvernements successifs depuis l'été 1924, Henriot n'en oublie pas pour autant d'exprimer une réelle inquiétude sur l'évolution de la conjoncture européenne. Alors que s'achève fin 1926 l'expérience d'un Cartel qui s'est notamment signalé par la mise en place de la « diplomatie de Genève » - incarnée par le triptyque « arbitrage, sécurité, désarmement » - ou encore par les accords de Locarno aboutissant à la reconnaissance par l'Allemagne de ses frontières occidentales<sup>77</sup> ; Henriot s'écrie :

***Le règne des ententes cordiales a repris. Stresemann, Briand, Krassine, Chamberlain... On chante des duos sentimentaux sur l'air de « Locarno » (beau titre pour un charleston). Et pendant ce temps-là, les enfants meurent, les armes s'astiquent, les révolutions s'organisent. Les acteurs de l'opérette font semblant de ne s'apercevoir de rien... Et peut-être le plus inquiétant est-il qu'un certain nombre d'entre eux en effet ne s'aperçoivent de rien du tout...***<sup>78</sup>

Au total, lorsqu'on cherche à restituer le parcours politique, peu connu, de Philippe Henriot au cours des années 1920, il faut conclure que celui-ci s'éveille en fait véritablement à la politique à partir de la seconde moitié de la décennie 1920, et indéniablement par la voie du militantisme catholique contre le Cartel des gauches. C'est effectivement, nous l'avons vu, dans un contexte où la querelle religieuse est relancée pour un temps par le cabinet Henriot, que sa rencontre avec l'abbé Bergey est une prise de conscience pour celui qui n'est encore qu'un simple professeur au collège libre de Sainte-Foy-la-Grande, modeste commune des rives de la Dordogne. Entré au comité directeur de l'UPR, bientôt orateur percutant de la Fédération nationale catholique, Philippe Henriot entame ensuite une carrière de polémiste qui le conduit à dénoncer dans les colonnes du journal bordelais, *La Liberté du Sud-Ouest*, quasiment jour après jour, inlassablement, la politique du Cartel. Si on excepte une candidature avortée aux élections législatives de 1928, qui le conduit à un désistement en faveur du colonel Picot dans la première circonscription de Libourne<sup>79</sup>, et si elle se trouve bien sûr tempérée par le retour des modérés aux affaires, dans le cadre de l'Union Nationale, entre 1926 et 1932, cette activité de journaliste d'opposition constitue l'essentiel de l'activité politique de Philippe Henriot jusqu'au début des années 1930.

L'année 1932, et nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer brièvement en introduction, est à marquer d'une pierre blanche dans la carrière politique de Philippe Henriot.

Dans un rapport daté de décembre 1931, le commissaire spécial de Bordeaux fait part au préfet de la Gironde de son analyse de la situation politique dans le département, quelques mois avant les législatives du printemps 1932 :

***Il apparaît que les modifications qui pourront être apportées aux corps électoral de 1928 par les élections législatives de 1932 ne seront pas importantes. Elles marqueront cependant une orientation probable à gauche. [...] Il convient ici de placer au premier plan l'activité intense, soutenue et grandissante du parti SFIO dans tout le département. [...] Cependant en face du parti SFIO les autres***

<sup>77</sup> Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.181.

<sup>78</sup> « *Propos d'un français moyen. De la difficulté d'écrire l'histoire* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 24.10.1926, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.35.

<sup>79</sup> « *Portrait. Philippe Henriot, par Georges Suarez* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 01.04.1934, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50. Voir aussi : Assemblée nationale, base de données des députés français depuis 1789, < [http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_dept=3798](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=3798) >, consulté le 11.07.2011.

***partis ne restent pas inactifs. [...] L'UPR enfin, ne pourra jamais être négligée tant qu'elle aura à sa tête l'Abbé Bergey et ce militant extrêmement combatif qui se nomme M. Philippe Henriot.***<sup>80</sup>

C'est dans ce contexte que se tient la réunion du Comité Directeur de l'Union Populaire Républicaine de la Gironde (UPR), dans la soirée du 11 janvier 1932. Il marque symboliquement le point de départ du processus de transformation du militant catholique relativement anonyme, journaliste et polémiste à l'audience essentiellement locale, en homme politique potentiellement promis à une carrière politique nationale. Ce soir-là, devant un auditoire de fidèles, l'abbé Bergey fait d'abord part de sa décision de mettre un terme à ses fonctions de président fondateur du mouvement qu'il a créé au lendemain des législatives de 1924 :

***Le 11 janvier, à 21 heures, a eu lieu au secrétariat général une réunion exceptionnelle du Comité Directeur. M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, président fondateur du parti présidait. [...] Le député de la Gironde déclara qu'il lui était impossible de continuer à assumer la responsabilité de la présidence, surtout au cours de l'active période qui va s'ouvrir. Il remit donc sa démission.***<sup>81</sup>

Pourtant, au cours de la soirée, Daniel Bergey revient sur cette décision et accepte de demeurer en fonctions, à condition de se voir seconder par un président-adjoint : « Le Comité demande instamment à M. l'abbé Bergey [...] de demeurer à la présidence. Après échanges de vues, le député de la Gironde accepte à la condition qu'on lui désigne un président-adjoint qui se chargera de la présidence effective [...]. »<sup>82</sup> Ce président-adjoint, ce sera Philippe Henriot, jusque alors secrétaire politique: « À l'unanimité, par bulletins secrets, M. l'abbé Bergey est maintenu président et M. Philippe Henriot est désigné comme président-adjoint. »<sup>83</sup>

Second coup de tonnerre de la soirée, Daniel Bergey expose ensuite son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat parlementaire, à l'occasion des élections législatives qui doivent se tenir au printemps suivant. En fait, les sources disponibles doivent nous amener à nuancer le propos : cette décision n'est vraisemblablement pas une surprise puisque deux jours auparavant, soit le 9 janvier 1932, le commissariat central de Bordeaux adressait au préfet de la Gironde le compte-rendu d'une réunion tenue par la dixième section de l'UPR, Cours de la Somme, et au cours de laquelle le sujet avait déjà été évoqué :

***Comme suite à mes précédentes communications, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une réunion de la 10<sup>ème</sup> section de l'UPR a eu lieu jeudi soir [...]. M Cordier a annoncé officiellement que M. l'abbé Bergey ne serait pas candidat aux prochaines élections législatives et que M. Ph. Henriot se présenterait à sa place.***<sup>84</sup>

<sup>80</sup> Rapport du Commissaire spécial au Préfet de la Gironde, 18.12.31, Archives départementales de Bordeaux, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>81</sup> « Union Populaire Républicaine de la Gironde. Réunion du Comité Directeur », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 13.01.1932, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>82</sup> Ibidem.

<sup>83</sup> Ibidem.

<sup>84</sup> Rapport du Commissaire Central au Préfet de la Gironde, 09.01.1932, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

Quoi qu'il en soit, c'est bien au cours de la réunion du 11 janvier que le Comité Directeur entérine la candidature de Philippe Henriot dans la quatrième circonscription de la Gironde, jusque là représentée à la Chambre par l'abbé Bergey :

***Un candidat sera présenté par l'UPR dans la 4e circonscription de Bordeaux. Il recevra mandat de porter, comme le député sortant, le drapeau de l'union nationale et de continuer exactement la politique loyale de son prédécesseur. Le candidat sera M. Philippe Henriot.***<sup>85</sup>

Si Philippe Henriot, « orateur et polémiste de talent, a toutes les qualités requises pour mener une campagne extrêmement active et brillante », les sources disponibles portent à croire que cette déclaration de candidature quelque peu précipitée répond à un objectif premier, celui d'empêcher la candidature du nationaliste Henri de Kerillis dans la quatrième circonscription :

***M. de Kerillis, quelques temps avant la réunion du Comité Directeur de l'UPR a fait savoir que la décision de l'abbé Bergey de ne pas se représenter, l'incitait à poser sa candidature à la place de l'abbé dans la 4e circonscription de Bordeaux. Mais M. Philippe Henriot désigné et soutenu par l'abbé Bergey répondit qu'il refusait de se retirer devant de Kerillis. [...] En présence de l'attitude de Kerillis qui n'a pris le conseil de personne pour se lancer dans la bataille électorale, l'UPR en signe de protestation, a précipité la réunion du Comité Directeur pour faire connaître la résolution de l'abbé et la désignation de son successeur dans la personne de M. Philippe Henriot, en raison des services rendus à la cause et du dévouement que M. Henriot a toujours donné à l'UPR.***<sup>86</sup>

Quelques jours plus tard, profitant de l'annonce du lancement d'une souscription destinée à soutenir la campagne électorale de Philippe Henriot, l'abbé Bergey lui renouvelle sans ambages son soutien, dans la *Liberté du Sud-Ouest* :

***Nos lecteurs savent que le Comité Directeur de l'UPR a élu Philippe Henriot, pour porter après moi, le drapeau de l'Union Nationale dans la quatrième circonscription de Bordeaux. [...] Je n'ai pas besoin de dire combien me réjouit ce choix de mes camarades qui propose, pour continuer ma tâche, celui qui, pendant huit ans, dans une absolue communion de pensée, fut mon collaborateur et mon ami – de toutes les heures.***<sup>87</sup>

Au-delà de la candidature Kerillis, vite avortée, il est certain que l'intronisation officielle de Philippe Henriot dans la quatrième circonscription girondine, dès la mi-janvier 1932, n'est pas du goût de tous. On peut par exemple noter qu'une partie des milieux d'affaires bordelais semblent un temps lui préférer la candidature de Fernand Philippart, ancien maire de Bordeaux entre 1919 et 1925<sup>88</sup> :

***À la suite des déclarations de M. l'abbé Bergey, le parti de l'Union Populaire Républicaine qu'il préside, a désigné comme candidat du parti, M. Philippe***

<sup>85</sup> « Union Populaire Républicaine de la Gironde. Réunion du Comité Directeur », *op.cit.*

<sup>86</sup> Rapport du Commissaire Spécial au Préfet de la Gironde, 18.01.1932, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>87</sup> « Souscription », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 23.01.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>88</sup> Les maires de Bordeaux, < [http://www.bordeaux.fr/ebx/portals/ebx.portal?\\_nfpb=true&\\_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=1408](http://www.bordeaux.fr/ebx/portals/ebx.portal?_nfpb=true&_pageLabel=pgPresStand8&classofcontent=presentationStandard&id=1408) >, consulté le 12.07.2011.

**Henriot. [...] Sa candidature cependant est discutée. Plusieurs représentants du commerce de Bordeaux ont mis en avant le nom de M. Philippart, ancien maire de Bordeaux, qui aurait les plus grandes chances de succès.<sup>89</sup>**

Cette hypothèse paraît cependant rapidement écartée, tant il est vrai que Philippart lui-même répugne à se présenter contre Henriot : « M. Philippart que j'ai vu ces jours-ci, m'a déclaré qu'il ne songeait pas à se présenter si M. Henriot était lui-même candidat. »<sup>90</sup>

Dans la foulée de son investiture à Bordeaux, l'ascension politique de Philippe Henriot se confirme également par sa montée en puissance au sein de la Fédération Républicaine. S'il est difficile de dater avec exactitude les premiers contacts entre « l'orateur chéri »<sup>91</sup> de la FNC et le parti de Louis Marin, c'est en tous cas lors du congrès que tient la Fédération à Paris, début février 1932, que Philippe Henriot est élu au sein du comité exécutif<sup>92</sup>. Créée en 1903 dans un « triple souci de tolérance religieuse, de conservation sociale et de défense nationale »<sup>93</sup> ; la Fédération Républicaine connaît un phénomène de mutation et de radicalisation profondes depuis que Marin s'est imposé à sa tête, au printemps 1925. Le parti achève au début des années 1930 sa recomposition « en un véritable parti de droite, qui rompt avec le modérantisme de la génération des républicains progressistes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. »<sup>94</sup> En d'autres termes, on peut raisonnablement assimiler la Fédération Républicaine des années 1930 à un parti de droite conservatrice, à l'antiparlementarisme croissant, et qui ne dédaigne pas d'éventuelles accointances avec la droite nationaliste et ligueuse, et ce afin de combattre frontalement un système politique pour lequel la nouvelle équipe dirigeante formée par Louis Marin n'a souvent que mépris. L'entrée de Philippe Henriot au comité exécutif, aux côtés de diverses autres « personnalités nouvelles connues pour leur intransigeance »<sup>95</sup> est emblématique de ce processus.

C'est tout juste auréolé de ses nouvelles fonctions au sein de la Fédération Républicaine que Philippe Henriot lance sa campagne électorale à Bordeaux, par une réunion qui se tient à l'Athénée municipal, dans la soirée du 17 février 1932. Devant un auditoire de 600 à 700 personnes, le candidat aux législatives brosse un tableau de la situation politique de la France depuis la guerre, et déplore la toute récente chute du cabinet Laval (16 février 1932). Sont ensuite tour à tour évoquées la question des réparations allemandes, des dettes interalliées, ou encore du désarmement<sup>96</sup>. On pouvait s'y attendre, *La Liberté du Sud-Ouest* rend compte de la réunion quelques jours plus tard, dans les termes les plus élogieux :

<sup>89</sup> ***Elections législatives, 4<sup>ème</sup> circonscription, Au sujet de la candidature de M. l'Abbé Bergey, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.***

<sup>90</sup> Ibidem.

<sup>91</sup> Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p. 458.

<sup>92</sup> « Le Congrès de la Fédération Républicaine de France », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 07.02.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>93</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.455

<sup>94</sup> Mathias Bernard, op.cit., p.75.

<sup>95</sup> Ibidem, p.77.

<sup>96</sup> Rapport du Commissaire Spécial au Préfet de la Gironde, 18.02.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932 ; 3.M.282 à 3.M.286.

***La réunion organisée par les sections d'UPR de la 4<sup>ème</sup> circonscription de Bordeaux a remporté mercredi soir un éclatant succès. [...] C'est dans une atmosphère d'ardent enthousiasme que le président lève cette séance qui vient d'ouvrir splendidement la campagne électorale de Philippe Henriot.***<sup>97</sup>

Dans les jours et les semaines qui suivent, Philippe Henriot continue de mettre à profit sa déclaration de candidature anticipée et semble littéralement monopoliser l'espace politique en Gironde, alors même qu'aucun adversaire sérieux ne se dégage encore face à lui, dans la quatrième circonscription. Multipliant les réunions publiques et contradictoires, le ténor de l'UPR saisit à bras le corps les principaux thèmes d'actualité du moment. C'est par exemple depuis le département des Alpes-Maritimes ; dans lequel il se rend en compagnie du député des Basses-Pyrénées et Vice-président de la ligue des Jeunesses patriotes, Jean Ybarnégaray ; que Philippe Henriot met à profit la crise économique pour condamner l'attitude de la gauche et se livrer à l'habituel réquisitoire contre la finance internationale :

***En face de ce désordre, le socialisme se présente avec un réquisitoire contre le régime capitaliste, seul responsable, prétend-il, de ces calamités. L'orateur montre l'erreur d'une thèse que la pratique a réduite à néant, traite le problème du chômage, en examine les remèdes possibles. Il met en parallèle la prévoyance d'un Tardieu et les stériles ricanements des SFIO. Il demande qu'on en revienne à une politique de prévoyance, d'économies et de sagesse qui, après l'orgie économique de l'après-guerre, redeviendra génératrice d'un bien-être que, plus sûrement que la spéculation malfaisante et trompeuse, garantiront nos vertus traditionnelles remises enfin à l'honneur.***<sup>98</sup>

Dans la soirée du 9 mars 1932, Henriot prend de nouveau la parole à Bordeaux, au Royal-Cinéma de la rue d'Arès, au cours d'une conférence dédiée à « Quelques problèmes de politique intérieure et extérieure »<sup>99</sup>. La réunion est en fait quasiment intégralement consacrée à la situation internationale et européenne. Outre les débats récurrents autour de la question des dettes et des réparations, le candidat exprime ce soir-là une réelle inquiétude face à l'Italie de Mussolini et aux menées nationalistes hitlériennes<sup>100</sup>. Peut-on alors douter de l'attachement à la paix d'un homme qui s'était signalé deux jours auparavant par un vibrant éloge funèbre rendu à Aristide Briand :

***L'Histoire, avec le recul qu'elle exige, tentera un jour de répartir avec équité l'éloge et le blâme qu'il mérita. Nul doute en tout cas qu'Aristide Briand appartienne à l'Histoire. Nombre d'hommes politiques ne seront jamais dans ce cas. [...] Du moins est-ce un spectacle émouvant, quand le tumulte des inévitables polémiques se tait, que celui d'un homme qui sut, pendant plusieurs années, vivre passionnément pour un grand rêve ?***<sup>101</sup>

<sup>97</sup> « Tribune de l'Union Populaire Républicaine. La réunion de l'Athénée. », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 20.02.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>98</sup> « MM. Jean Ybarnégaray et Philippe Henriot dans les Alpes-Maritimes », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 28.02.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>99</sup> Rapport du Commissariat de police du 8<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 09.03.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>100</sup> Ibidem.

<sup>101</sup> « Briand », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 08.03.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.



Si on s'en retourne rue D'Arès, en ce 9 mars, l'intervention de l'un des contradicteurs présents dans la salle est doublement intéressante. D'abord parce qu'elle fait de Philippe Henriot le candidat de l'extrême droite, argumentaire qui a déjà été et sera régulièrement employé contre lui par la suite. Ensuite, parce qu'elle permet de faire émerger le nom du seul véritable adversaire sérieux d'Henriot dans la campagne qui s'ouvre :

***M. Guillemain, Agrégé de l'Université, apporte la contradiction et déclare que Philippe Henriot est le candidat choisi par les jeunesses nationalistes. Il affirme qu'il n'est pas d'accord avec l'Abbé Bergey et estime que Philippe Henriot n'a pas l'envergure suffisante pour se présenter dans la 4<sup>ème</sup> circonscription. M. Guillemain termine en annonçant qu'il est officiellement chargé de faire connaître à l'assistance la candidature de Jacques Rodel.***<sup>102</sup>

Le rapport du Commissariat central de Bordeaux, en date du 15 mars 1932 permet d'en savoir un peu plus :

***Dans la quatrième circonscription, la lutte sera dure entre les deux tendances qui divisent actuellement les catholiques : l'UPR et la Jeune République. Ce dernier groupement a désigné pour le représenter M. J. Rodel, Président de la Section bordelaise. Il aurait l'appui des syndicalistes chrétiens. [...] Cette candidature sera également soutenue par M. Philippart, ancien Maire [...].***<sup>103</sup>

Dans un rapport du 9 avril 1932, on peut également lire que « dans la 4<sup>ème</sup>, M. J. Rodel ne jouit pas de la confiance des milieux du commerce, mais, au point de vue strictement politique, il peut entraîner des voix catholiques et causer un sérieux préjudice à M. Henriot. »<sup>104</sup>

De son côté, Philippe Henriot « se défend d'être, comme on le lui reproche, un candidat extrême droite »<sup>105</sup> et a tôt fait de voir dans la candidature de Jacques Rodel, représentant bordelais d'un mouvement que l'on peut assimiler à l'aile gauche de la démocratie chrétienne<sup>106</sup>, le fruit des manœuvres dirigées contre lui par Henri de Kerillis : « Philippe Henriot réplique à son contradicteur que de Kerillis a cherché en effet à lui opposer un candidat et que faute de mieux, il a dû présenter Jacques Rodel. »<sup>107</sup>

Au-delà des éventuelles tractations politiques mentionnées ci-dessus, il est intéressant de remarquer que le duel qui s'installe peu à peu entre Philippe Henriot et Jacques Rodel est aussi un affrontement entre deux catholicismes. Tandis que le dauphin de l'abbé Bergey incarne un traditionalisme catholique très largement ancré à droite de l'échiquier politique, Rodel est quand à lui le héraut d'un catholicisme davantage ancré à gauche, à visée sociale. C'est là le sens de son appartenance au parti Jeune République de Marc Sangnier.

<sup>102</sup> Rapport du Commissariat de police du 8<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 09.03.32, op.cit.

<sup>103</sup> Rapport du Commissaire Central au Préfet de la Gironde, 15.03.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>104</sup> Rapport du Commissaire Central au Préfet de la Gironde, 07.04.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>105</sup> Rapport du Préfet de la Gironde à Monsieur Pierre Cathala, Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, 08.03.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>106</sup> « Jeune République », < <http://www.france-politique.fr/jeune-republique.htm> >, consulté le 12.07.2011.

<sup>107</sup> Rapport du Commissariat de police du 8<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 09.03.32, op.cit.

En outre, si la confrontation à venir entre Henriot et Rodet monopolise l'actualité politique dans la quatrième circonscription de Bordeaux, c'est précisément parce que ce dernier est alors le seul véritable adversaire sérieux et candidat déclaré contre Philippe Henriot. En ce mois de mars 1932, les autres forces politiques demeurent en effet dans « une expectative savante »<sup>108</sup> : « Les autres partis : parti radical-socialiste, Alliance républicaine démocratique, parti radical indépendant et parti communiste n'ont encore tenu aucune réunion électorale »<sup>109</sup>.

De son côté, Henriot poursuit la série de conférences entamée depuis le 17 février. Le 11 mars 1932, aux environs de 21h, à la salle Franklin, rue Vauban, devant un auditoire composé de 350 à 400 sympathisants et militants de l'UPR, le candidat à la députation rappelle d'abord la continuité politique qui l'unit à l'Abbé Bergey : « M. Ph. Henriot dit qu'il a l'intention de continuer la politique d'Union Nationale qu'a menée pendant 8 ans l'Abbé Bergey et que c'est en plein accord avec ce dernier qu'il pose sa candidature. »<sup>110</sup>

Entamant ensuite un argumentaire consacré une nouvelle fois à la conjoncture extérieure, Henriot fustige un débat sur les dettes interalliées qui est littéralement devenu insoluble ; entre « d'une part une Allemagne qui déclare ne pas pouvoir payer ses dettes »<sup>111</sup>, et « de l'autre, l'Amérique ne voulant rien abandonner de sa créance »<sup>112</sup>. Enfin, après avoir évoqué la question de la paix, celle du désarmement, et soutenu la participation française à la conférence de Genève, l'orateur rappelle l'impérative nécessité qui doit dominer les élections législatives du printemps ; la poursuite d'une politique d'Union nationale : « Plus que jamais, dit-il, il faut pratiquer une politique d'Union nationale, seule capable de maintenir la paix désirée par tous les français sans distinction de parti. »<sup>113</sup>

Philippe Henriot réitère cet argumentaire une semaine plus tard, rue des Trois Conils : « Partisan de l'Union Nationale sans exclusions, comme l'union de 1928 de M. le Président Poincaré, née de la faillite du Cartel des Gauches, il indique que les socialistes français ont fui les responsabilités [...]. »<sup>114</sup>

Une semaine après avoir signé une tribune rageuse dans *La Liberté du Sud-Ouest*, contre les hommes qui, depuis des mois, « sur les estrades des réunions publiques [...] vont se déchaînant, non seulement contre une « classe » - celle des « possédants » - non seulement contre un « régime » - le « régime capitaliste » - mais contre leur pays. »<sup>115</sup> ; Philippe Henriot est violemment pris à parti devant un auditoire d'un millier de personnes qui lui est pourtant très largement acquis, le 12 avril 1932. C'est d'abord un certain René

<sup>108</sup> Rapport du Commissaire Central au Préfet de la Gironde, 15.03.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>109</sup> Ibidem.

<sup>110</sup> Rapport du Commissariat de police du 10<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 11.03.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>111</sup> Rapport du Commissariat de police du 10<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 11.03.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>112</sup> Ibidem.

<sup>113</sup> Ibidem.

<sup>114</sup> Rapport du Commissariat de police du 7<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 18.03.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>115</sup> « *Regard sur la France* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 07.04.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

Reysse, contradicteur et soutien de Jacques Rodel, qui reproche au candidat de « prendre l'étiquette « Union Nationale » alors que dans cette circonscription il n'y avait pas de candidature cartelliste. »<sup>116</sup> C'est ensuite à un auditeur inconnu de rendre « la salle quelque peu houleuse en criant à Ph Henriot qu'il n'avait pas été mobilisé. »<sup>117</sup>

Après avoir fait remarquer, à ce propos, « qu'effectivement il avait été réformé par six conseils de révision et que ceux qui considéraient que de ne pas avoir fait la guerre c'était un vice rédhibitoire, ils n'avaient qu'à ne pas voter pour lui »<sup>118</sup> ; Philippe Henriot fustige un Jacques Rodel qui ne se manifeste « à ses réunions que par personnes interposées. »<sup>119</sup>

Quittons un instant l'atmosphère surchauffée des réunions électorales que tient Philippe Henriot aux quatre coins de Bordeaux depuis janvier 1932, pour replacer le propos dans une perspective d'ensemble. Un constat s'impose : à deux semaines du premier tour des législatives, la seconde quinzaine d'avril correspond à une intensification de la bataille politique, aussi bien sur le plan national que départemental :

***Le calme relatif dans lequel se sont passées les premières réunions ne semble pas devoir se maintenir. Les deux grands courants d'opinion, gouvernemental et cartelliste vont s'affronter. M. Tardieu et les membres de son ministère se livreraient, d'après la presse parisienne, à une campagne très active dans tout le pays afin d'appuyer les candidats « anticartellistes » qui comptent beaucoup sur cet appui moral.***<sup>120</sup>

Dans la quatrième circonscription girondine, Henriot, visiblement déterminé à ne pas délaisser l'activité de journaliste polémiste entamée 7 ans plus tôt à la *Liberté du Sud-Ouest*, exprime une nouvelle fois sa préoccupation face à la poussée national-socialiste, au lendemain de la réélection du président Hindenburg en Allemagne. Le candidat de l'UPR condamne à cette occasion l'attitude des radicaux et des socialistes, qui s'obstinent à considérer « tous les français soucieux de la sécurité de leur pays comme des militaristes et des nationalistes »<sup>121</sup>.

Sur le plan plus strictement électoral, la fin du mois d'avril 1932 correspond effectivement à une intensification de la campagne de Philippe Henriot à Bordeaux. C'est dans ce contexte que, dans la soirée du 20 avril 1932, le candidat UPR s'invite à la réunion électorale que tient Jacques Rodel, à l'Athénée municipal :

***À 21 heures [...] M. Rodel prenait la parole. Mais à peine avait-il annoncé que Philippe Henriot devait venir ce soir lui porter la contradiction que le vaillant président-adjoint de l'UPR faisait son entrée dans la salle, par la porte de côté. Ce***

---

<sup>116</sup> Rapport du Commissaire de police délégué au Préfet de la Gironde, 12.04.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>117</sup> Ibidem.

<sup>118</sup> Ibidem.

<sup>119</sup> Ibidem.

<sup>120</sup> ***Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 07.04.32, Archives départementales de la Gironde, op.cit.***

<sup>121</sup> « *Plaidoiries et Calculs* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 14.04.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

**fut alors une ovation frénétique qui salua son arrivée, ponctuée, du reste, par des « Vive Henriot » [...]»<sup>122</sup>.**

Au cours du débat qui s'ensuit, tout l'enjeu consiste, pour Philippe Henriot, à s'en prendre au positionnement politique de Jacques Rodel sur la scène politique girondine : « « Vous, M. Rodel, un homme de gauche ? Laissez-moi rire ! » [...] Notre ami montre en son concurrent un « bourgeois » et un « clérical » »<sup>123</sup>. On ne peut s'empêcher de songer que cette dernière remarque n'est pas dénuée de saveur, lorsqu'on connaît le parcours d'Henriot qui, justement, est arrivé à la politique par la seule voie du catholicisme ! Bien plus, ce dernier conclut lui-même la propre réunion de son adversaire sur le thème de l'union nationale, thème qu'il affectionne tout spécialement, nous l'avons vu :

***Nous sommes, me semble-t-il, en période de crise, la plus urgente à conjurer, la plus grave que nous ayons connue. C'est l'Union Nationale qui peut seule, assurer notre salut dans le cadre de la République, forte de cette union, et plus que jamais respectueuse de l'égalité, de la liberté et de la fraternité sociale.***<sup>124</sup>

Si l'on en croit *La Liberté du Sud-Ouest*, « Une ovation formidable secoue la salle toute entière. [...] Et l'auditoire debout, acclame le leader de l'UPR, tandis que ce dernier regagne la sortie, toujours applaudi, toujours ovationné. »<sup>125</sup>

Si l'on en croit les sources disponibles à ce jour, le 29 avril 1932 est une journée importante pour Philippe Henriot, et ce à un double égard. *La Liberté du Sud-Ouest* consacre ce jour-là une pleine page dithyrambique au président-adjoint de l'UPR et candidat à la députation dans la quatrième circonscription. Abstraction faite des sympathies ou des aversions qu'il est possible de nourrir pour le personnage, il est aussi évident que cet article rend compte de l'étendue du chemin parcouru par un homme qui n'était encore, quelques années auparavant, qu'un modeste militant catholique. Considérant que « Philippe Henriot est actuellement une des personnalités les plus notables et les plus populaires de la Gironde »<sup>126</sup>, l'auteur ajoute qu'« À son égard, l'indifférence n'est pas possible. Avec un talent et un tempérament comme les siens, on est fatalement appelé à susciter sous ses pas, des dévouements chaleureux et des haines vigoureuses. »<sup>127</sup>

D'autre part, dans la soirée, l'abbé Bergey et Henriot animent une triomphale réunion électorale, rue d'Alzon. Selon les sources disponibles à ce jour, celle-ci clôt probablement la campagne électorale de Philippe Henriot. Prenant la parole devant un auditoire que l'on peut à bon droit appeler une foule, puisqu'il s'agit de 4000 à 6000 personnes, Henriot se défend avec vigueur des accusations régulières qui tendent à faire de lui le candidat de la droite :

***Attaquant l'adversaire qui lui fait un reproche d'être à droite, M. Henriot répond que l'Union nationale n'est jamais close et s'étend à tous les républicains désireux de travailler au relèvement du pays et de combattre les principes***

<sup>122</sup> « Le duel Henriot-Rodel à l'Athénée se termine par l'éclatante victoire du candidat de l'UPR », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 21.04.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>123</sup> Ibidem.

<sup>124</sup> Ibidem.

<sup>125</sup> « Le duel Henriot-Rodel à l'Athénée se termine par l'éclatante victoire du candidat de l'UPR », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 21.04.32, op.cit.

<sup>126</sup> « Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 29.04.32, op.cit.

<sup>127</sup> Ibidem .

***destructeurs du socialisme. [...] Il démontre que la vérité et le bien ne sont pas dans la lutte des classes. Il ne s'agit pas d'arracher à ceux qui possèdent, mais de faire donner à ceux qui n'ont pas [...].***<sup>128</sup>

De façon générale, la soirée se déroule dans une atmosphère pour le moins enthousiaste. Tandis que Philippe Henriot fait preuve d'un « degré oratoire rarement égalé »<sup>129</sup>, Daniel Bergey « a des phrases qui déchaînent les acclamations de toute l'assemblée. »<sup>130</sup>

Alors que s'achève, en cette fin avril 1932, la campagne électorale de Philippe Henriot dans l'agglomération girondine, force est de constater que le candidat de l'UPR, malgré la fréquence soutenue de ses réunions électorales, est finalement toujours resté discret quand à la réalité de son programme. Compte tenu du volume d'archives étudiées, on a en fait le sentiment que Philippe Henriot a eu tendance à utiliser sa filiation avec l'abbé Bergey pour construire son principal argument de campagne. Eu égard à la popularité du député sortant de la quatrième circonscription, Il s'agit évidemment d'un calcul politique judicieux ; et d'ailleurs, dans le rapport qu'adresse le Commissaire spécial de Bordeaux au Préfet de la Gironde, le 9 avril 1932, on peut notamment lire que « M. l'Abbé Bergey, député sortant ne se représente pas. Sa réélection aurait été certaine. »<sup>131</sup>

À la veille du premier tour des législatives, Henriot adresse néanmoins une profession de foi aux électeurs bordelais. Celle-ci est tout à fait intéressante, en ce sens qu'elle permet au candidat d'exposer un argumentaire politique synthétique et exhaustif, non seulement sur les thématiques de politique intérieure, mais également extérieures. Immanquablement, comme il l'a systématiquement fait au cours la campagne, Henriot se fait une nouvelle fois l'avocat d'une politique d'union nationale dans la lignée de celle qui prévaut depuis la chute du Cartel des gauches et l'avènement du gouvernement Poincaré, en 1926 :

***En face des difficultés et des préoccupations de l'heure présente, je continue de croire que la formule d'union nationale n'est nullement périmée. Je continue de croire que ces difficultés sont d'une importance telle qu'elles ne peuvent être résolues que si les hommes de bonne volonté renoncent aux excommunications de partis et recherchent le terrain sur lequel ils pourront conjuguer leurs efforts pour d'immédiates réalisations.***<sup>132</sup>

Philippe Henriot en appelle ensuite à un gouvernement « d'ordre, de sagesse et de justice, une collaboration aussi étendue que possible de tous ceux qui, sentant nettement le péril du collectivisme avoué ou camouflé, sont résolus à lui barrer la route. »<sup>133</sup> Ne nous y trompons pas, de tels propos sont assez emblématiques de l'homme qu'il est alors en 1932. En effet, contrairement aux caricatures très largement inspirées par son parcours durant la collaboration et, sans doute trop souvent véhiculées sur le personnage, Philippe Henriot n'est pas, à cette époque, un homme d'extrême droite à proprement parler. Il nous semble

<sup>128</sup> *Rapport du Commissaire de police délégué au Préfet de la Gironde, 29.04.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.*

<sup>129</sup> Rapport du Commissaire de police délégué au Préfet de la Gironde, 29.04.32, op.cit.

<sup>130</sup> Ibidem.

<sup>131</sup> Rapport du Commissaire spécial au Préfet de la Gironde, 09.04.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>132</sup> *Archives de l'Assemblée nationale, dossier personnel de Philippe Henriot.*

<sup>133</sup> Ibidem.

que nous avons alors bien davantage affaire à un acteur d'une droite que l'on peut sans nul doute qualifier de « dure », voire de nationaliste, mais qui est encore républicaine, en ce sens qu'elle ne le conduit pas, à ce moment là, à remettre directement en cause le consensus institutionnel républicain. Si Philippe Henriot veut être un homme d'ordre, cela s'explique sans doute plus simplement par le contexte dans lequel il est arrivé à la politique, via le chemin du catholicisme et contre le Cartel des gauches. Notre homme a probablement toujours gardé de cette époque le souvenir d'une instabilité ministérielle paralysante. Quand à son aversion quasi-pathologique pour le socialisme et plus encore pour le communisme - puisque c'est bien ce dont il s'agit lorsqu'il évoque « le péril du collectivisme » - elle a été sans doute alimentée à l'origine par un traditionalisme catholique. C'est ce traditionalisme catholique qui, en effet, le conduit à rejeter une doctrine porteuse d'un « athéisme radical » et d'une « théorie révolutionnaire visant à renverser totalement l'ordre établi »<sup>134</sup>. Elevé dans une stricte rigueur religieuse, comment Philippe Henriot aurait-il pu ne pas rejeter violemment les « Sans-Dieu militants »<sup>135</sup> ?

Après avoir fustigé, sur le terrain économique, les barrières douanières qui « ne pourront continuer à s'élever impunément, ni le jeu dangereux des représailles économiques se poursuivre longtemps »<sup>136</sup>, l'orateur de la FNC en appelle à un règlement international de la crise économique : « il n'est au pouvoir d'aucun pays livré à lui-même de remédier à un état de choses qui veut être étudié simultanément par toutes les nations qu'unissent leurs rapports économiques. »<sup>137</sup> Enfin, s'il confirme une nouvelle fois un sincère attachement à la paix, qu'il a déjà exprimé à de multiples reprises au cours de la campagne électorale qui s'achève, Philippe Henriot rappelle toutefois qu'elle ne doit pas être obtenue au prix de tous les renoncements :

***Attaché aussi profondément que quiconque à l'idée de paix, [...] je tiens en même temps à ce que soit garantie la sécurité de la France. J'aspire, avec tous mes concitoyens, à l'avènement d'un ordre international nouveau, où le droit se substituera à la force, mais que nous ne pouvons faire reposer que sur la soumission, le respect des contrats et la fidélité aux signatures librement échangées.***<sup>138</sup>

Concluant par un rappel de la filiation politique qui l'unit à l'abbé Bergey, Henriot paraît ne pas hésiter à en faire un gage de victoire :

***Il y a quatre ans, en confirmant l'abbé Bergey dans son mandat, vous avez approuvé d'éclatante façon la politique dont je viens de rappeler les grandes lignes. J'ai confiance que vous ne vous déjugerez pas et que le 1<sup>er</sup> mai prochain, c'est la même politique d'union, de concorde, de collaboration et de fraternité que vous ferez triompher sur mon nom.***<sup>139</sup>

Cette confiance apparente, le candidat Henriot l'exprime très largement dans une nouvelle contribution que publie *La Liberté du Sud-Ouest*, le jour même du premier tour, le 1<sup>er</sup>

<sup>134</sup> Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.315.

<sup>135</sup> Propos tenus en 1936 par le chanoine Lallemand, cité par Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.315.

<sup>136</sup> Archives de l'Assemblée nationale, dossier personnel de Philippe Henriot.

<sup>137</sup> Ibidem.

<sup>138</sup> Ibidem.

<sup>139</sup> Ibidem.

mai 1932. Il s'agit d'abord pour le polémiste de dire son admiration pour le président du Conseil, André Tardieu, qui a dirigé personnellement au niveau national la campagne des législatives<sup>140</sup> :

***Tardieu, c'est une politique nette, précise, lucide. C'est l'intelligence ouverte et jeune qui préfère [...] une politique à des définitions. C'est l'homme d'Etat qui excelle à s'assimiler les problèmes les plus ardu ; l'homme qui fait grande figure à la Chambre, mais aussi à La Haye ou à Genève. [...]Le peuple de France aime qu'on lui parle clair. En Tardieu, il se retrouve lui-même.***<sup>141</sup>

Au terme de l'un de ces réquisitoires dont il a le secret, contre « l'immense duperie socialiste »<sup>142</sup> et autres radicaux, « prisonniers de la formule électorale de 1924 »<sup>143</sup> ; Henriot en appelle à la poursuite « de l'œuvre d'assainissement entreprise par Tardieu »<sup>144</sup>.

Opposé comme on sait à Jacques Rodel, mais aussi au communiste Boudeau, au SFIO Vielle ou encore au républicain de gauche Guierre<sup>145</sup>, Philippe Henriot arrive en tête du premier tour des législatives, dans la quatrième circonscription girondine. Ayant obtenu 5257 suffrages sur les 12 941 exprimés ce jour-là dans la circonscription, immédiatement talonné par le candidat SFIO, le candidat de l'UPR n'est cependant pas élu au premier tour et se retrouve mis en ballottage<sup>146</sup>.

D'une manière générale, les sources disponibles permettent d'affirmer que la campagne d'entre-deux-tours que mène Philippe Henriot dans la semaine du 1<sup>er</sup> au 8 mai 1932 se déroule dans un climat plus violent qu'il ne l'a jamais été depuis le mois de janvier de la même année. Dans cette perspective, la soirée du 4 mai est intéressante, dans la mesure où elle permet justement de rendre compte de ce contexte. Place du 11 Novembre, Henriot prend la parole face à un auditoire de 3000 personnes, dont environ la moitié est composée d'opposants de gauche. Dans une atmosphère d'« obstruction systématique qui a duré jusqu'à minuit. Ceci par cris, sifflets, chants de l'Internationale et de l'Ave Maria »<sup>147</sup>, le candidat exprime sa conviction selon laquelle l'électorat de Jacques Rodel se reportera sur son nom le 8 mai. « Acclamé par les uns, sifflé par les autres, très énervé par certaines interruptions relatives à sa non-participation à la guerre, il a pu poursuivre son exposé tout en témoignant d'une grande fatigue et terminé dans les ovations enthousiastes de ses partisans. »<sup>148</sup>. L'orateur est finalement « reconduit à 300 mètres de là, à sa voiture par un millier de partisans et d'opposants poussant des cris divers. »<sup>149</sup>

<sup>140</sup> N. Roussellier, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.1188.

<sup>141</sup> « France d'abord », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 01.05.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>142</sup> « France d'abord », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 01.05.32, op.cit.

<sup>143</sup> Ibidem.

<sup>144</sup> Ibidem.

<sup>145</sup> Rapport du Commissaire spécial au Préfet de la Gironde, 09.04.32, op.cit.

<sup>146</sup> Commission de recensement des votes, scrutin du 1<sup>er</sup> mai, proclamation des résultats, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286. Voir aussi : « Résultats du premier tour des législatives », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 01.05.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.

<sup>147</sup> Rapport du Commissariat de police du 4<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 04.05.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>148</sup> Ibidem.

Deux jours plus tard, le 6 mai 1932, devant 6000 personnes, Henriot balaie l'argumentaire de ceux qui voient en lui le candidat de l'extrême droite, et en appelle une fois encore à l'Union nationale :

***Les étiquettes ne comptent pas et ne veulent rien dire. Il y a deux doctrines : le collectivisme et l'Union nationale. Et M. Henriot dans un mouvement d'éloquence demande à l'auditoire ce que deviendraient et la liberté et la fraternité si le collectivisme avec ses clameurs de haine, d'envie et de division venait à l'emporter.***<sup>150</sup>

Le 7 mai 1932, le candidat clôt sa campagne d'entre-deux-tours, en prenant la parole aux côtés de l'abbé Bergey, devant 4500 personnes massées dans la salle de l'Alhambra. En présence d' « un service d'ordre très sévère organisé par des volontaires de l'UPR »<sup>151</sup>, Henriot fait ce soir-là le « procès de la politique des socialistes et de l'alliance SFIO, radicaux et communistes. »<sup>152</sup> Alors que la réunion prend fin peu après 22h30, le candidat est porté en triomphe dans la rue Judaïque voisine<sup>153</sup>.

Le 8 mai 1932, au second tour des élections législatives, et au terme d'une semaine marquée par une lutte violente et par la surexcitation des esprits en Gironde<sup>154</sup>, Philippe Henriot emporte 6671 des 12 486 suffrages exprimés. S'imposant face au candidat SFIO Vielle, l'ancien professeur de Sainte-Foy-la-Grande est élu député et succède à Daniel Bergey dans la quatrième circonscription de la Gironde. Globalement, la victoire d'Henriot en Gironde apparaît assez inédite, tant il est vrai qu'au plan national, les élections du printemps 1932 correspondent à une certaine réédition des législatives de 1924 : recul de la droite et du centre, qui passent de 48,37% à 45,76% des suffrages exprimés<sup>155</sup>, retour au pouvoir d'Edouard Herriot et victoire du second Cartel des gauches. Ayant très probablement en tête le souvenir des jours d'avril 1926, Philippe Henriot brosse un tableau pessimiste et sans complaisance, quand à l'avenir de la nouvelle majorité en place :

***Ni M. Herriot ni M. Chautemps ne doivent éprouver à l'heure qu'il est une satisfaction sans mélange. Non seulement parce qu'au sein même de leur parti les divergences risquent de revêtir demain quelque acuité [...] mais aussi parce que le parti radical ne pourra gouverner sans un appoint qu'il préférerait assurément chercher sur sa gauche, sans que pourtant il soit assuré de n'être pas obligé parfois de loucher vers sa droite.***<sup>156</sup>

<sup>149</sup> Ibidem.

<sup>150</sup> **Rapport du Commissariat de police du 1<sup>er</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 06.05.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.**

<sup>151</sup> Rapport du Commissaire spécial sous-chef de service au Commissaire spécial chef de service, 07.05.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>152</sup> Ibidem.

<sup>153</sup> Ibidem.

<sup>154</sup> Rapport de la Direction de la sûreté générale, 09.05.32, Archives départementales de la Gironde, Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932, 3.M.282 à 3.M.286.

<sup>155</sup> Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.244.

<sup>156</sup> **« L'Encombrante Victoire », In La Liberté du Sud-Ouest, 16.05.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.46.**



Dans la continuité des positionnements exposés dans la seconde moitié des années 1920, le nouvel élu conclut par ces propos lapidaires :

***Le Cartel parlementaire, on l'a déjà vu, [...] c'est la division du travail, telle que nous l'avons connue [...] aux jours d'Edouard Herriot : le gouvernement officiel par les radicaux au pouvoir, le gouvernement occulte par les socialistes au contrôle. [...] M. Herriot a su vaincre. M. Léon Blum doit regarder avec plus de curiosité encore que nous comment il va exploiter sa victoire.***<sup>157</sup>

En parcourant l'article biographique que lui consacre *La Liberté du Sud-Ouest*, le 29 avril 1932, on peut lire ces mots : « Mais comment Philippe Henriot s'est-il lancé dans la politique ? À vrai dire, ce n'est pas lui qui est allé à la politique, c'est la politique qui est allée à lui. »<sup>158</sup> Malgré sa tonalité quelque peu surfaite et caricaturale, cette phrase résume néanmoins parfaitement bien la nature du parcours politique de Philippe Henriot durant les huit années qui séparent sa rencontre avec l'abbé Bergery de son élection à la députation, dans la quatrième circonscription de la Gironde. Huit années au cours desquelles le propriétaire agriculteur d'Eynesse connaît une ascension significative qui le hisse du militantisme catholique local et anonyme jusqu'aux portes de la Chambre des députés et qui lui permet d'entamer une véritable carrière politique nationale. Orateur de la Fédération nationale catholique, président-adjoint de l'Union populaire républicaine de la Gironde, membre du Comité exécutif de la Fédération Républicaine, député de la Gironde ; tels sont les titres conquis par Henriot durant la période. De son initiation politique sous le Cartel des gauches, dans un contexte de querelle religieuse, Philippe Henriot conserve une très grande aversion pour le socialisme et le radicalisme, auquel il reproche de surcroît une incapacité chronique à gouverner. Cependant, et nous l'avons déjà exposé, ce n'est pas à proprement parler un homme d'extrême droite qui entre au Palais-Bourbon au printemps 1932. D'une manière générale, ce sont les événements survenus lors de son premier mandat parlementaire qui précipitent un incontestable et violent processus de radicalisation du député de la Gironde. L'affaire Stavisky, le 6 février 1934, et dans une moindre mesure l'échec de l'expérience Doumergue sont les causes les plus fondamentales et les plus structurantes d'un cheminement intellectuel qui amène insidieusement Philippe Henriot, hanté par la « quête d'une rénovation nationale »<sup>159</sup>, à la tentation fasciste.

<sup>157</sup> *Ibidem.*

<sup>158</sup> « Philippe Henriot », in *La Liberté du Sud-Ouest*, 29.04.32, op.cit.

<sup>159</sup> Philippe Burrin, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Editions du Seuil, 2003.

## Chapitre II : Le premier mandat parlementaire, le glissement progressif vers l'antiparlementarisme et l'attraction fasciste

**(Mai 1932- Janvier 1936)**

Elu le 8 mai 1932, Philippe Henriot siège pour la première fois à la Chambre des députés le 1<sup>er</sup> juillet suivant, au sein du groupe Fédération Républicaine, à l'occasion de la session d'ouverture de la quinzième législature ; et ce dans un contexte dont on a tout lieu de croire qu'il ravive chez le député de la Gironde le souvenir des luttes qui le menèrent à la politique, huit ans plus tôt. Effectivement marquées par le succès de la gauche, tout à la fois radicale et socialiste, les élections du printemps 1932 aboutissent à la formation du second Cartel. Le 3 juin 1932, conformément à la formule électorale de 1924, Edouard Herriot devient une nouvelle fois président d'un Conseil radical, assorti d'un soutien socialiste sans participation<sup>160</sup>. Très vite, la majorité se heurte à nouveau à une conjoncture financière déplorable. La question des dettes interalliées, de même que celle des réparations allemandes ne font qu'aggraver la situation. Initialement fixées à 132 milliards de marks-or à la Conférence de Londres, en mai 1921, ces dettes sont réévaluées par le plan Dawes, en 1924, puis par le plan Young, en 1929, lui-même conçu comme définitif<sup>161</sup>. Dans la foulée, la crise économique qui éclate à l'automne de la même année aboutit d'abord à une suspension provisoire des versements dus par l'Allemagne, dans le cadre du moratoire Hoover de juillet 1931. Quand à elle, après avoir tenté de réduire le montant des réparations à 4 milliards de marks-or, la Conférence de Lausanne conclut à une suspension définitive des versements, en juillet 1932.

De son côté, poursuivant en cela son œuvre de journaliste d'opposition en même temps qu'il entame celle de parlementaire d'opposition, Philippe Henriot commente la situation avec l'ironie mordante dont il est, nous avons pu l'observer, pour le moins coutumier. Fustigeant d'abord Edouard Herriot qui, « avec art probablement, avec attendrissement certainement nous fera à la Chambre le pathétique tableau des difficultés qu'il aura rencontrées, des épreuves qu'on n'aura pas ménagées à son cœur pourtant si sensible »<sup>162</sup> ; le député de la Gironde s'en prend ensuite à la « tragi-comédie des réparations »<sup>163</sup> :

***Seulement, après la littérature, viendra l'arithmétique...Pauvre plan Young qui réduisait à 34 milliards [...] la contribution de l'Allemagne à la réparation***

<sup>160</sup> Assemblée nationale, Régimes politiques, Constitutions et Législatures depuis 1789, < <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/legislatures3rep.asp> >, consulté le 20.07.2011

<sup>161</sup> J. Bariéty, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.1072 à 1075.

<sup>162</sup> « L'agonie de Lausanne », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 10.07.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>163</sup> J. Bariéty, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.1074.

**des dommages qu'elle avait causés ! Depuis des jours, M.Herriot lutte pour que cette même Allemagne accepte enfin que nous lui fassions remise de 30 milliards sur 34. [...] Après quoi, dans quelques mois, après un nouveau moratoire, une nouvelle conférence de Bâle, de Genève, de Lausanne, de Berne ou d'ailleurs, [...] étudierait, à grand renforts d'experts, la « capacité de paiement » de l'Allemagne et conclurait à la nécessité de réduire sa dette à cinquante centimes... En vérité, à quoi bon ces comédies ?...**<sup>164</sup>

Dans ce contexte, le député de la Gironde exprime logiquement son refus d'approuver le paiement des dettes interalliées, essentiellement dues aux Etats-Unis :

**Mais du jour où c'est l'Amérique, elle-même, qui intervient dans nos relations avec nos débiteurs [...] ce jour-là, vraiment, c'est elle qui se retire tout droit à réclamer de nous ce qu'elle n'a pas permis que nous réclamions aux autres. [...] Wilson, Dawes, Young, Hoover, hélas ! Pour nous, ce ne sont plus que des noms de défaites. Et je suis de ceux qui refusent absolument que la série continue.**<sup>165</sup>

De façon générale, les sources disponibles nous portent à croire que Philippe Herriot fait preuve d'une relative discrétion à la Chambre au cours des premiers mois qui suivent son élection. Sans doute faut-il y voir la conséquence d'un nécessaire processus d'acclimatation à un environnement véritablement nouveau pour le député de la Gironde. Cette situation, Herriot la compense en revanche par une augmentation très sensible de la fréquence de ses contributions à *La Liberté du Sud-Ouest*, jusqu'à la fin de l'année 1932. Au-delà de la seule thématique des réparations, le nouvel élu s'en prend notamment à « la grande duperie des conférences »<sup>166</sup>. Simultanément, il exprime plus globalement une inquiétude grandissante vis-à-vis de la situation internationale.

Le 25 septembre 1932, Edouard Herriot prononce à Gramat un discours sur la politique extérieure française, dans lequel on peut lire ces mots : « La France ne hait aucun peuple, mais elle constate avec amertume que l'opinion allemande ne lui sait aucun gré des sacrifices consentis en évacuant la Rhénanie avant l'échéance, en acceptant le plan Young, puis les arrangements de Lausanne [...] »<sup>167</sup>

Quelques jours plus tard, Philippe Herriot réagit aux propos du président du Conseil : **[...] la paix était devenue, si j'ose risquer cette image, un cheval de bataille... Et M. Herriot [...] suivait avec docilité ses alliés et ses amis sur la route aventureuse des plus décevantes utopies. Le même M.Herriot déchanté aujourd'hui. Son discours de Gramat [...] n'est qu'un amer retour sur les désillusions sans nombre rencontrées par la France depuis des années.**<sup>168</sup>

Le député de la Gironde dénonce ensuite avec virulence les orientations qui ont été celles de la diplomatie française depuis la fin de la guerre :

<sup>164</sup> « L'agonie de Lausanne », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 10.07.32, op.cit.

<sup>165</sup> « L'irritante échéance », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 04.12.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>166</sup> « La poudre aux yeux ou la grande duperie des conférences », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 26.10.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>167</sup> Ministère des Affaires étrangères, Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-1945, Documents Diplomatiques Français, 1932-1939, 1<sup>re</sup> série (1932-1935), tome II, Paris, P.I.E-Peter Lang, 2006, p.215.

<sup>168</sup> « Les ennemis de la paix », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 09.10.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

***Eh ! Oui...L'histoire de notre politique internationale, c'est depuis quelques années, l'histoire de nos abdications stériles, de tous nos abandons sans récompense, de tous nos sacrifices sans compensation. [...] Des rumeurs se répandent. [...]Et le cliquetis des « Casques d'Acier » hante les insomnies de ceux à qui on avait dit que ces horreurs ne seraient plus possibles désormais.***<sup>169</sup>

Bien plus, il apparaît évident que l'ancien dauphin de l'abbé Bergey s'inscrit fondamentalement dans la continuité des aversions et des haines que nous lui connaissons. Ainsi, il attribue à Léon Blum la responsabilité de cette situation :

***Comment ! À l'heure où M. Herriot rappelle les sacrifices faits par la France à la cause de la paix [...] un homme s'écrie : « Tout cela est faux !... » Et il affirme, et il jure, et il proclame que la France ne songe qu'à armer, à tuer, à multiplier les menaces contre la paix du monde...Cet homme [...] c'est M. Léon Blum lui-même.***<sup>170</sup>

Et Henriot de conclure dans un implacable réquisitoire contre le socialisme :

***La menace contre la paix vient aujourd'hui de ceux qui, non contents de parler au nom de l'Allemagne, lui soufflent les arguments mensongers sur lesquels elle basera demain ses revendications et ses exigences. Cette campagne, voilà des années que le parti socialiste la mène chez nous.***<sup>171</sup>

Dans les mois qui suivent, lors de la Conférence mondiale du désarmement qui s'est ouverte à Genève depuis le mois de février précédent, le député de la Gironde condamne violemment ce qu'il considère comme des atermoiements d'Edouard Herriot :

***Jamais sans doute, chef de gouvernement ne tint dans des circonstances tragiques, un langage plus désabusé et à certaines minutes, plus désespéré. [...] Et plaidant sans foi pour le projet qu'il allait essayer de défendre, il eut des accents sous lesquels on sentit passer non seulement la crainte de la guerre, mais celle de la défaite.***<sup>172</sup>

Parallèlement, si on considère à nouveau les grandes orientations de politique intérieure mises en place par le second Cartel des gauches au cours de l'été 1932, le projet d'école unique, complètement porté par le ministre de l'Education nationale Anatole de Monzie, monopolise l'attention et devient un « élément fondamental de la plate-forme idéologique du parti radical »<sup>173</sup>. Destiné à en finir avec un système éducatif organisé en deux ordres socialement cloisonnés ; l'enseignement primaire gratuit d'une part, éventuellement poursuivi par l'enseignement primaire supérieur, et l'enseignement secondaire payant d'autre part ; ce projet d'école unique est approuvé par le congrès radical de Strasbourg, en 1920, ainsi que par la SFIO<sup>174</sup>. Lors des législatives de 1924, il est partie intégrante du programme électoral du Cartel des gauches, et d'ailleurs, Anatole de Monzie lui-même, s'était déjà fait l'avocat d'une unification des différentes filières d'enseignement, notamment

<sup>169</sup> Ibidem.

<sup>170</sup> « Les ennemis de la paix », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 09.10.32, op.cit.

<sup>171</sup> Ibidem.

<sup>172</sup> « Confiance ou Sursis ? », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 31.10.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>173</sup> Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.142.

<sup>174</sup> Ibidem, p. 141.

175  
dans un ouvrage paru en 1906, *Les Réformes scolaires*<sup>175</sup>. La victoire du second Cartel aux législatives du printemps 1932 permet ainsi à Anatole de Monzie de retrouver l'ancien ministère de l'Instruction publique qu'il avait déjà occupé sous Painlevé en 1925, et qu'il renomme ministère de l'« Education nationale »<sup>176</sup>. Notons que cette dénomination est tout à fait symptomatique des réformes que l'ancien avocat entend désormais mener dans ce domaine.

De son côté, Philippe Henriot, qui est aussi membre de la Commission de l'enseignement à la Chambre, exprime de très grandes réticences à l'encontre d'un projet qui, il est vrai, fournit à un parti radical déchiré par les querelles « un mythe qui est dans ses habitudes et qui est fait à sa mesure »<sup>177</sup>. Il nous paraît vraiment important de remarquer que cette opposition, le député de la Gironde la manifeste moins en tant que parlementaire d'opposition, qu'en tant que militant catholique, conformément à une ligne politique déterminée par la Fédération nationale catholique elle-même. Pour Corine Bonafoux-Verrax, « les catholiques de la FNC combattent la réforme de l'école unique pour ce qu'elle dit et surtout pour ce qu'elle ne dit pas mais qui constituerait son but ultime : le monopole de l'enseignement par l'Etat. » En d'autres termes, il faut comprendre que si les catholiques de la FNC en règle générale, et Philippe Henriot en particulier considèrent avec inquiétude le projet d'école unique, c'est précisément parce qu'ils sont convaincus que l'ambition première du gouvernement consiste à terme à établir un monopole étatique de l'enseignement, suivi d'une suppression pure et simple de l'enseignement libre. Notons d'ailleurs que les propos du député du Morbihan et militant catholique Ernest Pezet résument bien les appréhensions des milieux catholiques :

***L'Ecole Unique ? Qu'est-ce à dire ? Faut-il entendre simplement par là une réforme de l'enseignement qui rend plus accessible encore à toutes les intelligences, sans distinction d'origine ou de fortune, l'enseignement secondaire, puis le haut enseignement... ? Si elle n'était que cela, l'Ecole Unique mériterait bien des critiques, mais au regard de nos principes le projet n'aurait rien d'inquiétant a priori... Mais si, derrière le mot école unique, il y a, comme on est trop fondé à le croire une tentative secrète pour hâter la suppression de l'enseignement libre, on comprend l'émoi des catholiques.***<sup>178</sup>

Conformément à sa manière d'agir dont il est décidément plus que coutumier, le député de la quatrième circonscription bordelaise développe son réquisitoire au fil des pages de *La Liberté du Sud-Ouest* :

***M. Anatole de Monzie a inauguré en sa propre personne le premier ministre de l'Education Nationale. Dès lors, le calcul, l'orthographe et la grammaire deviennent de bien pauvres choses en face de l'« éducation » que ces Messieurs sont désormais chargés de dispenser. [...] L'esprit laïc descend en eux dans le Cénacle des écoles normales et leur dit : « Allez et enseignez à tous les enfants selon les principes des Loges Maçonniques. » [...] L'éducation est une expérience, n'est-ce pas, Monsieur le Ministre... Et puisque vous n'avez pas***

<sup>175</sup> E. Nadaud, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.827.

<sup>176</sup> Ibidem, p.827.

<sup>177</sup> Albert Thibaudet, *La République des professeurs*, Paris, Grasset, 1927, p.194, cité par Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.142.

<sup>178</sup> Cité par Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p. 143.

***d'enfants et qu'elle ne porte que sur les enfants des autres, est-il sûr que dans l'intimité vous n'ajouteriez pas avec un sourire désabusé ; une expérience « in anima vili... »***<sup>179</sup>

De façon générale, le projet gouvernemental d'école unique attise d'autant plus la colère des milieux catholiques qu'il s'accompagne d'inévitables débats, qui portent non seulement sur la gratuité de l'enseignement secondaire, mais également sur la mise en œuvre d'un processus de sélection et d'orientation de la scolarité.

Concernant la gratuité du secondaire, déjà, en 1930, un article de la loi de finances avait permis d'instituer la gratuité de la classe de sixième. L'année suivante, en dépit des engagements pris à l'époque par le gouvernement, la gratuité de la classe de cinquième est également adoptée. Il va sans dire que cet état de fait ne peut que heurter les postures intellectuelles répandues dans les milieux catholiques, et ce pour un ensemble de raisons. La première est toute théorique : dans la mesure où « le fondement même de la conception catholique de l'éducation repose sur le postulat que l'éducation des enfants appartient aux parents »<sup>180</sup>, il est effectivement logique que le financement des études des enfants doive demeurer un droit, mais également un devoir familial.

La seconde raison est financière, tant il est vrai que le coût d'une telle réforme est également régulièrement évoqué. Enfin, la troisième raison touche à la question de la liberté de choix entre enseignement public et enseignement libre. Pour les militants catholiques, le déséquilibre manifeste entre un enseignement public gratuit, et un enseignement libre qui continuerait à être payant, restreint inévitablement la liberté de choix des familles catholiques.

Enfin, l'exaspération des catholiques face aux processus de sélection et d'orientation qui tendent à être mis en place en début de secondaire attise la crainte originelle précédemment évoquée d'une étatisation de l'école.

Loin d'être isolé, on peut raisonnablement estimer que Philippe Henriot se fait le héraut du militantisme catholique, en développant pleinement un argumentaire de ce type, au cours de l'été 1932. C'est d'abord le thème de la gratuité qui fait les frais de la vindicte du député : « Je n'oserais pas me permettre de plaisanterie de mauvais goût en demandant à quels contribuables on s'adressera pour ce supplément de dépenses peu compatibles avec le principes des économies... »<sup>181</sup>.

Viennent ensuite la sélection et l'orientation :

***Malheur aux enfants moins bien doués intellectuellement que leurs camarades. On les orientera « vers une meilleure utilisation de leurs aptitudes ». [...] M. de Monzie, je le rappelais l'autre jour, admire la pédagogie soviétique parce qu'elle est un chef-d'œuvre de pédagogie d'Etat. La réalisera-t-il dans un pays aussi farouchement attaché que le nôtre à la liberté ? Aux ombrageuses et légitimes susceptibilités de la famille responsable substituera-t-il l'insolent autoritarisme d'un Etat irresponsable ? [...] Je refuse de m'incliner devant les orienteurs, éclos***

<sup>179</sup> « À l'ombre de M. de Monzie. Les convulsionnaires de Clermont-Ferrand », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 15.08.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>180</sup> Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.144.

<sup>181</sup> « À l'ombre de M. de Monzie. L'éclosion des orienteurs », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 22.08.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

**au soleil du nouveau Ministère de l'Education Nationale et instruments désignés de la plus décevante et de la plus funeste des tyrannies.**<sup>182</sup>

Cette argumentation, Henriot la développe également à travers la France, lors des congrès diocésains et des manifestations organisées par la Fédération nationale catholique, aux cours desquels il prend la parole. À la fin août 1932, devant le Congrès de l'Action catholique lorraine, qui se tient à Thionville, le député de Bordeaux déclare que « l'heure du repos n'a pas encore sonné. Les méthodes des adversaires de l'Eglise ont changé, et c'est sous le couvert d'un libéralisme bruyant que sournoisement ils attaquent l'Eglise. Mais le danger le plus pressant réside aujourd'hui dans le problème de l'éducation des enfants. »<sup>183</sup>

Deux mois plus tard, au cours d'une manifestation organisée par la FNC en octobre 1932, Henriot prend la parole à Séez, devant 5000 personnes :

**Les fonds que contribuable on a versés ponctuellement au percepteur vont faire vivre un enseignement dont on est convaincu qu'il est mauvais, et si, en conscience, l'on en veut un autre pour ses enfants, il faut s'imposer un nouveau sacrifice. Si l'on est pauvre, il faut les laisser subir le premier.**<sup>184</sup>

L'état des sources disponibles prouve qu'en dépit de toute l'attention qu'il accorde aux débats sur l'école unique, tout au long de l'été 1932, Philippe Henriot n'en oublie pas pour autant de signer durant la période quelques articles au vitriol dirigés contre ses adversaires politiques, au premier rang desquels viennent les socialistes :

**Depuis que le bolchevisme a gagné les salons et les ministères et qu'il est de bon ton de concéder des agréments artistiques à l'entrecroisement de la faucille et du marteau, le socialisme fait évidemment figure de distraction anodine pour débutants. [...] Nous commencerons à savoir nous défendre le jour où, au lieu de regarder les socialistes avec leurs camouflages diversifiés à l'infini, nous regarderons enfin en face le socialisme...Le socialisme identique à lui-même derrière ses masques innombrables. Le socialisme implacable, acharné à détruire et à ruiner, le socialisme éternel excitateur de haines, de violences et de meurtres [...].**<sup>185</sup>

Viennent ensuite les radicaux et Edouard Herriot, prisonniers d'une formule électorale qui leur ôtent toute indépendance :

**On nous demande de ne pas douter du patriotisme de M. Herriot. Ses sentiments ne sont pas en cause. Ce qui est en cause, c'est son indépendance. Et il aura beau mettre la main sur son cœur et nous jurer pathétiquement qu'elle est entière, elle ne l'est pas, et elle ne pourra pas l'être tant qu'il continuera d'accepter les chaînes dont le charge implacablement l'accablante tutelle de M. Blum.**<sup>186</sup>

<sup>182</sup> Ibidem.

<sup>183</sup> « Congrès d'Action catholique lorraine à Thionville », In *La Croix*, 25.08.32, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413450t/f5.langFR> >, consulté le 21.07.2011.

<sup>184</sup> « La FNC réunit à Séez 5000 manifestants en dépit du mauvais temps », In *La Croix*, 12.10.32, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413491k/f5.langFR> >, consulté le 21.07.2011.

<sup>185</sup> « La périlleuse équivoque », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 01.09.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>186</sup> « L'accablante tutelle », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 23.09.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

De façon plus générale, tandis que le 4 novembre 1932 s'ouvre à Toulouse le congrès radical, Philippe Henriot exprime sa croyance en une chute prochaine du troisième cabinet Herriot :

***Si M. Herriot, au lieu de courir les routes d'Espagne, eût fréquenté les couloirs de la Chambre et eût entendu les conversations de ses propres amis, il eût pu répéter le mot fameux... « Mais il n'est question que de ma mort là-dedans. » En vérité, il n'était question que de ses remplaçants de demain. Combien de temps le gouvernement durera-t-il, nul n'en sait rien. Mais personne ne nie qu'il soit condamné. L'épée socialiste est suspendue sur sa tête et les longs bras de M. Blum attendent l'heure propice pour trancher le fil qui la retient. [...] Au gouvernement, dans le parti radical, même dans le parti SFIO, les craquements et les fissures se multiplient. Dans les coulisses les compétences se révèlent et les dévouements s'offrent. Le Président du Conseil ne manquera pas de successeurs !***<sup>187</sup>

A la fin de l'été 1932, Philippe Henriot ne s'est pas manifesté à la Chambre et a semblé se concentrer sur les seules colonnes de *La Liberté du Sud-Ouest* ainsi qu'aux manifestations FNC. C'est à l'automne qu'éclatent deux scandales retentissants, deux affaires politico-financières qui offrent à Philippe Henriot ses premières interventions dans l'enceinte du palais Bourbon : l'affaire de l'Aéropostale, et tout particulièrement celle des fraudes fiscales sur les valeurs étrangères.

Tout à la fois guidé par la nécessité du rétablissement des comptes publics, mais également par une évidente volonté de raffermissement de son prestige personnel, Edouard Herriot dévoile un ensemble de mesures nouvelles dédiées à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales.

C'est dans ce contexte que, le 27 octobre 1932, les autorités françaises perquisitionnent les locaux d'une des principales banques suisses implantées à Paris, la Banque commerciale de Bâle<sup>188</sup>.

Très vite, les conclusions sont sans appel : plusieurs établissements bancaires helvétiques se livrent depuis de nombreuses années, sur le territoire national, à des opérations d'évasion et de fraude fiscales. Parfaitement illégales au regard des lois françaises, celles-ci ont bénéficié à environ un millier de riches contribuables de l'hexagone, parmi lesquels « trois sénateurs, une douzaine de généraux, deux évêques, d'anciens ministres, des grands industriels, comme la famille Peugeot, ou encore la famille Coty, propriétaire entre autres de l'influent quotidien *Le Figaro*. »<sup>189</sup> Les sommes dont il est question sont particulièrement élevées et avoisinent au minimum un milliard de francs, alors même que certaines estimations n'hésitent pas à avancer un montant au moins deux fois plus élevé<sup>190</sup>.

C'est dans cette conjoncture qu'intervient Philippe Henriot, au cours du débat mouvementé qui se tient à la Chambre, le 10 novembre 1932. *La Liberté* en rend compte

<sup>187</sup> « *Craquements et fissures* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 05.11.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>188</sup> Sébastien Guex, « *Les origines du secret bancaire suisse et son rôle dans la politique de la Confédération au sortir de la seconde guerre mondiale* », In *Genèses*, n°34, mars 1999, p.14, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\\_1155-3219\\_1999\\_num\\_34\\_1\\_1549](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1999_num_34_1_1549) >, consulté le 22.07.2011.

<sup>189</sup> Ibidem, p.14.

<sup>190</sup> Ibidem, p.14.



dans les termes élogieux dont le quotidien est coutumier quand il s'agit du député de la Gironde :

***Nous ne sommes pas aveuglés par l'amitié quand nous accordons une réelle importance à l'entrée en lice de Philippe Henriot. Ce fut l'occasion, pour ceux de ses collègues qui ne le connaissaient pas encore, de constater ce dont il était capable. Le rédacteur de « L'Ordre » ne déclarait-il pas, à l'issue de la séance, que M. Henriot s'était affirmé comme un des meilleurs orateurs de la Chambre ? En outre, le débat présentait un réel intérêt...Il avait révélé des collusions bizarres, et chez certains un zèle ardent pour la moralité publique et pour la sincérité fiscale qui ne s'accompagnait pas [...] d'une volonté très ferme de faire la lumière immédiate. M. Philippe Henriot, tout en appuyant énergiquement les mesures proposées pour la découverte et le châtimement des coupables, a obligé quelques députés trop malins à dévoiler leur jeu... Son intervention ne fut donc pas seulement brillante, mais utile.***<sup>191</sup>

Miné par son incapacité à dégager une voie moyenne entre la SFIO et les modérés, le troisième cabinet Henriot chute, le 14 décembre 1932. Tandis qu'à Paris, le socialiste indépendant Paul-Boncour forme le nouveau gouvernement, Philippe Henriot est de retour dans sa circonscription bordelaise, et prend la parole devant un auditoire de sympathisants, dans la soirée du 19 décembre. Ce type d'intervention, répété trois fois au cours du seul mois de janvier 1933, mérite qu'on s'y attarde, dans la mesure où il synthétise les préoccupations politiques qui sont alors les siennes, depuis la lutte contre la formule électorale de Cartel jusqu'à la situation internationale. En exprimant une vision personnelle sur le climat politique national du moment, il y a là aussi pour le député de la Gironde une occasion de rendre compte de son activité parlementaire depuis son élection au printemps précédent.

La *Liberté du Sud-Ouest* ne s'y trompe pas :

***Au cours de sa campagne électorale, le député de la quatrième circonscription avait promis à ses électeurs de venir périodiquement s'entretenir avec eux afin de soumettre à leur verdict son attitude et ses votes. M. Philippe Henriot a tenu parole et, [...] donnait, lundi soir, au Cinéma-Royal, une réunion publique et contradictoire où il a rencontré les plus ardentes sympathies et connu un nouveau autant que magnifique succès.***<sup>192</sup>

Pour ce qui concerne la politique intérieure, jouant à fond la carte du parlementaire d'opposition, le nouveau président de l'Union populaire républicaine de la Gironde entend démontrer que la formation du cabinet Paul-Boncour ne change strictement rien à une situation de blocage politique. En effet, toute action gouvernementale demeure invariablement paralysée par l'attitude des socialistes qui, s'ils ne participent pas officiellement, n'en continuent pas moins de tirer toutes les ficelles : « M. Philippe Henriot prononce un sévère réquisitoire contre le Cartel. Il montre comment les radicaux au pouvoir ne peuvent gouverner qu'avec le soutien des socialistes lesquels se refusent toujours à prendre la moindre responsabilité. »<sup>193</sup>

<sup>191</sup> « Les fraudes fiscales sur les valeurs étrangères. L'intervention de Ph. Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 14.11.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>192</sup> « Philippe Henriot rend compte de son mandat », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 21.12.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>193</sup> Ibidem

Notons au passage que le député de la Gironde utilise exactement le même type d'argumentaire pour commenter la déclaration ministérielle que prononce devant la Chambre le président du Conseil le 22 décembre 1932 :

**Alors, M. Blum monta à la tribune. Il y fut plus lointain, plus dédaigneux, plus insolent que jamais. De sa voix lasse et désabusée, il vint nous annoncer qu'il étendrait à Paul-Boncour [...] la protection qu'il avait donnée à Edouard Herriot. [...] Cette protection hautaine, énigmatique et condescendante, M. Paul-Boncour l'accepta, et avec lui tous les radicaux-socialistes, depuis longtemps accoutumés, d'ailleurs, à ramper sous la cravache de leurs alliés.**<sup>194</sup>

Henriot revient ensuite sur l'affaire des fraudes fiscales pour déplorer « qu'on amuse le public avec ces scandales »<sup>195</sup>, afin de masquer une conjoncture déplorable, d'autant plus que « le gouvernement du cartel n'a rien fait pour lutter contre la vie chère ou le chômage, ni pour résoudre les graves problèmes de l'heure présente. »<sup>196</sup>

Abordant ensuite la question du désarmement, Henriot condamne tout à la fois les exigences allemandes et les trop nombreuses concessions faites par la France au service d'un idéal de paix :

**Le président de l'UPR montre l'angoisse de M. Herriot devant les exigences de l'Allemagne et en face des sacrifices si mal récompensés qu'a consentis notre pays. Certes, dit-il, tout le monde veut la paix, mais il faut savoir quel est le meilleur moyen de la servir et je n'ai eu d'autre souci que de voter, non pas en partisan, mais en français.**<sup>197</sup>

Henriot conclut en brochant une nouvelle fois un tableau sans complaisances de l'attitude américaine face aux thématiques des dettes et des réparations allemandes :

**L'Allemagne refuse de payer ses dettes, [...] les observateurs américains présents aux conférences n'ont jamais engagé leur pays ; l'intervention si souvent inopportune des Etats-Unis ne nous a jamais valu la moindre clause de sauvegarde. Depuis douze ans, la France fait des sacrifices et abandonne sa créance pour écouter les appels qu'on lui adresse afin d'assurer la paix et la réconciliation des peuples.**<sup>198</sup>

Dans les jours qui suivent, prenant acte de la situation catastrophique dans laquelle la crise économique, le moratoire sur les réparations et les dettes interalliées ont plongé la France, Paul-Boncour affirme sa détermination à rétablir l'équilibre des finances publiques. C'est dans ce contexte qu'au début de janvier 1933, à la rentrée des Chambres, Henriot refuse de voter le budget, présenté par Henry Chéron, nouveau titulaire du portefeuille des Finances, et qui a déjà donné la preuve de son orthodoxie financière sous Poincaré :

**On m'a fait observer qu'en ne votant pas le budget [...] je faisais ce que j'ai souvent reproché à mes adversaires socialistes. Je précise que je n'ai jamais reproché aux socialistes de refuser de voter tel ou tel budget. Je leur ai reproché**

<sup>194</sup> « Quelque chose de très neuf », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 27.12.32, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.47.

<sup>195</sup> « Philippe Henriot rend compte de son mandat », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 21.12.32, op.cit.

<sup>196</sup> Ibidem.

<sup>197</sup> Ibidem.

<sup>198</sup> Ibidem.

**de ne pas voter un budget par principe. [...] Pour ma part, je ne vote pas un budget par principe. Je vote un budget qui me paraît offrir un minimum de garanties et un équilibre à peu près sincère. En ne votant pas [...] je manifestais d'abord ma réprobation de ce qu'on le demandât à la Chambre sans lui fournir la plus légère indication de ce que serait, dans ses grandes lignes, le budget lui-même. [...] Je ne prends pas un escamoteur pour un ministre des Finances, même quand il fait des mots à la tribune [...].**<sup>199</sup>

Au-delà de la seule perspective financière, ces derniers propos sont également intéressants car ils sont révélateurs d'une animosité politique très largement partagée à droite à l'encontre d'un ministre des Finances, dont la seule présence au sein d'un cabinet de gauche est vécue comme une véritable trahison. Ceci est très clairement confirmé à travers les propos du député de la quatrième circonscription girondine :

**Les trahisons politiques sont devenues monnaie beaucoup trop courante dans la politique contemporaine pour qu'on trouve encore une saveur quelconque à une volte-face de plus. Dans le cas de M. Chéron, ce qu'on ne peut pas savoir de façon précise, c'est s'il a eu pour but de trahir ses amis d'hier ou pour intention de torpiller ses amis d'aujourd'hui.**<sup>200</sup>

Pour autant, malgré une possible instrumentalisation politique dirigée contre Henry Chéron, les sources disponibles attestent qu'on ne peut pas raisonnablement douter de la sincérité des inquiétudes exprimées par Philippe Henriot quant à la situation économique nationale. Devant le Conseil National de la Fédération Républicaine réuni le 11 janvier 1933 sous la présidence de Louis Marin pour examiner la situation politique à la rentrée des Chambres, le député de la Gironde en appelle ainsi à des mesures d'inspiration protectionniste telles que, la dénonciation des traités de commerce, l'abolition de la clause de la nation la plus favorisée et la conclusion d'accords préférentiels. Elles « apporteront à notre production nationale toute la protection à laquelle elle a droit, faciliteront la reprise d'échanges aujourd'hui paralysés et corrigeront le déficit de notre balance commerciale »<sup>201</sup> :

D'une manière générale, lorsque l'on cherche à restituer le parcours politique de Philippe Henriot durant l'entre-deux-guerres, l'année 1933 constitue une véritable difficulté. Alors que se succèdent les cabinets ministériels ; Paul-Boncour jusqu'au 28 janvier, Daladier jusqu'au 24 octobre, Sarraut jusqu'au 23 novembre, et enfin Chautemps ; les sources consultées ne fournissent pas d'indications significatives sur l'activité du député de la Gironde durant la période. De même, on ne retrouve pas ses habituelles et si fréquentes contributions à *La Liberté du Sud-Ouest* tout au long de cette même année 1933. Dans ces conditions, si on prend en compte l'ensemble de la presse nationale, seule *La Croix* nous éclaire quelque peu et encore de façon relativement marginale. Outre un nombre limité de manifestations organisées par la Fédération Républicaine au cours desquelles il prend la parole<sup>202</sup>, on y apprend que 1933 est vraisemblablement une année de militantisme

<sup>199</sup> « Douzième provisoire et dépenses définitives », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 06.01.33, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.48.

<sup>200</sup> « Quelque chose de très neuf », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 27.12.32, op.cit.

<sup>201</sup> « Au Conseil National de la Fédération Républicaine », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 12.01.33, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.48.

<sup>202</sup> Voir notamment : « La campagne de propagande de la Fédération républicaine », In *La Croix*, 07.03.33, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413615z/f5.langFR> >, consulté le 22.07.2011.

catholique intense pour le président de l'Union populaire républicaine de la Gironde. Au congrès de l'Action catholique de Digne, à la mi-mai 1933, Henriot prend ainsi la parole devant 3000 personnes sur le thème : « Être catholique, c'est s'inspirer de sentiments chrétiens et de principes religieux dans la vie familiale, sociale et nationale »<sup>203</sup>. Le 24 juin, au Puy, le député de la Gironde traite la question de l'enseignement. Il fait encore de même à Rennes le 21 septembre. Au cours de ses interventions il supplie « les chefs de famille et tous les défenseurs de l'école catholique de ne faire qu'un pour la défense de cette école si chèrement acquise et objet de tant de sacrifices, qu'on voudrait leur ravir »<sup>204</sup>.

Enfin, dans le Poitou, le 21 novembre, Henriot dénonce une crise morale : « On a tout inventé afin qu'il ne soit plus question de vocables aux résonances chrétiennes. Alors nous avons toutes les crises : politiques, économiques, financières, extérieures et ministérielles. »<sup>205</sup>

Si l'année 1933 ne présente pas d'intérêt significatif, il en va tout autrement pour ce qui concerne 1934. Il nous semble ainsi pouvoir affirmer à bon droit que 1934 est une année tout à fait primordiale, en ce sens qu'elle représente une véritable césure. Dans la carrière politique de Philippe Henriot, il y a fondamentalement un avant et un après 1934. Contrairement aux accusations lancées par bon nombre de ses adversaires politiques, le Philippe Henriot qui force les portes de la Chambre des députés au printemps 1932 n'est pas à proprement parler un homme d'extrême droite. Il nous semble que nous sommes bien davantage en présence d'un représentant d'une droite « dure », politiquement autoritaire et empreinte d'un évident traditionalisme catholique. Conformément à la thèse défendue précédemment, cette droite est encore républicaine, dans la mesure où elle ne conduit absolument pas Henriot à remettre directement en cause le régime républicain, pas plus qu'elle ne l'amène à entretenir des rapports avec la droite ligueuse, alors en pleine ascension. En revanche, il est évident que le Philippe Henriot post-1934 est un homme violemment radicalisé, dorénavant véritable tenant d'une extrême droite nationaliste, antiparlementaire, et qui entretient une ambiguïté certaine vis-à-vis du fascisme. Déception, rancœur et haine sont les éléments constitutifs de cette véritable mue politique entamée par le député de la Gironde. Déception face à l'instabilité ministérielle qu'il peut observer depuis 1932, bien loin de l'œuvre de redressement national à laquelle il aspire ; haine d'une formule électorale cartelliste incapable de remédier aux effets de la crise économique et d'empêcher le réarmement allemand, qui perdurent pourtant depuis des années, et dont seuls les socialistes, il en est convaincu, sortent gagnants. Rancœur vis-à-vis des scandales politico-financiers qui émaillent la vie politique française dès le début des années 1930, avec un point culminant en 1934 avec l'affaire Stavisky et les émeutes du 6 février. Incontestablement, ces événements contribuent à installer progressivement un antiparlementarisme virulent que désormais Philippe Henriot ne cherche pas à dissimuler.

Au début de janvier 1934, l'affaire Stavisky est petit à petit révélée au grand jour et sature littéralement la scène politique nationale. C'est en 1928 que Serge Alexandre Stavisky, ukrainien naturalisé en 1910, crée à Paris une entreprise de prêts sur gages qui noue bientôt des liens étroits avec les Crédits municipaux de plusieurs villes françaises

<sup>203</sup> « Le congrès de Digne », In *La Croix*, 19.05.33, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4136785/f4.langFR> >, consulté le 22.07.2011.

<sup>204</sup> « Le congrès régional des Amicales bretonnes de l'enseignement catholique », In *La Croix*, 23.09.33, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413783x/f2.langFR> >, consulté le 22.07.11.

<sup>205</sup> « Manifestation de l'Action catholique », In *La Croix*, 21.11.33, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413831r/f1.langFR> >, consulté le 22.07.11.

afin de mettre en œuvre un mécanisme d'escroquerie qui vise à falsifier massivement les bons de caisse émis par ces établissements. Escroc de haut vol, Stavisky entretient simultanément des relations suivies avec plusieurs représentants de la classe politique française. En 1931, recommandé par le député radical de Paris Gaston Bonnaure, Stavisky entre en contact avec Joseph Garat, député-maire de Bayonne et réussit à le convaincre de créer un Crédit municipal dans sa ville. À la fin de l'année 1933, le montant de l'escroquerie s'élève déjà à 258 millions de francs. Le 24 décembre, le directeur du Crédit municipal de Bayonne est arrêté pour émission de faux bons et détournement de fonds publics, à la suite d'un contrôle du ministère des Finances<sup>206</sup>.

Alors que l'étendue du réseau d'appuis dont a bénéficié Stavisky est encore loin d'être révélée, c'est dans ce contexte que le 4 janvier 1934, Philippe Henriot adresse à Eugène Raynaldy, ministre de la Justice du cabinet Chautemps, une demande d'interpellation :

***Sur le scandale financier qui vient d'éclater à Bayonne et sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour faire de la protection de l'épargne autre chose qu'un thème à discours ; pour empêcher les escrocs avérés de jouir en toute tranquillité d'une liberté qu'ils emploient à exploiter la confiance publique, et pour mettre fin au spectacle intolérable et démoralisant qu'offre aux travailleurs et aux épargnants l'étrange impunité qui couvre nombre de personnages tarés qui se targuent, et trop fréquemment avec raison, de puissantes protections officielles.***<sup>207</sup>

Deux jours plus tard, le 6 janvier 1934, lors du dîner parisien des Affinités françaises, Henriot prononce un discours qui est intéressant à double titre ; d'abord parce que la tonalité antiparlementaire ne fait plus le moindre doute, mais aussi et surtout parce que ce discours est une remarquable pièce à conviction de la radicalisation qui gagne irrémédiablement le député de la quatrième circonscription de Bordeaux.

Commentant l'évènement, conformément à son habitude, *La Liberté du Sud-Ouest* évoque un discours qui « est autre chose qu'un exercice de rhétorique même brillant. C'est une magistrale critique de la dégénérescence des mœurs politiques et parlementaires qui mérite de retenir l'attention »<sup>208</sup>.

Ce soir-là, dans des propos dont la violence atteint un degré qu'on ne lui connaissait pas, Philippe Henriot moque ainsi « ces mauvais lutteurs que sont les braves gens »<sup>209</sup>, tout au plus capables de s'empêtrer dans d' « éternelles et vaines doléances »<sup>210</sup> :

***Nous recevons, dans notre courrier de députés, des sommations. Des individus ou des groupements nous disent : « Cette gabegie, ce gaspillage des deniers publics passent vraiment les bornes : Nous vous avertissons que nous ne paierons plus d'impôts, que nous ne voterons plus pour les députés qui auront accepté ces impôts nouveaux ! » Si c'était vrai ! Mais vous les paierez ces impôts.***

<sup>206</sup> Pour un résumé synthétique de l'affaire, voir Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.43 à 44.

<sup>207</sup> « L'affaire du Crédit municipal de Bayonne. Philippe Henriot adresse une demande d'interpellation », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 04.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>208</sup> « La France et les Partis. Un magistral exposé de Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 06.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>209</sup> Ibidem.

<sup>210</sup> Ibidem.

**Mais vous voterez aux élections prochaines pour ce député, parce qu'il sera l'homme de telle combinaison grâce à laquelle vous envisagez la fin de vos misères. Comme si la fin d'une crise comme celle-ci pouvait dépendre de je ne sais quelle combinaison parlementaire, de je ne sais quel syndicat d'intérêts, qu'on décorerait du nom de « Concentration », d' « Union Nationale », ou de tout autre nom aussi périmé que ce qu'il prétendrait recouvrir !**<sup>211</sup>

Si on peut aisément considérer que de tels propos sont pour le moins savoureux, tant il est vrai que tout au long de la campagne électorale de 1932, Henriot s'était justement systématiquement présenté comme un candidat d'Union Nationale ; il n'en reste pas moins évident qu'ils attestent d'une complète perte de confiance du député dans les combinaisons politiques propres à un système parlementaire :

**Ah ! Comme ils ont raison, ceux qui prétendent que l'Union nationale a d'abord besoin d'être définie ! Qu'est-ce que cela fut l'Union nationale de 1926 ? Simplement la juxtaposition dans un même ministère de personnalités venues de tous les points de l'horizon politique, qui ne s'étaient pas préoccupées d'avoir un programme commun et qui, consentant une trêve partielle [...], organisèrent leurs opérations de telle façon que nos amis - enfin, ceux que nous sommes obligés d'appeler ainsi - n'étaient plus là que comme un pavillon destiné à couvrir la continuation d'une politique qu'ils n'avaient jamais cessé de combattre.**<sup>212</sup>

Condamnant violemment une conjoncture dans laquelle « ce n'est pas notre trésorerie, ce n'est pas un milliard qui s'en va chaque semaine. Ce qui s'en va, c'est quelque chose de plus grave : notre passé, nos traditions, nos forces spirituelles, tout ce qui fait, le jour venu, les éléments de résurrection d'un peuple. »<sup>213</sup>, Henriot envisage un éventuel salut dans la jeunesse, développant des propos dont il nous semble qu'ils traduisent déjà de façon diffuse l'ambiguïté précédemment évoquée vis-à-vis du fascisme :

**Le salut ? Où est-il, sinon dans la jeunesse ? Ce qui a fait la résurrection de l'Allemagne, celle de l'Italie, c'est moins l'action personnelle de Mussolini et d'Hitler que l'impulsion généreuse de la jeunesse italienne. On ne rallie une jeunesse qu'autour d'un idéal. [...] Je ne connais que deux idéaux : l'un s'appelle la foi. Il y a trente-cinq ans que la législation de mon pays travaille à la détruire. [...] L'autre, c'est la patrie. Depuis quelques années, il devient scandaleux de parler de la patrie. »**<sup>214</sup>

Et Henriot de conclure en appelant à une vaste œuvre de redressement national qui transcenderait les partis et le système parlementaire :

**L'heure est venue de briser ce cadre et de tenter le grand ralliement des volontés françaises, des intelligences françaises, de sonner le rassemblement des élites. [...] À chacun de nous, quelle que soit la place qu'il occupe, en haut ou en bas de l'échelle sociale, riche ou pauvre, artisan, employé, patron, homme de lettres, homme d'armes, il faut inculquer la certitude qu'un seul mot renferme toutes**

<sup>211</sup> *Ibidem.*

<sup>212</sup> *Ibidem.*

<sup>213</sup> « La France et les Partis. Un magistral exposé de Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 06.01.34, op.cit.

<sup>214</sup> *Ibidem.*

***les possibilités et toutes les vertus grâce auxquelles nous pourrions demain envisager comme certain le salut de notre pays [...] : servir. »<sup>215</sup>***

Globalement, on aurait tort de croire que de tels propos n'ont d'autres résultats que de cantonner Philippe Henriot dans un espace politique marginal. Bien au contraire, le député de la Gironde se fait ici l'apôtre d'une ligne politique dont André Tardieu lui-même a fait son cheval de bataille, et qui se répand rapidement chez nombre d'anciens modérés: la révision constitutionnelle. Déçus par les échecs électoraux de mai 1924, et plus encore de mai 1932, une fraction notable des modérés, c'est-à-dire de la droite supposée républicaine, en vient à croire que son incapacité à s'établir durablement au pouvoir n'est pas véritablement due à ses prises de positions politiques, mais bien aux dysfonctionnements du système politique lui-même. Généralement partisans d'une régénération démocratique et républicaine, ces hommes ont effectivement tendance à se rapprocher des milieux antiparlementaires, « qu'il s'agisse des nationalistes ou des conservateurs »<sup>216</sup> ; simplement parce qu'ils ne croient pas les partis traditionnels et autres parlementaires capables de mener à bien une réforme de cette envergure.

Très présent à la Chambre et dans les milieux parisiens en ce début d'année 1934, Henriot ne délaisse pas pour autant sa circonscription bordelaise. C'est ainsi qu'à la suite de la disparition de Paul Glotin, Conseiller Général du deuxième canton de Bordeaux, le député de la Gironde se porte candidat à sa succession. La Liberté publie l'appel qu'il adresse aux électeurs, le 2 janvier 1934 :

***La disparition prématurée de M. Paul Glotin a laissé vacant le siège de Conseiller Général du deuxième canton de Bordeaux. Je sollicite aujourd'hui de vous l'honneur de lui succéder. [...] Et certain de n'avoir à aucun moment cessé de mériter la confiance que vous m'avez accordée, je vous demande de m'en renouveler le témoignage en me permettant de collaborer sur le plan départemental à la défense des intérêts que vous m'avez donné si souvent l'occasion de servir sur le plan parlementaire.<sup>217</sup>***

Les sources disponibles montrent qu'après avoir été mis en ballottage le 7 janvier, malgré les 2399 voix<sup>218</sup> qui se sont portées sur son nom, le député de la Gironde est effectivement élu le 14 janvier, avec 3108 voix<sup>219</sup>, face au socialiste Talbot. Pour La Liberté, il s'agit d'une incontestable défaite des néos-socialistes, dont le maire de Bordeaux, Adrien Marquet, est l'un des dirigeants les plus en vue :

***Si M. Talbot, avec tous les magnifiques concours mis à son service, n'a eu que la moitié des voix de Philippe Henriot, ce n'est pas lui qui a été battu. M. Talbot n'était que le paravent derrière lequel s'abritait M. Marquet pour tirer autrement***

<sup>215</sup> *Ibidem.*

<sup>216</sup> Mathias Bernard, *La Guerre des Droites*, op.cit., p.79 à 80.

<sup>217</sup> « *Election au Conseil Général, 2<sup>ème</sup> canton de Bordeaux. Candidature Philippe Henriot* », In *La Liberté du Sud-Ouest, 02.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.*

<sup>218</sup> « *Scrutin de ballottage du 14 janvier 1934. La candidature de Philippe Henriot* », In *La Liberté du Sud-Ouest, 11.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.*

<sup>219</sup> « *Elections cantonales* », In *La Croix*, 16.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413877d/f2.langFR> >, consulté le 25.07.11.

***qu'à découvert sur le président de l'UPR. Le vaincu, le seul vaincu de ces deux journées, c'est le parti socialiste de France et son chef M. Marquet.***<sup>220</sup>

Mais c'est décidément à Paris, en ces jours de janvier 1934, que Philippe Henriot conquiert chaque jour la popularité, mais aussi la haine. À la mi-janvier, l'affaire Stavisky est de retour devant la Chambre. Arrêté, on l'a vu, en décembre 1933, le directeur du Crédit municipal de Bayonne met en cause le député-maire de la ville qui est arrêté à son tour le 7 janvier 1934. Le 8 éclate la nouvelle du suicide de Stavisky, en fuite depuis des jours, dans une villa de Chamonix. Aussitôt, la rumeur d'un crime d'Etat se répand, notamment relayée par l'extrême droite : Stavisky aurait été assassiné afin d'éviter une éventuelle compromission de ses appuis politiques. Notons par exemple que le 10 janvier, Léon Daudet signe un éditorial de *L'Action française* au titre sans équivoque : « Camille Chautemps, chef d'une bande de voleurs et d'assassins »<sup>221</sup>. Très vite, l'implication de Gaston Bonnaure est révélée, de même que celle du ministre des Colonies, Albert Dalimier, contraint à la démission dès le 9 janvier. Plusieurs patrons de la presse radicale, Dubarry à *La Volonté*, et modérée, Camille Aymard à *La Liberté*, sont également compromis.<sup>222</sup>

Le jeudi 18 janvier 1934, alors que la Chambre traite ce jour-là le projet de loi portant fixation du budget général pour l'année 1934 ; c'est dans ce contexte que Philippe Henriot monte à la tribune :

***La justice est saisie de l'affaire Stavisky, tellement saisie qu'elle en est paralysée. Depuis que le gouvernement a obtenu un vote de la Chambre, on a cessé de faire quelque chose. Plus d'arrestations, plus d'inculpations ! Je suppose que personne, ici ne prétend favoriser un étouffement, par ailleurs assez bien organisé.***<sup>223</sup>

Et le député de la Gironde poursuit :

***On a inquiété des comparses, pour peut-être mieux nous faire oublier les autres. L'enquête n'a-t-elle pas été menée par la Sûreté générale ? Ne pouvons-nous pas demander au gouvernement les raisons du dosage des arrestations ? Un journaliste à droite, un journaliste à gauche.***<sup>224</sup>

Pour *La Croix*, sous la plume du journaliste Marcel Gabilly, « L'atmosphère fut rapidement celle des grands débats, c'est-à-dire passionnée à l'extrême » :

***C'est que M. Henriot, dont on connaît la combativité, portait des coups sérieux à son adversaire, qui était en l'occurrence, le gouvernement. Servi par une éloquence prenante, le député de la Gironde donna rapidement à l'Assemblée l'impression que, malgré les promesses faites [...] et renouvelées [...] la justice***

<sup>220</sup> « Union Populaire Républicaine. La quinzaine girondine », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 16.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>221</sup> Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.44.

<sup>222</sup> Ibidem, p.44.

<sup>223</sup> « L'affaire revient devant la Chambre. Philippe Henriot intervient », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 19.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>224</sup> « L'affaire revient devant la Chambre. Philippe Henriot intervient », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 19.01.34, op.cit.



**ne suivait que bien lentement son cours et que bien des côtés de l'affaire avaient encore besoin de lumière.**<sup>225</sup>

Afin de réellement prendre la mesure de la véritable atmosphère de tension extrême qui règne ce jour-là à la Chambre, il est intéressant d'observer qu'à l'issue de la séance, une violente altercation éclate dans la salle des Quatre Colonnes, entre Philippe Henriot et le ministre de l'Éducation nationale, Anatole de Monzie, dont le nom avait été mis en cause par le député de la Gironde lors de son intervention : « M. de Monzie tenta de se jeter sur son contradicteur, mais des collègues s'interposèrent. Le déchaînement des passions était tel qu'il faillit en résulter une mêlée générale »<sup>226</sup>. Détail savoureux s'il en est, « un député radical-socialiste, juché sur une banquettes, criait à l'adresse de M. Henriot : « Il faut lui casser la gueule, c'est le seul moyen de la lui fermer, et cela, il le faut à tout prix ! » »<sup>227</sup>

Le lendemain, 19 janvier 1934, dans *La Liberté du Sud-Ouest*, le député de la Gironde n'hésite pas à voir dans cet incident une véritable tentative de diversion orchestrée par le gouvernement, tout en affirmant sa détermination à faire éclater toute la vérité :

**M. de Monzie veut détourner sur sa personne, incidemment nommée, une attention qui se porte sur beaucoup d'autres. Libre à lui ; je ne me laisserai pas manœuvrer, et la diversion, si habilement montée, ne saurait plus maintenant protéger ni les coupables ni les complices. [...] M. Camille Chautemps, loin de nous accuser de discréditer le parlement, devrait se rendre compte que c'est nous qui essayons de sauver ce qui lui reste encore d'honneur et de dignité.**<sup>228</sup>

Lorsqu'on la replace dans une perspective générale, il est d'abord impératif de remarquer que c'est véritablement son intervention du 18 janvier 1934, reprise par la plupart des grands titres de la presse nationale, toutes tendances confondues, qui confirme l'envergure politique nationale qu'est en train d'acquiescer le député de la Gironde :

**Et cet homme, si insaisissable aux courtiers du pouvoir et de la corruption, se révéla, dès qu'il monta à la tribune comme un orateur complet et merveilleux. [...] Son éclatante victoire dut confirmer chez ses adversaires la croyance au caractère maléfique de son ascension.**<sup>229</sup>

Plus globalement, des questions méritent ensuite d'être posées : Philippe Henriot se borne-t-il à exprimer une réelle et sincère indignation ? Tout au contraire, cherche-t-il à exploiter politiquement un scandale à l'ampleur somme toute relativement limitée<sup>230</sup> ; non seulement dans le but de précipiter la chute d'un gouvernement qu'il exécra et d'une formule cartelliste qu'il dénonce depuis plus de dix ans, mais aussi et surtout pour combattre un système politique tout entier que le député de la Gironde considère comme le principal obstacle à toute velléité de redressement national ? Les sources consultées nous incitent à penser que

<sup>225</sup> Marcel Gabilly, « Un débat passionné au Palais-Bourbon sur le scandale Stavisky », In *La Croix*, 20.01.34 ;

bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413882v.langFR> >, consulté le 25.07.11.

<sup>226</sup> Ibidem.

<sup>227</sup> Ibidem.

<sup>228</sup> « Pour les lecteurs de la « Liberté », les impressions de Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 20.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>229</sup> Maurice Lanoire, « Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 23.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>230</sup> Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.44.

la réponse se situe probablement à mi-chemin entre ces deux positions. La colère initiale du nouveau ténor de la Fédération républicaine n'est pas feinte. Elle est quelque part une manifestation d'une rancœur accumulée depuis plusieurs années qui va progressivement contribuer à installer un mécanisme de radicalisation. Pour autant, peut-on affirmer de façon certaine que Philippe Henriot ne s'est pas livré à une instrumentalisation de l'affaire Stavisky, conformément à « la volonté de la droite de l'exploiter politiquement contre les hommes qui exerçaient le pouvoir depuis 1932 »<sup>231</sup> ? Répondre à cette question de façon binaire ne nous semble pas envisageable. Pour autant, et malgré son indignation incontestable, Henriot s'est sans nul doute très vite résolu à exploiter l'affaire le plus avant possible, avec l'objectif avoué de tenter une rupture matérialisée par la chute du cabinet Chautemps.

Sous la plume d'Henri de Kérillis, cet organe de la droite nationaliste et conservatrice qu'est *L'Echo de Paris* ne s'y trompe pas :

***L'énorme succès du discours de M. Philippe Henriot n'est pas dû seulement au grand talent de l'orateur, mais au fait qu'il a sorti du nouveau et prononcé des noms. [...] Dans cet ignoble marécage, dans cette pourriture, M. Chautemps s'enfonça peu à peu. Il n'en sortira pas. S'il ne part pas volontairement, il s'effondrera sous les huées.***<sup>232</sup>

À l'autre bout de l'échiquier politique, *L'Humanité* ne dit pas autre chose :

***Ce député réactionnaire, certes, n'est point qualifié pour donner à autrui des leçons de moralité. [...] Mais M. Henriot, animé par le souci d'attaquer les « gauches », a fourni hier des précisions accablantes, des documents-massue, qu'il nous faut mettre sous les yeux des travailleurs. [...] Le ministère Stavisky chancelle.***<sup>233</sup>

Dans les jours qui suivent, alors même que les manifestations autour du Palais-Bourbon se multiplient, gagnent en intensité, et contribuent à la mise en place progressive d'un climat insurrectionnel<sup>234</sup>, l'intense campagne que mène Jean Ybarnégaray, député Fédération Républicaine des Basses-Pyrénées, en faveur de la constitution d'une commission d'enquête monopolise l'essentiel des débats parlementaires :

***M. Chautemps ne plaint pas sa peine, et personne ne lui reprochera de n'avoir pas multiplié les efforts pour annoncer la lumière tout en se contentant de l'obscurité. Mais tout cela ne sert de rien. [...] La réalité, c'est toujours les questions posées par M. Henriot à la tribune de la Chambre, c'est le désir***

<sup>231</sup> Serge Berstein, *Le 6 Février 1934*, Paris, Gallimard-Julliard, 1975, cité par Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.44.

<sup>232</sup> Henri de Kérillis, « Le gouvernement s'enfonça », In *L'Echo de Paris*, 20.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k815059c.langFR> >, consulté le 25.07.11.

<sup>233</sup> « Chautemps et sept de ses ministres fréquentaient et servaient Stavisky », In *L'Humanité*, 19.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k404890g.langFR> >, consulté le 25.07.11.

<sup>234</sup> « Les manifestations aux alentours du Palais-Bourbon », In *La Croix*, 25.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413886c/f2.langFR> >, consulté le 25.07.11.

**de lumière qui anime toute la nation et qui s'exprime par la campagne de M. Ybarnégaray en faveur de la commission d'enquête.**<sup>235</sup>

Le 23 janvier 1934, alors que l'ordre du jour est consacré au budget des services pénitentiaires, Henriot est de nouveau à la tribune de la Chambre pour évoquer, plein d'ironie, l'affaire Stavisky : « Vous ne vous étonnez pas [...] que je poursuive mon discours, à propos des prisons, sur ceux qui y sont et ceux qui devraient y être »<sup>236</sup>. C'est dans une atmosphère particulièrement agitée ; faite de « Bravos et huées, clameurs et apostrophes, cris de colère et rires, claquements de pupitres et suspension de séance aux accents de l'Internationale »<sup>237</sup> ; que le député de la Gironde entame l'un de ces réquisitoires dont il est désormais coutumier, depuis son intervention du 18 janvier : Ce qui est grave, c'est que « des escrocs comme Stavisky aient trouvé chez des hommes politiques des appuis précis et que des démarcheurs se soient servis de lettres de ministres pour perpétrer leurs escroqueries »<sup>238</sup>. S'il ne s'agit évidemment pas ici de restituer l'intégralité du débat, il faut néanmoins remarquer que la mise en cause directe par Henriot du ministre de la Justice, Eugène Raynaldy, pour son implication présumée dans une autre escroquerie bancaire, l'affaire Sacazan, fait figure de véritable coup de tonnerre dans l'enceinte du Palais-Bourbon<sup>239</sup>.

À l'issue de cette nouvelle séance orageuse, Camille Chautemps obtient malgré tout un vote de confiance, par 367 voix contre 201<sup>240</sup>. Enthousiaste, *Le Petit Parisien* loue le stoïcisme du président du Conseil qui, « s'est livré, avec son habileté et sa fermeté coutumières et avec un vif souci d'objectivité, à une mise au point méticuleuse, s'attachant à montrer en quoi les faits évoqués étaient ou bien inexacts ou bien interprétés dans une intention malveillante »<sup>241</sup>. Au contraire, pour *La Liberté du Sud-Ouest*, « la vérité c'est que les questions posées par notre député son demeurées sans réponse, [...] que le gouvernement a peur de la lumière, mais qu'il faudra bien arriver à voter la commission d'enquête sous peine de voir le peuple refuser sa confiance aux élus [...] »<sup>242</sup>

Quoi qu'il en soit, ce vote de confiance ne laisse qu'un ultime répit au cabinet Chautemps, qui, plus que jamais, est au bord du précipice. Quatre jours plus tard, le 27 janvier 1934, irrémédiablement embourbé dans l'affaire Sacazan, Eugène Raynaldy présente sa démission au président du Conseil. Comme nous l'avons vu, les archives

<sup>235</sup> « L'escroquerie de Bayonne. Soubresauts ministériels », In *Journal des Débats Politiques et Littéraires*, 21.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k507572n.langFR> >, consulté le 25.07.11.

<sup>236</sup> « Philippe Henriot a continué son vigoureux réquisitoire devant une assemblée très orageuse », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 24.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>237</sup> « L'affaire Stavisky. Troisième débat à la Chambre », In *Le Petit Parisien*, 24.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6279839.langFR> >, consulté le 25.07.11.

<sup>238</sup> Ibidem.

<sup>239</sup> Voir à ce propos : « Chautemps-Stavisky couvre les compromissions de son équipe ministérielle », In *L'Humanité*, 24.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k404895c.langFR> >, consulté le 25.07.11.

<sup>240</sup> « Après le troisième débat sur l'affaire Stavisky », In *La Croix*, 25.01.34, op.cit.

<sup>241</sup> « L'affaire Stavisky. Troisième débat à la Chambre », In *Le Petit Parisien*, 24.01.34, op.cit.

<sup>242</sup> « Philippe Henriot a continué son vigoureux réquisitoire devant une assemblée très orageuse », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 24.01.34, op.cit.

disponibles permettent de confirmer, que Philippe Henriot est directement à l'origine de la chute du garde des Sceaux. En effet, c'est le député de la Gironde qui le premier dénonce directement et nommément l'implication présumée de Raynaldy dans cette escroquerie bancaire qui présente de grandes similitudes avec le scandale Stavisky. Il importe néanmoins de ne pas s'y tromper : nous sommes très clairement ici face à une opération de récupération éminemment politique. Malgré les violentes accusations portées contre lui par Philippe Henriot, les travaux historiques ultérieurs ont permis de montrer qu'à ce moment là, le ministre de la Justice a déjà mis un terme définitif à sa collaboration dans cette affaire, et ce dès lors qu'il l'a estimée suspecte<sup>243</sup>. Pour autant, conformément à une stratégie rigoureusement identique à celle qu'il paraît suivre dans l'affaire Stavisky, Henriot exploite et instrumentalise l'affaire Sacazan, qui, dans l'atmosphère d'indignation populaire qui domine ce mois de janvier 1934, est une occasion de plus d'en finir avec les hommes au pouvoir depuis les législatives de 1932. Pour Gaétan Sanvoisin, auquel il accorde ce jour-là un entretien pour le compte du *Figaro*, « M. Philippe Henriot, député de la Gironde, est l'homme du jour. [...] » :

***Grâce surtout à M. Henriot, nul n'ignore qui nous conduit. Il a stigmatisé avec éclat le gouvernement de l'impudence et du scandale. C'est parce qu'il est courageux avec simplicité et hardi sans morgue que le député de la quatrième circonscription de Bordeaux entend monter vers lui la sympathie populaire. [...] Ces suffrages spontanés de l'admiration et de la confiance ne sont pas rangés les uns ou les autres sous une étiquette politique. Ils traduisent, en dehors et au-dessus des partis, la gratitude du peuple de France.***<sup>244</sup>

Plus globalement, les propos que tient Philippe Henriot au cours de cet entretien sont une confirmation irréfutable de la radicalisation du député de la Gironde. Biensûr, il est difficile de l'assimiler au processus de dérive des modérés qu'a évoqué Mathias Bernard à propos de la Fédération républicaine du Rhône<sup>245</sup>, tant il est vrai que Philippe Henriot n'a, à proprement parler, jamais été un modéré. Malgré tout, en ces jours de janvier 1934, nous ne sommes plus face au polémiste, certes acide et virulent, de la seconde moitié des années 1920. Nous ne sommes plus face au jeune député franchissant pour la première fois les portes de l'Assemblée. Désormais, nous sommes bien face à un antiparlementariste violent et sans concessions. Entendons-nous bien, le président de l'UPR a toujours régulièrement dénoncé les modes de fonctionnements parlementaires, au moins depuis le milieu des années 1920. Malgré tout, jusqu'à l'affaire Stavisky, on pouvait éventuellement considérer que cette situation était générée par les prises de position et l'orientation politique des majorités parlementaires radicales et socialistes qui se sont succédées quasiment sans interruption depuis 1924, bien plus sans doute qu'au système parlementaire lui-même.

A partir de l'affaire Stavisky, il est désormais indéniable que c'est le système institutionnel lui-même qui fait les frais de l'antiparlementarisme de Philippe Henriot, décidément devenu parlementaire antiparlementaire :

<sup>243</sup> Assemblée nationale, Base de données des députés français depuis 1789, < [http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_dept=6633](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6633) >, consulté le 26.07.11.

<sup>244</sup> Gaétan Sanvoisin, « Un entretien avec M. Philippe Henriot », In *Le Figaro*, 27.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2975862.langFR> >, consulté le 26.07.11.

<sup>245</sup> Mathias Bernard, *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, Editions L'Harmattan, 1998, 432 pages.

**Le monde parlementaire vit à part dans la nation. Peu après que l'élu nouveau a fait son entrée dans l'hémicycle il appartient à un nouvel univers. Un univers anémiant et dont le souffle sape les énergies, diminue les caractères, annihile les volontés. Il faut beaucoup de ténacité et d'empire sur soi-même pour ne pas céder rapidement aux influences dégradantes. Elles offrent, par ailleurs, tellement de commodités ! Elles permettent de se reposer si béatement sur le mol oreiller des lâchetés et des lâchages quotidiens !**<sup>246</sup>

Fustigeant un Palais-Bourbon qui « est le nid des compromissions et des artifices »<sup>247</sup>, le député de la Gironde conclut à l'impossibilité d'une véritable réforme parlementaire : « Les parlementaires ne peuvent pas se réformer eux-mêmes. [...] Confier aux mandataires du suffrage universel le soin d'assainir, de rénover le système dont ils dépendent serait une œuvre vaine »<sup>248</sup>.

De la même manière, Henriot évoque un véritable divorce entre la classe politique et l'opinion publique, entre pays légal et pays réel, et ce dans des termes qui n'ont rien à envier aux discours des ligues d'extrême droite :

**Mes adversaires en sont réduits, faute d'arguments, [...] à me traiter de réactionnaire. Vocabulaire usé ! Je hausse les épaules. La nation ne veut plus entendre parler d'hommes de droite et d'hommes de gauche. Cette classification est périmée ! [...] La partie est engagée entre les hommes aux mains propres et les hommes aux mains sales. Gare !**<sup>249</sup>

Et Philippe Henriot de conclure :

**Il y a en ce moment un réel sursaut d'indignation à travers la France entière et non pas seulement contre des hommes et contre des partis, mais contre les mœurs politiques qui engendrent la corruption et risqueraient, en se prolongeant, de salir le peuple le plus généreusement idéaliste de l'univers. [...] Une ardente jeunesse s'est battue, est prête à se battre, d'autres songent à la suivre. Il faut que justice se fasse.**<sup>250</sup>

Philippe Henriot développe le même type d'argumentaire dans l'enceinte du théâtre parisien des Ambassadeurs, au cours de la soirée de ce même 27 janvier 1934, dans le cadre d'une conférence au titre sans équivoque : « L'envers du décor au Palais-Bourbon ». Ce soir-là, en s'adressant à son auditoire, le député de la Gironde n'hésite pas à assimiler l'Assemblée à un véritable théâtre parfaitement incapable de représenter la nation :

**Vous n'avez pas pénétré comme nous dans les coulisses, vous n'avez pas vu comme nous cet envers du décor, vous n'avez pas ressenti comme nous cette impression glaçante qui nous saisit dès que rentrant dans ce théâtre où tout est factice, nous n'y retrouvons plus, dès la porte franchie, que les masques, les rôles, les maquillages et l'artifice.**<sup>251</sup>

<sup>246</sup> Gaëtan Sanvoisin, « Un entretien avec M. Philippe Henriot », In *Le Figaro*, 27.01.34, op.cit.

<sup>247</sup> Ibidem.

<sup>248</sup> Ibidem.

<sup>249</sup> Ibidem.

<sup>250</sup> Ibidem.

<sup>251</sup> Philippe Henriot, *L'envers du décor au Palais-Bourbon*, Paris, Editions des Ambassadeurs, p.23.

Et Henriot de poursuivre sur une condamnation sans appel des mœurs parlementaires, mais également d'un système politique tout entier :

***Vous ne savez pas ce que c'est que d'arriver tout vibrant des sentiments du pays auquel on se mêle et de n'entendre plus parler que d'ordres du jour, de dosages politiques, de majorité probable et d'apprendre que l'art suprême est de soutenir un ministre jusqu'à l'heure où il est opportun de faire sa cour au ministre de demain.***<sup>252</sup>

Revenant sur le scandale Stavisky, l'ancien professeur de Sainte-Foy-la-Grande défend la nature de ses interventions à la Chambre :

***Ce qui est le véritable scandale, c'est qu'on ne se scandalise plus. Et pourtant comment ne pas sentir qu'il est des heures dans la vie d'un peuple où les silences deviennent des complicités ? Besogne politique, dit-on de certaines interventions. Mais non : besogne française. Discrédit jeté sur la Chambre ? Allons donc, occasion offerte à la Chambre de ne pas mériter ce discrédit. Comment admettre un instant que la réprobation soit pour ceux qui dénoncent les fautes et non pour ceux qui les commettent ? Etre un leader politique, un manœuvrier habile, un ministre de demain, pauvre ambition. Mais être de tout son cœur le haut-parleur de la conscience nationale, quelle fortune inespérée, quelle source légitime d'espérance et de fierté !***<sup>253</sup>

Conséquence directe de la campagne de protestation menée contre lui depuis un mois par les tenants de la droite nationaliste et de l'extrême droite, le ministère Chautemps est finalement acculé à la démission le 28 janvier 1934. Si son rôle reste étonnamment souvent ignoré par les travaux historiques portant sur la période, nous avons pu observer à quel point Philippe Henriot, par ses interpellations extrêmement violentes et ses révélations, est l'un des principaux artisans de la chute d'un homme qu'il déteste pour tout ce qu'il représente à ses yeux :

***La dynastie par excellence du radicalisme et de la franc-maçonnerie. [...] Avec son visage légèrement crispé et inquiet, son regard fuyant, sa voix insinuante à la fois et incisive, son étonnante flexibilité d'esprit, ce sourire furtif et contraint qui passe comme une ombre sur son masque blafard, il symbolise à merveille l'action tenace, obstinée et souple de la secte dont il est le prototype.***<sup>254</sup>

Dans *La Revue Hebdomadaire*, François Le Grix use d'un ton définitif pour voir en Philippe Henriot le héraut victorieux d'une France des honnêtes gens, toute entière dressée contre une majorité cartelliste parisienne noyée dans les scandales :

***Je les ai vu pleuvoir sur le bureau de Philippe Henriot, [...] ces centaines, bientôt ces milliers de lettres, d'adresses, de télégrammes, venus de tous les points de la France, ces témoignages passionnés d'adjuration et de ferveur. [...] Si pourtant, à la voix de cet homme, elle allait se retrouver, se réunir, cette France des honnêtes gens ! Si enfin, et surtout, pour la première fois depuis si longtemps qu'on ne***

<sup>252</sup> Ibidem.

<sup>253</sup> Philippe Henriot, *L'envers du décor au Palais-Bourbon*, op.cit., p.18.

<sup>254</sup> Philippe Henriot, *Le 6 février*, Paris, Flammarion, 1934, p.42 à 43.

***saurait dire combien de temps, elle allait recommencer non seulement de sentir juste, mais de penser vrai et d'agir droit !***<sup>255</sup>

À Bordeaux, *La Liberté du Sud-Ouest* adopte un ton triomphant :

***Après une résistance et des soubresauts dignes d'une meilleure cause ; après s'être vu, comme un organisme en décomposition, amputé successivement de deux de ses membres, le gouvernement, frappé à mort dès le début par les deux interventions de Philippe Henriot, s'en va, non pas comme il le prétend dans la pleine liberté de son action et la haute dignité de sa conscience, mais sous la pression d'une opinion publique unanime. Le premier acte est accompli.***<sup>256</sup>

Dans les jours qui suivent la chute du ministère Chautemps, les droites antiparlementaires nationalistes et/ou conservatrices, considèrent qu'elles sont les porte-paroles du pays et appellent à la constitution d'un ministère de salut public. Instrument de l'œuvre de redressement national à laquelle elles aspirent, ce ministère serait en même temps le fossoyeur de cette majorité néo-cartelliste plus que jamais honnie et issue des législatives du printemps 1932.

Pour *La Liberté du Sud-Ouest* :

***La tâche du Président de la République est singulièrement grave. L'espoir vient de naître dans l'âme du pays. Le danger de la décevoir une fois de plus pourrait avoir des conséquences imprévisibles. Il nous faut un gouvernement de salut public et de salubrité publique et non pas au pouvoir une faction ou un parti.***<sup>257</sup>

Pour Jean Guiraud :

***[...] Le pays ne veut plus de ces ministères de partis, dont l'objet principal est de faire leur cuisine, ni de ces gouvernements de la République des camarades [...]. Ce qu'il nous faut, c'est un ministère de salut public et d'honnêteté politique qui soit décidé à rendre la France la place qui lui revient dans les Conseils des nations, à redresser une situation financière de plus en plus précaire et à désencrasser toute notre administration et toute notre politique intérieure faussées par l'immoralité.***<sup>258</sup>

Dans ce contexte, il est rapidement évident que la formation d'un second cabinet Daladier, à ossature radicale mais élargi vers le centre, ne correspond en rien aux souhaits de la droite. S'il passe pour un homme énergique et volontaire, le nouveau président du Conseil ne peut évidemment pas incarner cette sorte de résurrection nationale ardemment réclamée par une fraction croissante de cette droite.

Pour Philippe Henriot, « composer une équipe semblable après les leçons d'hier, c'est vouloir défier le bon sens » :

<sup>255</sup> Propos rapportés par *La Liberté du Sud-Ouest*, « Le rôle de Philippe Henriot », 28.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>256</sup> « Les conséquences de l'intervention de Philippe Henriot. Le ministère Chautemps est démissionnaire », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 28.01.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>257</sup> *Ibidem*.

<sup>258</sup> Jean Guiraud, « Un ministère de salubrité politique et de salut public ! », In *La Croix*, 30.01.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413890f.langFR> >, consulté le 31.07.11.

**[...] Des conférences ont lieu. On annonce des sanctions. On propose des levées d'immunité parlementaire. On accepte la commission d'enquête. Mais rien ne vient, sauf ça et là le coup qui frappe un subalterne. Quand mettra-t-on la main au collet des responsables ? Apaiser l'opinion, ce n'est pas lui donner le change.**<sup>259</sup>

Bien plus, le député de Bordeaux ne voit dans le ministère Daladier qu'une énième perpétuation de la formule cartelliste qui domine la vie politique nationale depuis plusieurs années :

**M. Daladier, prisonnier de son parti et de ses amis, vient de montrer une fois de plus qu'il est infiniment plus têtu qu'énergique. Il aura à compter avec la haine de M. Blum, l'amertume de M. Marquet, l'envie fielleuse de M. Herriot. Le problème demeure ainsi le même depuis dix-huit mois. Rien n'a changé, sinon qu'il a bien fallu après les révélations faites à la Chambre, se débarrasser de quelques indésirables. La France attendait autre chose. Faudra-t-il donc que la colère populaire se charge de balayer, elle-même, la République des Camarades ?**<sup>260</sup>

Au total, et le ton qui est employé dans cet article ne laisse guère planer le doute, il est clair qu'en cette fin du mois de janvier 1934, le député de la quatrième circonscription de la Gironde est politiquement désabusé. Comme bon nombre d'hommes de droite qui ont durement ressenti la défaite électorale de 1932, Philippe Henriot a non seulement vu dans le scandale Stavisky une occasion magnifique d'en finir définitivement à court terme avec les formules électorales cartellistes, mais aussi à plus long terme, et par voie de conséquence, une occasion de rénovation d'un système parlementaire que la droite juge responsable de tous ses maux puisqu'elle ne parvient plus à s'imposer depuis le printemps 1924 et la défaite du Bloc national.

Dans ces conditions, le retour au pouvoir de Daladier le 30 janvier contribue largement à la poursuite du processus de radicalisation de l'ancien dauphin de l'abbé Bergey, et le convainc que le redressement national attendu ne passera pas par la voie parlementaire :

**Obstiné dans son interprétation étroite de la Constitution, le président Lebrun, en quête de ces hommes nouveaux dont on parle sans cesse et qu'on ne trouve jamais, appelait Edouard Daladier. Stupeur ! Eh quoi ! Une fois de plus les mêmes ! Et pour les mêmes besoins ! Et pour les mêmes complicités !**<sup>261</sup>

Est-ce à dire que Philippe Henriot en appelle à la constitution d'un régime autoritaire, sur le modèle, peut-être, de cette Italie mussolinienne qu'il admire ? Loin de céder à la tentation de répondre à cette question à l'aune de ce que fut Philippe Henriot sous Vichy, il est important d'établir qu'à ce stade, les sources disponibles ne permettent pas d'y répondre avec exactitude. En revanche, il est certain que l'évocation de cette « colère populaire » qui doit « balayer la République des Camarades » indique une totale perte de confiance dans le fonctionnement du système institutionnel, en même temps que la phraséologie employée rapproche très fortement le président de l'UPR des rhétoriques de l'extrême droite ligueuse. Les émeutes du 6 février 1934, puis l'échec de la tentative Doumergue ne feront qu'accentuer cette tendance.

Au cours de l'après-midi et de la soirée du 6 février 1934, tandis que le cabinet Daladier sollicite la confiance de la Chambre ; et alors que l'Union nationale des combattants appelle

<sup>259</sup> Philippe Henriot, « L'attente », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 03.02.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>260</sup> *Ibidem*.

<sup>261</sup> Philippe Henriot, *Le 6 Février*, op.cit., p.78.



à manifester contre la compromission parlementaire révélée par le scandale Stavisky ; les principales ligues convergent vers le Palais-Bourbon, pour protester contre le limogeage du préfet de police, Jean Chiappe, jugé trop complaisant à leur encontre. Se heurtant aux barrages qui défendent l'accès de l'Assemblée, leur mobilisation dégénère rapidement en une véritable émeute. Menacées d'être débordées, les forces de l'ordre ouvrent le feu sur les assaillants. Le bilan est sanglant et peut être établi à dix-sept morts. Malgré le vote de confiance obtenu au cours de la soirée, par 360 voix contre 220, Daladier ne parvient pas à se maintenir au pouvoir, et démissionne le lendemain, 7 février 1934.

De façon générale, les émeutes du 6 février 1934 ont un retentissement considérable, et autorisent globalement deux interprétations différentes. Pour les gauches françaises, il s'agit d'un complot « fasciste » orchestré par la droite et l'extrême droite, pour renverser la République par un coup d'Etat. Au contraire, pour les droites, les « honnêtes gens », qui n'ont fait qu'exprimer leur colère face à la multiplication des affaires et autres scandales entachant la vie politique nationale, se sont fait tirer dessus<sup>262</sup>.

Philippe Henriot, qui n'est pas à Paris ce jour-là<sup>263</sup>, souscrit pleinement à cette thèse dans *Le 6 février*, ouvrage qu'il publie quelques mois plus tard :

***[...] une autorité qui joue avec le péril et le défi, en chassant un préfet de police en période troublée ; [...] une autorité qui le lendemain du massacre de dix-sept morts, ni les jours suivants d'ailleurs, n'exprimera aucun regret, - cette autorité-là n'est plus que de la violence et de la violence criminelle.***<sup>264</sup>

Plus généralement, le député de la Gironde balaie l'hypothèse du complot et voit dans les émeutes une éclatante confirmation du diagnostic sans complaisances qu'il pose sur le système parlementaire : « Rien sans doute n'apparaîtra plus surprenant aux historiens de l'avenir que la promptitude avec laquelle fut établie cette version qui devait être pendant quelques semaines et contre toute évidence la version officielle des responsables et de leur clientèle »<sup>265</sup>.

D'autre part, il est intéressant de remarquer qu'Henriot partage l'analyse, présentée systématiquement par les milieux catholiques, qui tend à engager la responsabilité indiscutable de la franc-maçonnerie dans cette journée du 6 février alors qu'elle est déjà compromise dans l'affaire Stavisky au travers de laquelle certains de ses membres les plus éminents sont impliqués :

***Car toute cette corruption, tout ce travail effrayant de désorganisation, cet empoisonnement lent qui nous minait, c'était précisément l'œuvre d'une dictature à laquelle il s'agit maintenant d'arracher notre patrie. Cent fois dénoncée, elle a cent fois résisté victorieusement. Veillant simultanément à tout, contrôlant l'armée, épiant l'école, elle réalisait infatigablement son plan : « Être sentie partout, n'être découverte nulle part. » [...] Oui, dictature, une dictature qui se croyait tout permis ; qui, obstinément, dissimulait les tares, encourageait les arrivistes, casait ses créatures, rassasiait les profiteurs, protégeait les coupables,***

<sup>262</sup> Ibidem. Voir aussi : Corinne Bonafoux-Verrax, op.cit., p.266 et Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.80 à 81.

<sup>263</sup> Voir : « *La splendide réunion de Philippe Henriot à l'Alhambra* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 06.02.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>264</sup> *Philippe Henriot, Le 6 Février, op.cit., p.56.*

<sup>265</sup> Ibidem, p.10.

***achetait les consciences [...] Ah ! Terreur de prononcer son nom, son vrai nom ! Pourquoi laisser ce masque [...] sur ce visage sinistre : la Franc-maçonnerie ?***<sup>266</sup>

Convaincu de l'existence « d'un véritable guet-apens organisé contre les nationaux »<sup>267</sup>, Philippe Henriot vote dès le 7 février, avec les autres membres du groupe parlementaire de la Fédération républicaine, un ordre du jour dédié aux « Français tombés au cours de la nuit tragique du 6 Février »<sup>268</sup>.

Quatre jours plus tard, 11 février 1934, le président de l'UPR dépose une proposition de résolution à la Chambre, qui réclame la constitution d'une commission « chargée d'examiner s'il y a lieu de mettre en accusation, pour « crimes commis dans l'exercice de leurs fonctions », de MM. Daladier, Frot et leurs collègues du précédent gouvernement »<sup>269</sup> :

***Au moment où l'apaisement est réclamé par tous, la Chambre doit pourtant se souvenir que l'apaisement ce n'est pas l'oubli de la justice... Paris a été pendant plusieurs heures le théâtre d'une guerre civile d'autant plus révoltante que des hommes armés s'acharnaient sur leurs concitoyens sans défense. »***<sup>270</sup> ***Et Henriot de conclure : « Si les manifestations sont devenues l'émeute, c'est à cause des mesures prises et de la manière dont elles ont été exécutées. Il faut que les responsables de ces mesures soient châtiés. Aux premiers rangs de ceux-ci figurent les membres du gouvernement. »***<sup>271</sup>

Le 13 février, le député de la Gironde précise le sens de sa proposition au *Matin*, quotidien nationaliste et antiparlementaire, proche de l'extrême droite :

***Les chefs responsables ne pourront pas continuer d'affirmer contre tous les témoignages qu'il n'y a eu ni mitrailleuses ni fusils-mitrailleurs en action. Ils ne pourront nier que des conciliabules s'étaient tenus au cours desquels un véritable soviet de ministres exigeait une répression implacable et demandait des grenades, des lassos à balles de plomb et des maillets de polo pour mettre le peuple à la raison. [...] Pour qu'enfin justice soit rendue et que les morts innocents soient légalement vengés, une enquête s'impose. Je ne pense pas, en la demandant, avoir fait autre chose que d'exprimer la volonté de tous, et, en provoquant la discrimination nécessaire entre les diverses responsabilités, j'estime avoir contribué, pour ma part, à un apaisement des esprits [...].***<sup>272</sup>

Quelques jours plus tard, la tonalité est identique dans *La Liberté du Sud-Ouest* :

<sup>266</sup> *Ibidem*, p. 244 à 246.

<sup>267</sup> « À Marseille, Philippe Henriot est l'objet de chaleureuses ovations », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 12.03.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>268</sup> Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.82.

<sup>269</sup> « Une proposition de M. Philippe Henriot », In *Le Temps*, 11.02.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k249496f/f8.langFR> >, consulté le 31.07.11.

<sup>270</sup> *Ibidem*.

<sup>271</sup> *Ibidem*.

<sup>272</sup> « Pour la recherche des responsabilités. M. Philippe Henriot précise le sens et la portée de sa proposition de résolution. », In *Le Matin*, 13.02.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k578257w/f2.langFR> >, consulté le 01.08.11.

***[...] à la suite du dépôt de ma dernière proposition de résolution, tant de sottises ont été écrites et tant d'erreurs colportées, qu'une mise au point me paraît indispensable. [...] Qu'avais-je voulu faire ? Je poursuivais un double objectif : empêcher que l'appel à l'apaisement et à la trêve, si légitime en soi, n'apparût aux coupables comme un commode moyen de faire oublier leurs fautes ; et, d'autre part, élever une protestation contre la présence dans ce ministère « d'apaisement » de deux membres du cabinet précédent<sup>273</sup> <sup>274</sup>.***

Dans ce contexte, le retour au pouvoir du radical Gaston Doumergue, ancien président de la République investi à la présidence du Conseil le 9 février 1934, et la formation d'un ministère de trêve associant les radicaux au centre et à la droite modérée, dans la continuité de la formule d'« Union nationale » poincariste de 1926, suscitent immédiatement de fortes réticences chez Philippe Henriot :

***Le ministère Doumergue est accueilli par la presse et par une partie de l'opinion avec une impression de soulagement. Ministère de détente et d'apaisement. Et à coup sûr nous ne lui ferons pas l'injure de le comparer à ses deux prédécesseurs. Mais c'est le cas, ou jamais, de dire qu'il représente malgré tout un pis aller et une déception. [...] Quelques noms rassurants y servent d'utile bouclier à d'autres qui le sont moins. Trop de francs-maçons y assurent une continuité de vigilance qui ne permet d'augurer rien de bon.<sup>275</sup>***

L'auteur du 6 février voit dans la volonté d'apaisement qui préside à la formation du cabinet Doumergue un voile opportun destiné à oublier les morts des émeutes parisiennes :

***Et l'Union ne se fera-t-elle que sur la décision d'oublier le passé ? Une fois de plus, on essaiera d'écartier les morts pour qu'ils ne troublent pas la tranquillité des vivants. Et si quelqu'un de nous réveille ces souvenirs, on l'accusera de manquer à l'Union nationale et à la trêve des partis.<sup>276</sup>***

Dans ces conditions, et alors même que des hommes comme André Tardieu ou encore Louis Marin lui-même sont entrés au gouvernement, c'est donc logiquement que Philippe Henriot fustige la participation de la droite à l'expérience Doumergue :

***On fait appel à nous dans une formation où nous ne pouvons être que les otages de ceux que nous n'avons cessé de combattre, et qui ne renoncent à aucun de leurs buts, à aucune de leurs alliances. L'Union pour eux, c'est la mise en commun dans un mélange propice des innocents et des coupables, pour qu'on ne les distingue plus que malaisément les uns des autres, et que les premiers n'aient plus le droit de dénoncer les seconds sous peine d'être accusés de rompre la trêve et de briser l'Union.<sup>277</sup>***

<sup>273</sup> Il s'agit des radicaux Aimé Berthod, à l'Education nationale, et Henri Queuille, à l'Agriculture. Voir :

Assemblée nationale, Gouvernements de la Troisième République, < <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/gvt3rep.asp#edouarddaladier2> >, consulté le 01.08.11.

<sup>274</sup> Philippe Henriot, « Sur une proposition de résolution », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 21.02.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>275</sup> Philippe Henriot, « Pas de duperie », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 12.02.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>276</sup> *Ibidem*.

<sup>277</sup> *Ibidem*.

Au total, pour le député de la Gironde, sitôt formé, le ministère Doumergue est lui aussi condamné à une faillite politique imminente :

***Je souhaite que le ministère Doumergue tienne ce que beaucoup en attendent. Mais jusqu'à nouvel ordre, je demeure en face de lui dans l'expectative. Car, sous couvert d'être un allié, je refuse d'être un complice. Et je souhaite, hélas, de tout mon cœur, d'être mauvais prophète en prévoyant que l'Union Nationale de 1934 ne sera qu'une duperie plus amère encore que celle de 1926.***<sup>278</sup>

Au lendemain des débats qui se tiennent à la Chambre le 16 février 1934<sup>279</sup>, sont créées deux commissions d'enquête. Tandis que la première, présidée par le radical-socialiste Henri Guernut a pour objectif de « rechercher les responsabilités politiques et administratives dans l'affaire Stavisky » et connaît un regain d'activité à la suite de la mort suspecte du conseiller Prince, le 24 février, la seconde est ciblée sur les événements du 6 février. Elle est présidée par le républicain de gauche Laurent Bonnevey. Philippe Henriot, qui n'est pas membre de la seconde commission d'enquête et ne sera membre de la première qu'à partir du 16 décembre 1934<sup>280</sup>, accueille l'évènement avec cette ironie mordante que nous lui connaissons : « Ironique et railleur à l'endroit de ces deux tribunaux constitués dans des conditions qui rendaient impossible l'impartialité de leurs travaux, le pays eut vite fait de baptiser la première la commission des voleurs et la seconde la commission des fusilleurs. »<sup>281</sup>.

Et le député de la Gironde de poursuivre :

***La commission des voleurs avait parmi ses membres M. Henry Torrès et M. Jean Zay qui, l'un et l'autre, avaient apporté le témoignage de leur sympathie à M. Gaston Bonnaure, instrument parlementaire de Stavisky, pendant sa campagne électorale. [...] Quant à la commission des fusilleurs, elle comprenait, naturellement, une majorité de députés qui, à trois reprises, avaient, le 6 Février, voté la confiance à Daladier, même après qu'on avait appris la fusillade. C'est dire quelle impartialité ils pouvaient apporter dans le jugement qu'ils émettraient.***<sup>282</sup>

De façon générale, ce ressentiment ne cessera de s'accroître, tout particulièrement lorsque la commission Bonnevey pointera, au cours des semaines qui suivent, la responsabilité des ligues et des partis de droite dans les émeutes du 6 février<sup>283</sup>.

Affranchissons-nous à présent momentanément du cours des événements, pour replacer le raisonnement dans une perspective générale. Nous venons de le montrer, il est évident que l'année 1934 représente une étape cruciale et une traversée sans retour dans le parcours politique qui est celui de Philippe Henriot durant l'entre-deux-guerres. Avant 1934, Henriot incarne une droite que l'on peut qualifier de traditionaliste, conservatrice et nationaliste. S'y trouvent mêlées de fortes influences catholiques, ainsi qu'un rejet

<sup>278</sup> *Ibidem.*

<sup>279</sup> « La Chambre a voté la commission d'enquête », In *Journal des Débats Politiques et Littéraires*, 18.02.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5075990/f3.langFR> >, consulté le 01.08.11.

<sup>280</sup> « L'élection de M. Philippe Henriot à la commission Stavisky est ratifiée », In *La Petite Gironde*, 17.12.34, Archives de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, MK.502.

<sup>281</sup> Philippe Henriot, *Mort de la Trêve*, op.cit., p.93 à 94.

<sup>282</sup> *Ibidem*, p.96 à 97.

<sup>283</sup> À ce propos, voir Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.83 à 85.

quasi-pathologique des formules électorales cartellistes qui dominent très largement la vie politique nationale depuis 1924. Pour autant, ce champenois de souche conserve une confiance dans le régime républicain en général, ainsi que dans le système institutionnel parlementaire en particulier. Celle-ci est en tout cas suffisante pour l'amener à briguer, puis remporter le siège de député de la quatrième circonscription de la Gironde.

En revanche, les mois de janvier et février 1934, au cours desquels la France connaît successivement le scandale Stavisky et les émeutes sanglantes du 6 février, marquent un irrémédiable glissement du député de la Gironde vers l'extrême droite Fort d'une indiscutable popularité acquise grâce à ses interpellations tonitruantes à la Chambre, et par voie de conséquence possédant une stature politique désormais d'envergure nationale, Henriot est aussi devenu le tenant d'un antiparlementarisme extrêmement violent. Désormais vice-président de la Fédération républicaine, aux côtés de son ami Xavier Vallat<sup>284</sup>, le député de la Gironde perd en cet hiver 1934 toute confiance dans la possibilité d'une rénovation du système institutionnel par lui-même. S'il continue à siéger à la Chambre dans les rangs du groupe parlementaire de la Fédération, il fait dorénavant figure d'opposant systématique.

À l'inverse d'un Louis Marin ou d'un André Tardieu qui acceptent de participer à l'expérience Doumergue, Philippe Henriot ne lui accorde pas le moindre crédit. Il paraît désormais implicitement placer tous ses espoirs et toutes ses espérances dans une « colère populaire » salutaire qui balayerait une « République des camarades » à bout de souffle, et qui lui paraît plus que jamais gouvernée par l'affairisme, la corruption systématique et les combinaisons politiciennes.

À l'automne 1934, l'échec final de l'expérience Gaston Doumergue, axée sur l'union nationale et la réforme de l'Etat ; intenable entre les clivages politiques traditionnels et le conservatisme institutionnel des radicaux<sup>285</sup> ; ne fait que renforcer les convictions de l'auteur de *Mort de la Trêve*.

Pour l'heure, cet état d'esprit transparait très largement dans les événements publics auxquels participe le député de la Gironde dans les jours, les semaines et les mois qui suivent. À Paris, le 15 mars 1934, il donne par exemple une conférence au titre sans équivoque, « Pour en sortir » :

***Philippe Henriot [...] a fait le procès d'une politique et le procès d'une époque [et] trace avec une rigoureuse logique, un tableau saisissant. Il dit la succession au pouvoir de fantoches sans autorité, l'atmosphère de scepticisme, de renoncement, la politique « au chloroforme ». Il peint avec une verve vengeresse le milieu parlementaire, l'atmosphère politicienne, les relents méphitiques qui empoisonnent le pays.***<sup>286</sup>

De même, le 31 mars, dans l'entretien qu'il accorde au journal *Paris-Midi*, on peut lire ces phrases :

<sup>284</sup> Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.77.

<sup>285</sup> Ibidem, p.87.

<sup>286</sup> « À la salle Bullier, Philippe Henriot fait le procès d'une politique et d'une époque », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 16.03.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50. Voir aussi : « Pour en sortir », In *Journal des Débats Politiques et Littéraires*, 16.03.34, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k507625c.langFR> >, consulté le 02.08.11.

***On a parlé d'un divorce entre l'opinion populaire et l'opinion parlementaire. Certains s'en inquiètent. Je le considère, pour ma part, comme un symptôme réconfortant. Des millions et des millions de braves gens, un moment éblouis par les succès faciles s'aperçoivent que, si la fête a continué pour quelques-uns, elle a, comme contrepartie, pour la plupart, une misère générale. Ils n'ont plus foi dans cette politique. Ils voient venir l'heure de la justice. C'est la délivrance ! Le peuple de France a en lui de miraculeuses ressources de résurrection et de salut. Il a crié, jusque dans la rue. Aussitôt, du tréfonds de sa race, toutes les qualités qui ont fait sa grandeur, toutes les richesses morales qu'on a tenté, depuis des années, de lui soustraire ont reparu ! Le Réveil !***<sup>287</sup>

Face à l'éventualité d'une réforme institutionnelle, le député de la Gironde conclut :

***Oui, restaurer l'autorité, rétablir les responsabilités, réformer nos méthodes parlementaires, notre mécanique constitutionnelle [...] Mais tout cela serait pédagogique, verbal ou artificiel sans la foi véhémement du pays qui nous pousse ! Le principal remède ? Mais il est là. C'est le réveil du peuple de France !***<sup>288</sup>

De façon générale, si les événements de l'année 1934 marquent indiscutablement un glissement progressif de Philippe Henriot vers l'extrême droite, il faut aussi remarquer un incontestable phénomène d'attraction vis-à-vis du fascisme italien. Sur ce dernier point, le député de la Gironde n'est certainement pas isolé, tant il est vrai que « l'alliance italienne prit dans les années 1933-1935 un départ qui semblait du meilleur augure. Mussolini atteignit alors au comble de la popularité en France, à droite évidemment, mais aussi dans la gauche modérée »<sup>289</sup>.

Plus précisément, et de la même manière que pour la plupart des tenants de l'extrême droite française des années 1930, l'attrait du député de la Gironde pour l'Italie mussolinienne s'explique en fait d'abord par d'évidentes motivations de politique extérieure. Un éventuel rapprochement diplomatique avec Rome est effectivement perçu comme nécessaire pour contenir une Allemagne toujours plus menaçante. Il est aussi plus acceptable d'un point de vue idéologique que le rapprochement avec Moscou, incarné par le pacte franco-soviétique signé l'année suivante, en 1935.

D'autre part, jusqu'en 1936, année qui marque tout à la fois l'agression de l'Ethiopie et l'intervention dans la guerre civile espagnole aux côtés d'Hitler, le Duce met en œuvre une politique qui correspond assez bien aux orientations idéologiques que défend Philippe Henriot depuis la seconde moitié des années 1920. Pour Philippe Burrin, « condamnant l'antisémitisme et le racisme, posant en défenseur de l'Europe chrétienne face au communisme et au nazisme athées, mettant en valeur le corporatisme comme la solution à la crise économique »<sup>290</sup>, Mussolini « donna du fascisme une image modérée et respectable qui faisait contraste avec les débordements nazis »<sup>291</sup>.

<sup>287</sup> « Une interview de Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 01.04.34, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.50.

<sup>288</sup> *Ibidem*.

<sup>289</sup> Philippe Burrin, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Editions du Seuil, 2003, p.77.

<sup>290</sup> Philippe Burrin, *La dérive fasciste, op.cit.*, p.77.

<sup>291</sup> *Ibidem*.

C'est dans ce contexte qu'après s'être lui-même rendu en Italie, Henriot exprime son admiration pour Mussolini, au cours de la conférence qu'il donne, le 15 décembre 1934, dans l'enceinte du théâtre parisien des Ambassadeurs :

**À repasser rapidement, et en négligeant l'accessoire, la carrière et l'œuvre d'un tel homme, ce qui me frappe le plus, c'est l'étonnante jonction du sens moderne le plus aiguisé et du sens traditionnel le plus compréhensif ; c'est l'art de donner comme assises à ce modernisme ces traditions millénaires ; c'est cette révélation faite au plus humble des Italiens d'aujourd'hui qu'il est un descendant des Romains de César et de Virgile ; c'est l'enseignement donné à ce peuple que la Rome de 1930 est la continuation de la Rome antique.**<sup>292</sup>

Philippe Henriot plaide ensuite en faveur de la construction effective d'une alliance franco-italienne :

**Je crois profondément aux affinités que crée la communauté de race, de sentiments et de culture. [...] Je considère que l'entente est presque toute faite avec des peuples à qui nous unissent tant de liens. [...] Entre l'Italie et la France, et malgré des nuages passagers, rien ne devrait surgir d'irréparable. Souvenons-nous que la Méditerranée est notre mère commune. Pourquoi donc notre politique a-t-elle pendant si longtemps systématiquement méconnu Mussolini ?**<sup>293</sup>

Et le député de la Gironde de conclure en louant une nouvelle fois les mérites du fascisme italien :

**Nous, qui ne songeons ni à un intérêt de parti, ni aux exigences d'un amour-propre mal placé, nous n'éprouvons nulle gêne à rendre justice à une nation pour les réalisations magnifiques qu'elle a déjà opérées ; nous n'éprouvons même nulle gêne à souhaiter que dans ce spectacle notre propre patrie trouve une nouvelle source d'émulation.**<sup>294</sup>

On l'aura compris, en cette fin d'année 1934, c'est le ressentiment qui, à proprement parler, caractérise plus que jamais l'évolution politique de Philippe Henriot. Ne nous interdisons pas d'admettre que l'échec final de l'expérience Gaston Doumergue ne fait qu'accentuer un peu plus cet état de fait :

**Tous les abus, tout le laisser-aller, [...] les lâchetés, les compromissions, les complicités [...], la trêve ne nous a sauvés, hélas, de rien de tout cela. Loyalement, nous en avons tenté l'essai. Mais le seul résultat n'en est-il pas aujourd'hui que, tout compte fait, huit mois auront été gâchés et gaspillés [...].**<sup>295</sup>

Plus généralement, et comme il l'a fait très régulièrement depuis le début de cette année 1934, le député Fédération républicaine exprime une nouvelle fois, comme nous l'avons déjà précisé plus haut, ce qui nous semble être une totale perte de confiance dans le système institutionnel :

<sup>292</sup> Philippe Henriot, *Mussolini, Paris, Editions des Ambassadeurs, p.15.*

<sup>293</sup> *Ibidem, p.24.*

<sup>294</sup> *Ibidem, p.29.*

<sup>295</sup> Philippe Henriot, *Mort de la Trêve, op.cit., p.241.*

***La France est sans haine ni violence. Elle ne veut ni la guerre civile ni la guerre étrangère. Mais elle cherche ses centres de ralliement. Elle refuse de les chercher autour du drapeau rouge. Elle sait le prix de l'ordre, le prix de l'autorité, la valeur de l'idée nationale. Seulement, elle souhaite de retrouver son idéal ailleurs que sur les panneaux-réclames des partis et dans les discours des candidats.***<sup>296</sup>

Propos qui font très largement écho à ceux d'André Tardieu, dont l'historiographie a fait le symbole de cette dérive de la droite des années 1930 vers l'extrême droite : « Je ne crois plus ni à l'efficacité ni à la perfectibilité du régime, dans le cadre duquel, hélas ! j'ai vécu quarante ans. [...] J'ai travaillé, trois ans, pour la réforme des lois : l'échec de la chance inespérée qu'aurait pu être le dernier ministère m'en a détourné. »<sup>297</sup>

Rappelons-le, nous avons fait le pari de restituer un aperçu synthétique du parcours politique du député de la quatrième circonscription de la Gironde durant l'entre-deux-guerres. Dans cette perspective, bien loin de la rupture que représente l'année 1934, 1935 ne présente pas un intérêt suffisant dans l'évolution politique générale d'Henriot pour qu'il soit nécessaire de nous y attarder très longuement. Alors que se succèdent les cabinets Flandin, Bouisson puis Laval, nonobstant les habituelles et multiples conférences qu'il donne aux quatre coins de la France, tout au plus importe-t-il de noter qu'au sein de l'appareil de la Fédération républicaine, Henriot monte une nouvelle fois en puissance. Déjà vice-président de la Fédération, le tribun accède au poste clé de président des Jeunesses de la Fédération républicaine (JFR), créées cette année-là.<sup>298</sup>

En revanche, l'année 1936 nous semble bien plus intéressante. De la formation à la victoire du Front populaire, elle confirme effectivement très largement, en même temps qu'elle l'accentue, la dérive de Philippe Henriot consécutive aux événements de 1934 vers l'extrême droite. De sa réélection dans la quatrième circonscription girondine au déclenchement de la seconde guerre mondiale, Philippe Henriot est désormais un homme gouverné par ses haines politiques. C'est ce personnage complexe qui maintenant va nous intéresser dans la troisième et dernière partie de ce mémoire.

<sup>296</sup> *Ibidem*, p.246 à 247.

<sup>297</sup> Cité par Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.87.

<sup>298</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, « Jeunesse et mouvements de droite durant l'entre-deux-guerres », In *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008, p.03, < [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr) >, consulté le 08.08.11.



# Chapitre III : Face au Front populaire et à la montée des périls extérieurs ; un opposant d'extrême droite sans perspectives, gouverné par ses haines et par la fuite en avant dans la violence politique

## Janvier 1936 – Septembre 1939

Au début de janvier 1936, la France est gouvernée par le cabinet Pierre Laval. Pour autant, il est certain que la vie politique nationale est alors marquée par la montée en puissance progressive du Front populaire, dans la perspective des élections législatives du printemps suivant. Au lendemain de la conclusion, le 27 juillet 1934, du pacte d'unité d'action entre socialistes et communistes, auquel se joignent les radicaux après le 14 juillet 1935, le programme commun est rendu public le 12 janvier 1936. Articulé autour de « plusieurs séries de revendications, souvent très imprécises »<sup>299</sup>, ses principaux axes ont trait à la « défense de la liberté »<sup>300</sup>, à la « défense de la paix »<sup>301</sup>, ou encore à la « restauration de la capacité d'achat supprimée ou réduite par la crise »<sup>302</sup>.

Dans ce contexte, le premier trimestre de 1936 est une époque au cours de laquelle Philippe Henriot, qui s'apprête à remettre en jeu son mandat de député de la quatrième circonscription girondine, exprime une inquiétude croissante vis-à-vis de la situation internationale et du péril représenté par l'Allemagne nazie. Il est intéressant de noter qu'il s'agit bien là de la difficulté inextricable, très tôt appréhendée par Drieu La Rochelle<sup>303</sup>, face à laquelle se trouvent dorénavant confrontées l'extrême droite et la droite françaises entre deux alternatives qui à leurs yeux sont également inacceptables : le rapprochement avec l'Allemagne synonyme d'étouffement de la France à moyen terme, ou l'alliance avec l'URSS synonyme d'une rapide expansion du communisme en Europe<sup>304</sup>. De façon plus globale, c'est ce dilemme qui est aussi, pour une large part, à l'origine de cette tentative de rapprochement précédemment citée avec l'Italie fasciste.

Notons au passage que cette tentative de rapprochement semble d'ailleurs plus que jamais en bonne voie, puisque Pierre Laval n'hésite plus à l'envisager concrètement. Nous

<sup>299</sup> Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.504.

<sup>300</sup> Ibidem.

<sup>301</sup> Ibidem.

<sup>302</sup> Ibidem.

<sup>303</sup> Pierre Drieu La Rochelle, *Socialisme fasciste*, Paris, Gallimard, 1934, p.167 à 169.

<sup>304</sup> Voir à ce propos Philippe Burrin, *La dérive fasciste*, op.cit., p.76.

en voulons pour preuve la rencontre avec Mussolini en janvier 1935, puis la conférence tripartite (France, Italie, Royaume-Uni) qui se tient à Stresa, en avril de la même année, et dont l'objectif affiché consiste à isoler Hitler sur la scène européenne.

C'est l'époque où le président des Jeunesses de la Fédération républicaine écrit ceci à propos de l'Allemagne : « Eh quoi ! Pendant quinze ans, les socialistes et leurs alliés l'avaient nié, ce péril ; chaque fois qu'un chef de gouvernement [...] l'avait évoqué ou dénoncé, les cris et les protestations avaient jailli des travées de gauche [...]. »<sup>305</sup> Et le président de l'UPR de continuer :

***L'Allemagne, avec une ténacité persévérante, a suivi la voie qu'elle s'était elle-même tracée ; elle a contre vents et marées – l'expression est impropre, car vents et marées lui furent plus d'une fois complaisants – éliminé des traités tout ce qui la gênait ; elle a obtenu de la faiblesse des gouvernements alliés, de l'apathie de la SDN, de cette politique du moindre effort, si longtemps en honneur au Quai d'Orsay [...], une bonne part de ce qu'elle voulait [...].***<sup>306</sup>

Bien plus, Philippe Henriot n'hésite pas à reprocher à la gauche une soudaine campagne antiallemande n'ayant d'autre but que celui d'éviter un rapprochement entre Paris et Berlin, qui serait de nature à compromettre l'alliance franco-soviétique :

***Et c'est cela aussi qui précise le sens exact de la violente offensive des gauches : leur fureur contre l'Allemagne n'est que l'envers de leur passion pour les Soviets. Lorsqu'ils ameutent leurs troupes contre l'Italie et l'Allemagne, ils sont unis beaucoup moins par l'attachement à la SDN ou le sentiment de la sécurité nationale que par la haine contre les deux hommes qui matèrent chez eux le bolchevisme.***<sup>307</sup>

À la fin du mois de janvier 1936, la révélation d'un plan de découpage de l'Ethiopie favorable à l'Italie, dont il est l'auteur avec le ministre britannique Hoare, positionne Pierre Laval en difficultés<sup>308</sup>. Le départ des radicaux accule finalement le président du Conseil à la démission, le 22 janvier. C'est deux jours plus tard, 24 janvier 1936, qu'Albert Sarraut, l'un des membres fondateurs du Parti républicain radical et radical-socialiste, forme un nouveau gouvernement. Ce « ministère incertain qui rassemble toutes les nuances du centre gauche »<sup>309</sup> suscite d'emblée, et comme à l'accoutumée serait-on tenté de dire, la colère de Philippe Henriot :

***C'est à Strasbourg que j'apprends par les dépêches, la composition de notre 100<sup>e</sup> ministère. Sa composition générale ne saurait surprendre : il comporte, affichée avec un provocant cynisme, l'éclatante revanche enfin consommée des hommes de l'affaire Stavisky, et du 6 février, en même temps qu'elle assure leurs salaires à leurs divers avocats : Paul-Boncour, Chautemps, Bonnet, Guernut,***

<sup>305</sup> Philippe Henriot, « Allemagne 1936 », in *La Liberté du Sud-Ouest*, 05.01.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>306</sup> *Ibidem.*

<sup>307</sup> *Ibidem.*

<sup>308</sup> Voir à ce sujet : Jean Vavasseur-Desperriers, in Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.680

<sup>309</sup> R. Vandenbussche, in Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.1127.

**Zay, vieilles connaissances qui se retrouvent dans la cordiale fraternisation d'un cabinet commun.**<sup>310</sup>

Philippe Henriot expose très clairement et sans ambages son intention de voter, à la Chambre, contre le nouveau gouvernement :

**Quel sort la Chambre réservera-t-elle à cette équipe ? Si l'on fait le total des nantis qui tiennent à garder leur place, des traîtres pour qui le succès est une justification, des socialistes, ravis d'échapper une fois de plus, à leurs responsabilités, on doit arriver à une majorité confortable. Est-il besoin de dire que, pour moi, mon vote est déjà acquis ? J'ai souvent voté contre des ministères, je le ferai avec la même fermeté [...].**<sup>311</sup>

Encore une fois, de tels propos ne sont absolument pas surprenants, tant il est clair qu'ils s'inscrivent au contraire dans une parfaite continuité vis-à-vis du processus continu de radicalisation qui caractérise Philippe Henriot, au moins depuis 1934. Déçu par l'échec du « redressement national » un instant espéré après le 6 février, de nouveau confronté à la succession de ministères qui sont autant d'incarnations d'un système institutionnel parlementaire que désormais il méprise profondément, le député de la Gironde, en ce début d'année 1936, paraît ne plus exister qu'au travers d'un comportement politique qui consiste à s'opposer systématiquement. Admettons, sans risque de nous tromper, que c'est bel et bien ce que le vice-président de la Fédération républicaine est peu à peu devenu : un opposant, incarnation parmi les plus abouties d'une extrême droite violente, irréductible et intransigeante. Bien sûr, nous avons précédemment évoqué à quel point il est évident que l'ancien professeur d'enseignement libre n'a jamais été le représentant d'une droite « modérée » ; terme générique à propos duquel Jean Vavasseur-Desperriers n'hésite pas à écrire qu'on l'utilise « par commodité, bien qu'il convienne assez peu à certains éléments du parti de Louis-Marin, comme Philippe Henriot, orateur violent, incarnant une droite dure [...] »<sup>312</sup>. Malgré tout, les sources consultées montrent combien le phénomène de radicalisation entamé dès 1934 chez Philippe Henriot ne cesse par la suite de se développer et de se durcir.

Ceci est parfaitement identifiable au cours des débats qui, à la Chambre, accompagnent la ratification du traité franco-soviétique, à la veille de la remilitarisation de la Rhénanie par l'Allemagne hitlérienne.

Lors de la séance du mardi 18 février 1936, Philippe Henriot oppose clairement son refus de ratifier le pacte, refus qu'il semble lier à un désir de préservation de la paix : « Il n'y a pas que l'Allemagne qui se méfie des pactes d'assistance mutuelle. M. Litvinov<sup>313</sup> a pu dire jadis que la signature de pactes pourrait transformer un conflit en une vaste boucherie. »<sup>314</sup>

<sup>310</sup> Philippe Henriot, « Le ministère de la trahison », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 25.01.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>311</sup> *Ibidem*.

<sup>312</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, « Jeunesse et mouvements de droite durant l'entre-deux-guerres », op.cit., p.06.

<sup>313</sup> Ministre des Affaires étrangères d'URSS, c'est Litvinov qui signe le traité avec le français Louis Barthou, le 2 mai 1935.

<sup>314</sup> « M. Philippe Henriot est intervenu dans le débat sur le pacte franco-soviétique », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 19.02.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54. Voir aussi : « À la Chambre. Le pacte franco-soviétique », In *Le Temps*, 20.02.36, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k262763r/f3.langFR> >, consulté le 08.08.11.

D'une manière plus générale, ces propos, que l'on peut interpréter à l'aune d'un désir apparent de paix déjà exprimé précédemment par Henriot, sont typiques du raisonnement qui est alors celui de l'extrême droite française : « une victoire de l'Allemagne signifierait la disparition de la France, mais une victoire de la France signifierait la bolchevisation de l'Europe, de sorte que la victoire comme la défaite devenaient malfaisantes et le maintien de la paix préférable à tout. »<sup>315</sup>

Enfin, pour justifier son refus de ratifier le traité, et malgré un tollé général et une suspension de séance à la Chambre, le député de la Gironde évoque fort à propos l'affaire Eberlein, jeune communiste allemand arrêté en France et rapidement accusé par l'extrême droite de financer les partis communistes européens grâce aux fonds reçus de Moscou. La *Liberté du Sud-Ouest* note ainsi que « M. Philippe Henriot rappelle l'arrestation de l'espion Eberlein, arrêté à Strasbourg, qui a cherché à fomenter, en France, des mouvements révolutionnaires. »<sup>316</sup> De son côté, le président des JFR s'écrie, à l'adresse d'Albert Sarraut : « Maurice Barrès demandait à Clémenceau « Quand arrêterez-vous la canaille du « Bonnet Rouge » ? » Nous vous disons, M. le président du Conseil, nous ne signerons le pacte, que lorsque vous aurez arrêté la canaille subventionnée par les Soviets. »<sup>317</sup>

Le lendemain, 19 février 1936, l'*Echo de Paris*, quotidien de la droite nationaliste et conservatrice loue les mérites de Philippe Henriot, sous la plume de Raymond Cartier :

***La troisième séance consacrée à la discussion du pacte franco-soviétique a enfin posé, comme il doit l'être, le problème des relations entre la France et l'URSS. C'est à M. Philippe Henriot que nous le devons. Dans un admirable discours, qui a causé une impression profonde, il a apporté à la Chambre deux séries de preuves irréfutables. Il a démontré, d'une part, que toute l'action du « Front populaire » est ordonnée et coordonnée à Moscou. [...] D'autre part, M. Philippe Henriot, a évoqué l'affaire Eberlein. Cet espion russe [...] est tout simplement l'individu qui distribue aux organismes révolutionnaires de France et de quelques autres pays les subsides des Soviets.***<sup>318</sup>

De manière plus anecdotique, c'est dans ce contexte que, le vendredi 21 février 1936, dans les couloirs de la Chambre, Henriot est physiquement agressé par le député communiste du nord Arthur Ramette. Il est intéressant de noter que les grands titres de la presse nationale, selon leurs orientations politiques, rapportent l'incident dans des termes fort différents. Assez logiquement, la presse conservatrice a des mots plutôt favorables au député de la Gironde : « Rencontrant, vendredi matin, dans les couloirs de la Chambre le député

<sup>315</sup> Philippe Burrin, *La dérive fasciste*, op.cit., p.76.

<sup>316</sup> « M. Philippe Henriot est intervenu dans le débat sur le pacte franco-soviétique », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 19.02.36, op.cit.

<sup>317</sup> Ibidem.

<sup>318</sup> Raymond Cartier, « M. Philippe Henriot prononce un discours accablant pour les communistes français vendus aux Soviets. », In *L'Echo de Paris*, 19.02.36, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k815819g.langFR> >, consulté le 09.08.11. Voir aussi : « Une journée Philippe Henriot », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 20.02.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54 .

de la Gironde, M. Ramette, député SFIO<sup>319</sup> du Nord, se jeta sur lui et le gifla. Les deux antagonistes ont été immédiatement séparés par leurs collègues »<sup>320</sup>.

À l'inverse, *L'Humanité* évoque l'évènement en des termes qui, naturellement, sont pour le moins insultants vis-à-vis du vice-président de la Fédération républicaine :

***Le misérable Philippe Henriot a mauvaise presse : c'est sa lâcheté, autant que ses mensonges, qui lui valent le juste dégoût du public. [...] Mardi dernier, M. Philippe Henriot avait terminé son discours en traitant les communistes de « canailles ». [...] Comptant sur le bénéfice de l'oubli, il faisait hier matin sa rentrée à la Chambre [...]. M. Ramette survint [...] et une gifle magistrale s'abattit sur la joue gauche de M. Philippe Henriot. Là-dessus, M. Philippe Henriot, très digne, tourna les talons et s'en fut. Ripostant à son adversaire par personnes interposées – de même que, en 1914, il faisait la guerre par personnes interposées – M. Philippe Henriot fit dans les couloirs une déclaration...<sup>321</sup>***

Si on en revient au contexte général, le pacte franco-soviétique est finalement ratifié par la Chambre des députés, le 27 février 1936, par 353 voix contre 164<sup>322</sup>, puis par le Sénat, le 12 mars suivant.

Pour Philippe Henriot, « Ce n'est pas le moment d'alarmer l'opinion ni de faire du pessimisme. Mais comment ne pas attirer l'attention du pays sur l'inconscience de ceux qui prétendent le diriger. »<sup>323</sup>

Le député de Bordeaux poursuit :

***Déjà, dans une Europe enfiévrée, l'affaire italo-éthiopienne avait causé des abcès inquiétants. Le jeu des sanctions s'était révélé plein de périls. [...] Ainsi avions-nous déjà compromis l'amitié de l'Italie - sans rien gagner en échange – quand est survenue l'affaire du pacte franco-soviétique. [...] L'Allemagne se plaint d'un encerclement que M. Flandin nie, mais que la géographie, par contre, semble établir. Au reste, l'URSS ne cache nullement que son premier but est d'abattre le « fascisme allemand » et l'Allemagne a toute raison de penser que, si nous nous allions à l'URSS c'est que nous sommes d'accord sur les buts poursuivis.<sup>324</sup>***

Concluant, Henriot évoque « La SDN démantelée, le bloc de la Mitteleuropa cimenté par nos erreurs, l'amitié italienne en danger, l'amitié polonaise à peu près perdue [...], voilà

<sup>319</sup> Il s'agit d'une erreur : comme nous l'avons dit précédemment, Arthur Ramette est député communiste du Nord, entre 1932 et 1940. Voir Assemblée nationale, base de données des députés français depuis 1789, < [http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_dept=6595](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6595) >, consulté le 10.08.11.

<sup>320</sup> « Un incident Henriot-Ramette », In *La Croix*, 22.02.36, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k442648k/f2.langFR> >, consulté le 10.08.11 Voir aussi : « Violent incident à la Chambre », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 22.02.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>321</sup> « De Henriot...À Doriot », In *L'Humanité*, 23.02.36, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4066323.langFR> >, consulté le 10.08.11.

<sup>322</sup> « La Chambre ratifie le pacte franco-soviétique par 353 voix contre 164 », In *Journal des Débats Politiques et Littéraires*, 29.02.36, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k508334p/f3.langFR> >, consulté le 10.08.11.

<sup>323</sup> Philippe Henriot, « Où allons-nous ? », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 02.03.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>324</sup> *Ibidem*.

l'Europe que peuvent nous refaire le pacte et les sanctions au nom de la paix indivisible. [...] Saluez le vainqueur : Staline ! C'est ce que je fais. »<sup>325</sup>

Enfin, le premier semestre de l'année 1936 s'achève par la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler, le 7 mars. Après avoir un instant prôné la fermeté, le président du Conseil, Albert Sarraut, cède, « car ni l'opinion française ni les Alliés ne sont prêts à une riposte militaire. »<sup>326</sup> Pour Philippe Henriot, cet événement est justement un non-événement, tant il s'agit, selon lui, d'une conséquence tout à fait logique au lendemain de la ratification du pacte franco-soviétique par la Chambre :

***Ce geste, il est vain de feindre à son sujet l'indignation. Il était prévu, annoncé, logique. Et il faudrait une certaine dose d'inconscience ou d'aveuglement pour en marquer de la surprise. Hitler ne voulait pas de la ratification du pacte franco-soviétique parce qu'il considérait comme périlleuse pour son pays l'installation à Paris d'une succursale de Moscou.***<sup>327</sup>

Et le président de l'UPR de la Gironde de moquer la soudaine, et bientôt éphémère, fermeté affichée par le cabinet Sarraut :

***Voici [...] le gouvernement tout entier, saisi d'un accès inattendu de fermeté et qui déclare qu'il va « exiger le retrait des troupes allemandes entrées dans la zone démilitarisée ». [...] Nos dirigeants oublient-ils par hasard que la sagesse élémentaire c'est de n'interdire que ce qu'on est sûr de pouvoir empêcher et de n'exiger que ce qu'on est sûr de pouvoir obtenir ?***<sup>328</sup>

Au total, Henriot reproche au ministère Sarraut de compromettre désormais irrémédiablement non seulement la sécurité de la France, mais plus généralement la paix elle-même :

***Pas plus que Mussolini, Hitler n'est homme à reculer devant les foudres en carton des notes diplomatiques. [...] Aujourd'hui la manière forte n'aurait plus qu'un nom : la guerre. [...] Le malheur, c'est qu'avec vous, c'est la majorité de la France et sa sécurité qui seront entraînées dans l'aventure. Il faudra demain expliquer tout cela aux électeurs à qui vous aviez promis la paix, le désarmement, la suppression des charges militaires et l'écrasement des « fascismes » par la SDN, toute puissante. Et cela, ce sera tout de même un peu plus difficile que d'organiser des cortèges de Front Populaire [...].***<sup>329</sup>

Deux jours plus tard, le député de la Gironde récidive et dresse à sa façon le bilan des relations franco-allemandes depuis le début des années 1920 :

***Cette Allemagne, la voici qui clôt par un dernier chapitre une histoire dont vous avez-vous même écrit les chapitres précédents. Vous ne supporterez pas, dites-vous, cette capitulation devant l'étranger. Mon Dieu ! Messieurs, que voilà une susceptibilité qui vous pousse tard ! Eh ! Quoi, pendant quinze ans, vous***

<sup>325</sup> Ibidem.

<sup>326</sup> R. Vandenbussche, in Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.1127.

<sup>327</sup> Philippe Henriot, « Les apprentis sorciers », in *La Liberté du Sud-Ouest*, 10.03.36, Archives municipales de Bordeaux,

8.C.54.

<sup>328</sup> Ibidem.

<sup>329</sup> Ibidem.

**avez permis qu'elle déchirât les traités, reniât ses engagements, méprisât les pactes...**<sup>330</sup>

Et, conformément aux rhétoriques typiques de l'extrême droite et d'une partie de la droite d'alors, le président des Jeunesses de la Fédération républicaine poursuit avec une tirade qui oppose artificiellement une France éternelle à la prétendue médiocrité de ceux qui la dirigent.

Bien plus, les mots qui suivent sont également teintés d'un antisémitisme latent qu'on ne soupçonnait pas jusque là chez Philippe Henriot. Il s'agit là d'une preuve supplémentaire s'il en est d'une radicalisation chaque jour plus intransigeante face à une situation politique, intérieure ou extérieure, sur laquelle le député de la Gironde n'a pas de maîtrise :

**Ah ! France, France si généreuse, si spontanée, mais si trompée, si meurtrie, si dupée, si trahie, regarde-les ceux-là qui, au moment où ils parlent de t'envoyer à la boucherie pour les Soviétiques et pour les Juifs, demandent à bénéficier d'un sursis et à tirer de tes angoisses la prolongation d'un mandat que tu leur retireras demain... Regarde-les de tes yeux clairs, enfin dessillés, ces profiteurs incurables qui, au moment où tu te demandes si tes enfants vont de nouveau revoir 1914, cherchent à tirer de cette boue – et peut-être de ce sang, - six mois de mandat qu'ils escroqueraient à ton anxiété...**<sup>331</sup>

Du pacte franco-soviétique à la remilitarisation de la Rhénanie, c'est dans ce contexte assez largement dominé par les questions internationales que s'ouvre la campagne électorale pour les élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936, qui se tiendront au scrutin uninominal à deux tours par arrondissements. De façon générale, cette campagne électorale « s'effectue selon un schéma bipolaire. Face au regroupement des gauches, les partis de droite – et particulièrement la FR – assument pleinement leur proximité de vues avec les ligues [...] afin d'opposer à la « Révolution rouge » une « Révolution nationale » »<sup>332</sup>.

Dans la quatrième circonscription de Bordeaux, les sources disponibles attestent, qu'au terme de son premier mandat parlementaire, Philippe Henriot a su revendiquer un positionnement individuel suffisamment affirmé pour espérer, au-delà des clivages partisans, une réélection relativement aisée :

**Les événements multiples qui se sont déroulés au cours de la législature actuelle, joints aux conséquences désastreuses de la crise économique que nous traversons, ont créé dans toutes les classes de la population [...] un fort mouvement de mécontentement. Il en est résulté la formation de deux blocs bien constitués : le Front Populaire et le Front National<sup>333</sup>. La campagne électorale semble devoir, dans la généralité, se limiter aux représentants de ces deux importants groupements. Dans notre département, certains parlementaires ont néanmoins conservé des situations personnelles extrêmement fortes. Les deux courants enregistrés ne pourront compromettre leur succès. Se trouvent**

<sup>330</sup> Philippe Henriot, « Les industriels de la panique », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 12.03.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>331</sup> Philippe Henriot, « Les industriels de la panique », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 12.03.36, op.cit.

<sup>332</sup> Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.88.

<sup>333</sup> Créée en mai 1934 par les Jeunesses Patriotes et Solidarité française, le Front national est un regroupement d'organismes divers, dont les associations d'anciens combattants les plus proches de l'Action française.

**notamment dans ce cas : M. Mandel, [...] M. Marquet, [...] M. Henriot, Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription.**<sup>334</sup>

Se focalisant plus précisément sur la quatrième circonscription girondine, le rapport poursuit : « Ballottage certain au premier tour. M. Henriot arrivera en tête avec une avance de 1500 voix environ sur le candidat socialiste. [...] M. Henriot [...] doit l'emporter au scrutin de ballottage. »<sup>335</sup>

Globalement, dès la fin du mois de mars 1936, les hommes qui disputeront au vice-président de la Fédération républicaine son mandat de député sont connus : « M ; Henriot aura quatre candidats contre lui : un SFIO, M. Pé ; contrôleur des douanes, un néo-socialiste, M. Bonnafous, professeur à la Faculté de Lettres de Bordeaux ; un communiste, Vincent Marcel »<sup>336</sup> et, l'adversaire déçu de 1932, le « socialiste chrétien M. Jacques Rodel. »<sup>337</sup>

Lors de la réunion électorale qu'il tient le 6 avril 1936 à Bordeaux, au cinéma Mogador, boulevard du Président Wilson, Philippe Henriot, décidément plus que jamais préoccupé par la montée des périls extérieurs, délaisse les considérations locales pour évoquer la situation internationale. Outre la sempiternelle et hypothétique alliance italienne, véritable cheval de bataille de l'extrême droite française, et après avoir fermement condamné l'inutilité de la Société des Nations, le député sortant se prononce clairement en faveur d'une entente avec l'Allemagne nazie :

**M. Henriot a préconisé une entente avec l'Allemagne, sans désarmer. En agissant ainsi, la guerre pourrait être écartée, d'autant plus que l'Allemagne souhaite ardemment de reprendre avec notre pays des relations de bonne amitié. Pour maintenir la paix en Europe, il ne voit qu'une seule entente, celle de la France avec l'Italie, l'Autriche-Hongrie restaurée et l'Allemagne.**<sup>338</sup>

De façon générale, il nous semble que cette prise de position manque cruellement de réalisme, même si elle présente le mérite d'affranchir son auteur de cette perspective caractéristique de l'extrême droite qui consiste à refuser simultanément les alliances avec l'Allemagne et avec l'URSS. Tandis que l'intervention en Ethiopie a mis un terme au rapprochement envisagé entre l'Italie fasciste et les démocraties occidentales, l'axe Rome-Berlin devient peu à peu « la liaison naturelle entre deux régimes qu'appariait la volonté d'expansion et de domination et dont les visées immédiates – l'Allemagne tournée vers l'Europe centrale et orientale, l'Italie vers les Balkans et la Méditerranée – pouvaient être accommodées. »<sup>339</sup>

Lorsqu'on appréhende cette campagne législative d'avril et de mai 1936 dans la quatrième circonscription bordelaise de façon synthétique en prenant en compte les sources disponibles que nous avons consultées, force est de constater qu'elle semble rapidement et

<sup>334</sup> *Rapport confidentiel du Commissaire divisionnaire de police spéciale au Préfet de la Gironde, 20.02.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.*

<sup>335</sup> Ibidem.

<sup>336</sup> Rapport confidentiel du Commissaire divisionnaire de police spéciale au Préfet de la Gironde, 24.03.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>337</sup> Ibidem.

<sup>338</sup> *Rapport du commissariat de police du 6<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 06.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.*

<sup>339</sup> Philippe Burrin, *La dérive fasciste*, op.cit., p.77.



essentiellement réduite à un véritable duel auquel se livrent Philippe Henriot, représentant d'un catholicisme conservateur et d'une extrême droite antiparlementaire au vocabulaire proche de celui des ligues, et Jacques Rodel, incarnation d'un catholicisme à visée sociale qui le conduit à la démocratie chrétienne. Tout commence par cette affiche que Rodel placarde dans les rues de Bordeaux, le 6 avril 1936 :

***L'activité néfaste du député sortant [...], les attaques méprisantes qu'il n'a cessé de porter contre tout essai d'organisation internationale, son attitude extrémiste au Parlement, alors qu'il s'était réclamé en 1932 de l'Union nationale, lui interdisent de représenter à nouveau la 4<sup>ème</sup> circonscription de Bordeaux.***<sup>340</sup>

De son côté, Philippe Henriot répond dès le 8 avril :

***Contrairement à toutes les règles de la courtoisie et de la décence, vous avez cru devoir, au seuil de cette campagne électorale [...], porter contre moi des accusations particulièrement abjectes. Je pourrais les mépriser. Je tiens, au contraire, à y répondre et à le faire tout de suite, devant les électeurs, car j'entends consacrer ensuite mon temps et mes efforts à des exposés de doctrine et d'idées. Je donne mercredi soir à l'Alhambra, une grande réunion publique et contradictoire. Je vous invite officiellement à y venir et à me répéter en face ce que vous avez eu l'audace de dire et d'écrire.***<sup>341</sup>

Et Jacques Rodel de rétorquer : « Vous m'invitez aujourd'hui à me rendre à la réunion que vous organisez, demain, à l'Alhambra. C'est une invitation de Gascon. [...] Vous avez raison : la lutte dans la 4<sup>ème</sup> est bien entre vous et moi, entre le représentant du fascisme et celui de la République. »<sup>342</sup>

Quand à lui, Henriot n'oublie à aucun moment le contexte national dans lequel se déroule cette campagne législative :

***J'avais tort [...] d'oublier que dans cette affaire vous n'êtes pas un homme libre, mais un simple pion sur l'échiquier du Front Populaire. [...] Ne soyez pas surpris qu'en guise de salutations, je ne puisse vous envoyer que des condoléances pour le métier qu'on vous fait faire.***<sup>343</sup>

Cet échange de bons mots s'achève par la confrontation des deux adversaires le 15 avril 1936, devant un auditoire de 4000 personnes. Au-delà du duel Henriot-Rodel, cette réunion est intéressante dans la mesure où elle permet d'évaluer assez précisément le climat de tension et de violence politique dans lequel se déroule, plus encore qu'en 1932, la campagne de 1936 :

***M. Rodel ne put exposer son programme que par bribes et sans suite possible. Quand vint le tour de M. Henriot, vers 22h30, l'obstruction fut à son comble. Il ne***

<sup>340</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 06.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>341</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 08.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>342</sup> « Réponse à la lettre ouverte de Monsieur Philippe Henriot », 07.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>343</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 15.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

***put à aucun moment parler à l'auditoire. [...] Dans le même temps les échanges de coups se poursuivaient et plus spécialement à 5 ou 6 mètres de la tribune, où quelques personnes se battaient, l'une d'elles avait été renversée à terre. [...] Les coups continuèrent et les partisans de M. Henriot qui gardaient encore la tribune entonnèrent la « Marseillaise », ce qui fut le signal de violentes ripostes qui menaçaient d'amener des incidents fâcheux.***<sup>344</sup>

Dans la soirée du 16 avril 1936, rue d'Alzon, devant plus de 2000 personnes dont une majorité de sympathisants UPR, Philippe Henriot évoque une nouvelle fois la situation internationale et obtient l'« un des plus grands succès oratoires qu'il ait jamais eu à Bordeaux. »<sup>345</sup>. Le député sortant préconise ce soir-là « la levée des sanctions appliquées à l'Italie, le commencement de pourparlers avec l'Allemagne, une attitude plus ferme envers l'Angleterre et la non application du pacte soviétique tant que les soviets feront de l'ingérence dans la politique intérieure française. »<sup>346</sup>

De façon générale, à l'approche du premier tour des législatives, et comme en 1932, Philippe Henriot ne se singularise pas par un programme clair. Bien au contraire, le 17 avril, le député de la Gironde adresse aux électeurs de la quatrième circonscription une profession de foi dans laquelle il n'hésite justement pas à déclarer qu'« au moment de me représenter devant vous, pour le renouvellement du mandat que vous m'avez confié en 1932, je n'éprouve nul besoin de vous faire une nouvelle profession de foi. »<sup>347</sup>

Passant rapidement sur ses interventions au Parlement, Henriot dénonce ensuite un Front populaire qui, selon lui, ne représente qu'un nouvel avatar de la formule électorale cartelliste qui parvient à se maintenir au pouvoir, quasiment sans interruptions, depuis 1924 :

***La solution de tous les problèmes sociaux, économiques, financiers, internationaux est fonction de la politique. Il s'agit de savoir si, derrière l'écran rassurant des formules économiques, la politique du Front populaire pourra continuer de mener la France vers la faillite, vers la ruine et vers la guerre. Car le Front populaire n'est que le nouveau nom qu'a pris le cartel de 1924 et de 1932, depuis qu'il s'est placé sous le patronage de Moscou.***<sup>348</sup>

Manifestement convaincu d'une victoire prochaine, le tribun de la Fédération républicaine conclut :

***Je ne revendiquerai que le mérite de la netteté, de la franchise, de l'indépendance. Je sais assez combien la 4<sup>ème</sup> circonscription apprécie ces qualités dont j'ai le droit de me prévaloir, pour n'avoir aucun doute sur la victoire***

<sup>344</sup> Rapport du Commissaire de police au Commissaire central, 16.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>345</sup> Rapport du Commissariat de police du 4<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 17.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>346</sup> Ibidem.

<sup>347</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 17.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>348</sup> Ibidem.

**que, dès le 26 avril vous assurerez à votre député sortant et dont par avance il vous remercie.**<sup>349</sup>

Le 20 avril 1936, rue d'Arès, devant un auditoire de sympathisants et de militants de gauche, Henriot délaisse la conjoncture internationale pour en revenir à l'évocation de la situation intérieure. Comme à son habitude, le député de la quatrième développe un véritable réquisitoire :

**Il fait le procès de la Chambre sortante et expose ses critiques habituelles : impuissance de voter les lois sociales promises, incapacité de relever la situation économique, impossibilité de résorber le chômage, oubli des promesses faites et non tenues, [...] formation hétéroclite de ministères, instabilité gouvernementale...**<sup>350</sup>

Bien plus, revenant à la question de son programme politique, Philippe Henriot déclare ce soir-là « n'avoir pas à exposer de programme, son seul programme étant de remettre de l'ordre où il n'y a que du désordre, de faire des économies là où il n'y a que gabegie, etc. ... »<sup>351</sup>

À la veille du premier tour des législatives, face à la perspective d'une victoire du Front populaire, Henriot adopte un ton qui se veut véritablement lyrique, et n'hésite pas à agiter le spectre de la guerre et celui de la révolution rouge :

**Ivres de la victoire de leurs amis d'Espagne, les hommes du Front populaire s'apprêtent à accumuler chez nous, au lendemain de la victoire qu'ils espèrent, la folie sanglante, et les désordres de la révolution et de l'émeute, pendant qu'autour de nous, une Europe qui retient son souffle et suspend ses décisions, n'attend peut-être que le scrutin du 3 mai pour ajouter aux horreurs de la guerre civile, celles de la guerre étrangère.**<sup>352</sup>

Candidat « national » autoproclamé, le député de la Gironde en appelle à ses électeurs, et paraît plus que jamais convaincu de mener une véritable croisade contre un fascisme qui, à ses yeux, n'est réellement incarné que par la gauche : « Faites de votre circonscription, non pas la citadelle d'un fascisme, qui ne vous menace que de Moscou ou de Madrid, mais le rempart des libertés françaises en assumant dès le 26 avril, la réélection triomphale du seul candidat national. »<sup>353</sup>

Globalement, il faut remarquer que, comme lors de la campagne de 1932, *La Liberté du Sud-Ouest* soutient pleinement la campagne du député sortant : « Le président de l'UPR, député sortant, doit faire face à une coalition à laquelle rien ne manque : socialistes [...],

<sup>349</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 17.04.36, op.cit.

<sup>350</sup> Rapport du Commissariat de police du 4<sup>ème</sup> arrondissement au Préfet de la Gironde, 20.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

<sup>351</sup> Ibidem.

<sup>352</sup> Philippe Henriot, « Et maintenant, concluons ! », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 25.04.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>353</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 26.04.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.M.290.

communistes, marquettistes, se sont adjoint pour lutter contre lui [...], Jacques Rodel. »<sup>354</sup>  
La Liberté poursuit :

**Le ministère de l'Intérieur a décidé que Philippe Henriot devait être abattu coûte que coûte et par n'importe quel moyen. [...] Si chacun fait son devoir chez les nationaux de la IVe dès le 26 avril, ce jour-là Philippe Henriot sera le seul élu de la ville de Bordeaux. Sa victoire aura la valeur d'un symbole. Qu'on n'oublie pas qu'il est un des trois hommes, avec le colonel de La Rocque et Pierre Taittinger, que dénigrait [...] Maurice Thorez comme étant les plus redoutables adversaires du Front populaire et des bellicistes de Moscou.**<sup>355</sup>

Le 26 avril 1936, les résultats du premier tour des élections législatives révèlent d'abord une poussée extrêmement forte du Parti Communiste Français (12,4% des inscrits contre 6,7% en 1932), puis une faible progression des socialistes toutes tendances confondues (18,6% contre 17,3% en 1932), et enfin une certaine déroute pour les radicaux (14,7% contre 19,7% en 1932)<sup>356</sup>.

Dans la quatrième circonscription de Bordeaux, Philippe Henriot arrive en tête du premier tour, avec 5563 voix<sup>357</sup>, suivi de près par le néo-socialiste Max Bonnafous.

Le 29 avril, le député sortant en appelle à un véritable rassemblement des « nationaux » sur son nom, afin d'assurer sa victoire définitive lors du second tour :

**Français de bonne volonté, lassés des partis et de leurs querelles, inquiets de l'avenir et de ses incertitudes, effrayés de l'égoïsme et de ses ravages. Revendiquez les droits du bon sens, de la tradition et de la clarté, contre les marchands d'équivoques. Et ne songez, en votant pour moi, qu'à faire triompher une fois de plus les idées et les principes dont pendant quatre ans déjà vous m'avez confié la défense !**<sup>358</sup>

Le 3 mai 1936, avec 6473 des 13 038 suffrages exprimés<sup>359</sup>, Philippe Henriot est réélu député Fédération républicaine de la quatrième circonscription de Bordeaux, d'extrême justesse devant Max Bonnafous qui plafonne à environ 6377 voix.

Dans une perspective plus générale, sur le plan national, le Front populaire est nettement victorieux. Face à la droite qui n'obtient que 220 sièges, la gauche emporte 378 sièges (72 allant au PCF, 146 à la SFIO et 115 aux radicaux). Dès le lendemain, 4 mai 1936, Léon Blum affirme son intention de former le nouveau gouvernement au nom de la SFIO.

Cependant, la nouvelle Chambre ne devant entrer en fonction que le 1<sup>er</sup> juin, il n'est appelé par le président de la République que le 4 juin suivant.

<sup>354</sup> « UPR, Nos candidats », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 23.04.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>355</sup> *Ibidem*.

<sup>356</sup> Tous ces résultats sont consultables dans : Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.505.

<sup>357</sup> Philippe Henriot, « remerciements et appel », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 29.04.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>358</sup> *Ibidem*.

<sup>359</sup> « Philippe Henriot est réélu par 6473 voix contre 6377 », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 04.05.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54. Voir aussi : « Les élections législatives. Les gauches ont triomphé au second tour de scrutin », In *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 04.05.36, Archives départementales de la Gironde, Elections des 26 avril et 3 mai 1936, 3.M.287 à 3.m.290.

Globalement, et certes probablement de façon moins directe que lors de l'affaire Stavisky ou pendant les émeutes du 6 février 1934, il y a fort à parier que la victoire du Front populaire lors des élections législatives du printemps 1936 est une étape supplémentaire significative dans ce processus de radicalisation politique, qui évolue déjà depuis plusieurs années chez le député de la Gironde. Ainsi, redoublant de violence verbale lors de ses attaques, notons que la victoire du Front populaire représente malgré tout, la victoire de la gauche, qui, pour ce qui concerne notre député, ne peut qu'être synonyme de menace révolutionnaire à court ou moyen terme. Aucun doute, Philippe Henriot est irrémédiablement engagé sur la voie de l'extrémisme politique de droite le plus violent vers lequel ne cessent de le pousser la rancœur et les frustrations accumulées depuis des années. De manière plus générale, pour Mathias Bernard, il est certain que « la formation puis la victoire du Front populaire confirment cette dérive de la droite vers l'extrême droite [...] Plus que jamais, le danger est à gauche. L'extrême droite ne fait plus peur à la majorité des hommes de droite. »<sup>360</sup>

C'est d'autant plus vrai pour Philippe Henriot qui, après avoir été brièvement membre de la ligue des Jeunesses Patriotes jusqu'à sa dissolution en décembre 1935, devient vice-président du Parti républicain national et social (PRNS), probablement au cours du premier semestre de 1936<sup>361</sup>. Là où les JP ne se font pas remarquer par une grande profondeur idéologique, le PRNS est un parti « qui s'inspire ouvertement du modèle fasciste, ne cesse de réclamer la Révolution nationale et collabore régulièrement avec le Parti populaire français (PPF) de Doriot, les militants d'Action française et les conservateurs proches des milieux royalistes. »<sup>362</sup>

Quant à la composition de la nouvelle Chambre des députés, le 6 mai 1936, deux jours plus tard, le député de la Gironde livre aux lecteurs de *La Liberté du Sud-Ouest* l'une de ces analyses au vitriol dont il a le secret :

***La composition de la nouvelle Chambre, en ce qui concerne le nombre de sièges obtenus par le Front populaire, ne surprendra que les aveugles et les sourds volontaires. Mais si l'on s'avise d'examiner ce que vaut l'homogénéité de ce prétendu front, on demeure confondu. Les radicaux embourgeoisés se laissant réduire en esclavage [...] ; les pédagogues socialistes, ivres de ce qu'ils appellent leur « science », et obtenant des électeurs un avancement que leur eût refusé leur inspecteur d'Académie ; les communistes, à qui il a suffi de se dire les hommes de Moscou pour faire délirer d'enthousiasme des foules françaises ; [...] cela fait une cohue, mais non un Parlement. » Et Henriot de conclure que « Cette Chambre, personne ne la gouvernera et elle ne gouvernera personne. »<sup>363</sup>***

Le député de Bordeaux trace enfin les grandes lignes de ce que doit dorénavant être l'action politique des « nationaux », c'est-à-dire de la droite dans son ensemble :

***Qu'ils abandonnent les querelles de personnes, les rivalités de boutiques ou de chapelles. Et pendant que l'électeur, une fois de plus, va reprendre en chœur le fameux « Nous n'avons pas voulu cela », pendant que le gâchis, l'incohérence***

<sup>360</sup> Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.87.

<sup>361</sup> François Korber, « Il y a Trente ans, Philippe Henriot... », op.cit.

<sup>362</sup> Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.90.

<sup>363</sup> Philippe Henriot, « Cela fait une cohue mais pas un Parlement ! », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 06.05.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

**et peut-être le sang seront la rançon de sa folie, qu'ils se hâtent de reconstruire, à la fois à la Chambre et dans le pays, l'équipe de redressement national que la France appellera demain à son secours.** <sup>364</sup>

Le 10 mai, Henriot récidive :

**Je suis de ceux qui observeront sans illusion. Mais je m'effraie de voir déjà tant de gens si aisément rassurés. Parce qu'on n'a pas, le lendemain des élections, mis la France à feu et à sang ; parce que Hitler n'a pas déclaré la guerre le 4 mai, nous voici, nous autres, regardés de travers comme des alarmistes qui voulaient assurer leur succès électoral sur de chimériques angoisses. [...] Sans haine, sans passion, sans colère mais avec un sang-froid lucide et cependant anxieux, j'entends garder les yeux ouverts sur les périls qui montent, à pas feutrés, je le veux bien, mais qui montent.** <sup>365</sup>

Bien plus, le député de la Gironde n'hésite pas à prévoir la fin prochaine du Front populaire :

**Je suis sûr de la faillite, à brève échéance, de ce « programme » sûr de la dislocation prochaine du Front populaire, sûr que la situation extérieure exigera bientôt d'autres méthodes et d'autres hommes. Ceci dit, j'attends. Je sais, - on me l'a assez reproché, - la force de la parole. Je sais aussi, - on s'en apercevra, - la force du silence. La première requiert mais le second juge.** <sup>366</sup>

Cependant, en ce mois de mai 1936, le vice-président du PRNS, proche de Pierre Taittinger, se trouve bientôt rattrapé par les accusations de fraude qui sont portées contre lui par Max Bonnafous, son rival malheureux aux législatives. C'est ainsi qu'à la fin du mois, le président de la Chambre des députés est destinataire d'une lettre particulièrement riche en accusations portées contre le député de la quatrième circonscription bordelaise :

**Monsieur le Président, en ma qualité de président du comité électoral de Monsieur Max Bonnafous, [...] j'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Chambre des députés un certain nombre de faits très graves qui laissent à penser que Monsieur Max Bonnafous a été frauduleusement frustré d'une victoire qui lui était certainement acquise.** <sup>367</sup>

Au fil du texte, les accusations se font plus précises. On peut ainsi lire, par exemple, que « la Chambre aura d'abord le moyen de constater des différences entre le nombre des émargements et celui des suffrages exprimés ! » <sup>368</sup>

Ou encore que « de scandaleux chantages ont été exercés, par exemple, sur des membres de l'enseignement libres, [...] qui s'étaient déclarés, au second tour, favorables à la candidature de Monsieur Max Bonnafous. » <sup>369</sup>

<sup>364</sup> Ibidem.

<sup>365</sup> Philippe Henriot, « Au seuil de l'expérience », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 10.05.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.54.

<sup>366</sup> Ibidem.

<sup>367</sup> Lettre du président du Comité électoral de Monsieur Max Bonnafous au Président de la Chambre des députés, 27.05.36, Archives départementales de la Gironde, Election partielle du 27 septembre 1936, 3.M.291.

<sup>368</sup> Ibidem.

<sup>369</sup> Ibidem.

Et enfin qu' « il existe, dans la 4<sup>ème</sup> circonscription de Bordeaux, un asile de vieillards, l'asile Terre Nègre [...] » :

**69 des pensionnaires de cet asile sont électeurs dans la circonscription. [...] Ces vieillards ont été l'objet de la part de Monsieur Philippe Henriot de manœuvres de pression et de corruption caractérisées. Il suffit que ces odieuses manœuvres aient produit leur effet sur un peu plus d'une quarantaine de ces vieillards pour que le résultat de l'élection ait été complètement faussé.**<sup>370</sup>

Il est inutile de revenir en détails sur le décompte des voix dans la quatrième circonscription de Bordeaux, le 3 mai 1936. Toujours est-il que, le 25 juillet, la Chambre des députés prononce l'invalidation de Philippe Henriot au cours d'une séance vraisemblablement orageuse :

**M. Philippe Henriot a été invalidé, vendredi après-midi, à la Chambre, par 236 voix contre 169, après un débat émaillé d'incidents tumultueux. [...] M. Florimond Bonte, communiste, qui s'était borné à soutenir la validité des griefs invoqués dans la plainte [...] fut traité par M. Poitou Duplessy d'apostat et de renégat, sous prétexte qu'il avait été séminariste. [...] Une interruption partie d'une galerie, alors que M. Bonté était à la tribune, avait provoqué un terrible vacarme. L'opposition protesta bruyamment quand le président, par application pure et simple du règlement, fit évacuer la galerie, au fond de laquelle, au surplus, se trouvèrent des jeunes gens qui se levèrent en faisant le salut fasciste.**<sup>371</sup>

Cette invalidation était-elle justifiée ? Y a-t-il réellement eu fraude électorale en faveur de Philippe Henriot, entre le 26 avril et le 3 mai 1936 ? Les sources disponibles ne permettent évidemment pas de répondre à ces questions de manière catégorique. Tout au plus peut-on se borner à souligner le caractère relativement fantaisiste des accusations proférées. Toujours est-il que le lendemain, alors qu'à Bordeaux, *La Liberté du Sud-Ouest*, sous la plume de Louis Georges, n'hésite pas à voir dans cette décision une manœuvre politique orchestrée par le Front populaire<sup>372</sup>, le *Journal des Débats* fait sa une de l'évènement :

Nul ne prétendra, nul n'a essayé de prétendre que M. Philippe Henriot a été élu par fraude, par corruption électorale, par pression administrative. Il est un orateur remarquable, un père de famille comme il nous en faudrait beaucoup ; il n'a pour capital que son travail et son honneur. [...] M. Henriot [...] est invalidé parce qu'il n'est pas de la majorité, qu'il a le courage de ses opinions et qu'il n'est pas facile de le faire taire, encore moins de lui répondre.<sup>373</sup>

Si on se replace dans une perspective générale, régulièrement incontournable dans la mesure où elle permet d'inscrire le parcours politique de Philippe Henriot, et son évolution, dans son contexte historique, l'été 1936 est une période d'intense activité législative<sup>374</sup>.

<sup>370</sup> *Ibidem*.

<sup>371</sup> « Par 263 voix contre 169 la Chambre a invalidé l'élection de M. Philippe Henriot à Bordeaux », In *La France*, 25.07.36, Archives départementales de la Gironde, Election partielle du 27.09.36, 3.M.291.

<sup>372</sup> Louis Georges, « Philippe Henriot invalidé. Les vacances de la justice », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 25.07.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.55.

<sup>373</sup> A. Albert-Petit, « Les invalidations systématiques », In *Journal des Débats Politiques et Littéraires*, 26.07.36, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5084806.langFR> >, consulté le 12.08.11.

<sup>374</sup> Pour un compte-rendu synthétique, voir notamment : Jean-Pierre Brunet, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.504 à 508.

Après le reflux de la vague de grèves qui submerge le pays entre mai et la mi-juin, les principaux projets de lois déposés par le cabinet Léon Blum sont votés par la Chambre et approuvés par le Sénat : les textes sur les conventions collectives, sur les congés payés, et sur les quarante heures sont adoptés entre le 11 et le 12 juin. Suivent, notamment, la réforme du statut de la Banque de France, la nationalisation des usines, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans, ou encore la création de l'Office du blé. Malgré tout, dans les semaines qui suivent la manifestation du 14 juillet 1936, l'« état de grâce » connaît une rapide dégénérescence. Celle-ci s'explique assez largement par le fait que la droite se ressaisit rapidement. Louis Marin ambitionne en effet de faire de la Fédération républicaine un point de ralliement dans l'opposition au Front populaire et rassemble plus que jamais « toutes les nuances de la droite, des anciens libéraux (tel Marin) aux partisans d'un système autoritaire et aux tenants d'un traditionalisme politique et social »<sup>375</sup>. De son côté, le colonel de La Rocque transforme ses Croix-de-Feu, dissoutes par le Front populaire, en Parti social français (PSF). Destiné par son fondateur à devenir un parti de rassemblement, au-delà même du clivage gauche-droite, ce dernier fait de l'ombre à la FR de Marin. Enfin, avec le Parti populaire français (PPF), l'ancien communiste Jacques Doriot crée un authentique parti fascisant.

Autre difficulté significative, sur le plan international, le déclenchement de la guerre d'Espagne en juillet 1936 achève de rendre totalement caduques les formules pacifistes employées par le Rassemblement populaire lors de la campagne électorale. Alors que les tentatives de Léon Blum pour faire respecter le principe d'une non-intervention sont méprisées par l'Allemagne et l'Italie, Edouard Daladier, alors ministre de la Défense nationale, milite en faveur d'une augmentation considérable des crédits militaires en déclenchant conséquemment immédiatement une nette détérioration des comptes publics et en ouvrant la voie au spectre d'une dévaluation du franc. Celle-ci est effective le 28 septembre 1936 et le franc devient une monnaie flottante.

Au lendemain de l'invalidation de Philippe Henriot, c'est dans ce contexte que doit se tenir, dans la quatrième circonscription girondine, l'élection partielle du 27 septembre 1936. Le rapport qu'adresse le Commissaire central au Préfet de la Gironde, en date du 4 septembre 1936, permet de se faire une idée assez précise du climat politique local : « Actuellement, l'idée de paix et l'action contre la guerre doivent, dit la population laborieuse de la 4<sup>me</sup> circonscription, primer les autres préoccupations de politique partisane ou de revendications syndicales, qui seraient sans objet demain si nous perdions nos libertés. »<sup>376</sup>

Comme on pouvait s'y attendre, on apprend non seulement que la candidature de Philippe Henriot ne fait pas l'ombre d'un doute ; mais également que ses chances d'élection sont significatives :

***Le parti de « l'Union Populaire Républicaine » de la Gironde présente à nouveau son président, M. Philippe Henriot, ancien député, invalidé par la Chambre. [...] Il apparaît, quant à présent, que si les candidats adverses ne sont pas triés sur le volet et que si les candidatures ne sont pas nombreuses, l'élection de M. Henriot se fera au premier tour. [...] Après M. Henriot, le candidat le plus favorisé est***

<sup>375</sup> Mathias Bernard, op.cit., p.89.

<sup>376</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 04.09.36, Archives départementales de la Gironde, Election partielle du 27.09.36, 3.M.291.



**M. Bonnafous, Néo-socialiste de France. Les autres candidats n'ont aucune chance.**<sup>377</sup>

Notons au passage que la suite du rapport est intéressante, dans la mesure où il y est question d'une hypothétique candidature dans la quatrième circonscription d'un autre néo-socialiste de renom, l'ancien Ministre de l'Air du cabinet Sarraut, Marcel Déat : « D'aucuns ont parlé et parlent encore de la candidature de M. Déat, ancien Ministre, Socialiste de France. Jusqu'ici rien ne permet de dire que M. Déat fera acte de candidature à Bordeaux, bien au contraire. »<sup>378</sup>

De façon générale, il n'est pas question de rendre compte ici, une nouvelle fois, de l'intégralité de la campagne électorale que mène Philippe Henriot, dans la perspective de son élection définitive, le 27 septembre. Bornons-nous simplement à remarquer que la conférence qu'il anime au Café de la Bourse, le 19 septembre, présente un intérêt manifeste. Le député invalidé revient ce soir-là sur les mesures sociales mises en œuvre par le cabinet Blum, dans des propos qui traduisent, au-delà de la diatribe, une certaine conscience sociale :

***Pour sa part, puisqu'avant d'être invalidé il conservait tous ses droits, il déclare avoir voté pour les congés payés, s'être abstenu pour les contrats collectifs et avoir voté contre la loi des 40 heures. Il reconnaît la nécessité d'améliorer la situation de l'ouvrier, mais parallèlement à la situation commerciale et industrielle et regrette que les avantages accordés ne l'aient pas été à une époque où la situation était prospère.***<sup>379</sup>

De manière plus générale, Henriot se livre au réquisitoire habituel dont il accable les majorités successives depuis 1924, et qui, cette fois, concerne logiquement le Front populaire. Après avoir implacablement dénoncé l'alliance des radicaux et des socialistes entre 1924 et 1932, comment pourrait-il approuver une coalition identique, à ceci près qu'elle englobe les communistes ? :

***Rappelant le programme du Rassemblement populaire, et plus particulièrement les 3 mots qui le résumaient : Pain, Paix, Liberté, l'orateur trace un tableau des résultats obtenus. [...] Le pain, après une forte hausse, coûte jusqu'à 2 F. 25 le kilo, quand, par rapport aux prix d'avant-guerre, il ne devrait être payé que 1 F. 75. La paix est compromise comme elle ne l'a jamais été, la politique actuelle isolant la France de toutes les autres nations. Le pacte franco-soviétique, est pour M. Henriot, le pacte qui fera de notre pays une cible pour l'Allemagne et l'Italie [...]. Quant à la liberté, le député invalidé la voit disparaître surtout depuis que quelques communistes [...] dirigent des mouvements révolutionnaires et occupent des usines privant ainsi des propriétaires d'en disposer comme il convient quand ils ne sont pas séquestrés.***<sup>380</sup>

Evoquant la situation politique du président du Conseil qui, pour lui, est intenable à terme, Henriot paraît désormais ne plus rien attendre de la vie politique française :

<sup>377</sup> *Ibidem.*

<sup>378</sup> Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 04.09.36, op.cit.

<sup>379</sup> *Rapport du Commissaire de police du 2<sup>ème</sup> arrondissement au Commissaire central, 19.09.36, Archives départementales de la Gironde, Election partielle du 27.09.36, 3.M.291.*

<sup>380</sup> *Rapport du Commissaire de police du 2<sup>ème</sup> arrondissement au Commissaire central, 19.09.36, op.cit.*

***M. Henriot dépeint la situation de M. Léon Blum qui s'efforce de concilier les différentes tendances qui forment le Front populaire, sans pouvoir éviter la rupture qui ne manquera pas de se produire. L'ex-député ne cherche pas à savoir qui pourra remplacer le président du Conseil actuel. Pour lui, les méthodes de l'ancienne législature seront encore employées : des Finances, un ministre passera à l'Intérieur et vice-versa. Quand à lui, il se défend d'avoir un programme et ne recherche pas un remède. Sa réélection lui paraît assurée et il redeviendra à la Chambre ma 617<sup>ème</sup> roue de cette machine.***<sup>381</sup>

Outre les arguments précédemment évoqués, la profession de foi qu'il adresse aux électeurs bordelais, le 17 septembre 1936, est révélatrice de la véritable obsession d'Henriot pour le communisme et pour sa prétendue au sein du Front populaire. Si celle-ci n'est pas nouvelle et demeure l'une des caractéristiques du profil politique du vice-président du PRNS, on a le sentiment qu'elle ne fait que grandement s'affermir depuis le déclenchement de la guerre d'Espagne :

***Vous aviez confié le pouvoir à une coalition de partis ; mais vous n'aviez pas pensé que celui qui resterait officiellement à l'écart des responsabilités deviendrait le véritable maître du gouvernement. Bref, vous aviez voté « Front Populaire », vous n'aviez pas voté « Communiste ». Or, voici le Parti Communiste seul meneur du jeu [...]. M. Maurice Thorez joue au chef d'Etat. Et M. Marceau Pivert morigène [...] le chef du gouvernement parce que vous n'êtes pas encore mobilisés au service du gouvernement espagnol.***<sup>382</sup>

Le 27 septembre 1936, Philippe Henriot retrouve finalement son siège de député de la quatrième circonscription. Le tribun de la Fédération républicaine est élu au premier tour de scrutin avec 6230 voix sur les 11 196 suffrages exprimés, devançant ainsi très largement Max Bonnafous qui n'en obtient que 3419<sup>383</sup>. Le lendemain, *La Liberté du Sud-Ouest* revient sur les événements avec le lyrisme qu'on lui connaît :

***Toutes les louches combinaisons, toutes les ruses de guerre inavouables ont été vaines. Philippe Henriot a été élu et triomphalement élu... [...]Honneur à Bordeaux ! [...]Honneur à Philippe Henriot, qui vient de donner au Front populaire, un premier coup, peut-être mortel, et qui a su, une fois de plus, restituer à la France, son vrai visage. Vive Philippe Henriot !***<sup>384</sup>

Dans les mois qui suivent, et selon les sources consultées, c'est l'évolution de la situation internationale qui devient la préoccupation principale du député de la Gironde. Ce constat international, en retour, le conduit à ne plus exprimer qu'une vision profondément négative et dégradée de la situation intérieure française. Comme à son habitude, Mathias Bernard expose très clairement la situation, dans une analyse dont il nous semble qu'elle s'applique assez bien à Philippe Henriot : « En se rapprochant de l'extrême droite, une partie des

<sup>381</sup> *Ibidem.*

<sup>382</sup> *Rapport du Commissaire central au Préfet de la Gironde, 17.09.36, Archives départementales de la Gironde, Election partielle du 27.09.36, 3.M.291.*

<sup>383</sup> Quatrième circonscription de Bordeaux. Membre de la Chambre des Députés, élu le 27.09.36, Archives départementales de la Gironde, Election partielle du 27.09.36, 3.M.291.

<sup>384</sup> *Louis-Georges, « Honneur à Bordeaux », In La Liberté du Sud-Ouest, 28.09.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.55.*

hommes de droite prend ses distances avec le modèle républicain. Plus que la politique du Front populaire, c'est la modification de l'équilibre géopolitique de l'Europe qui alimente une vision pessimiste de l'avenir de la France. »<sup>385</sup>

Et l'auteur de *La guerre des droites* évoque le cas d'un autre nationaliste d'envergure, Henri de Kérillis :

**À ses yeux, la démocratie et la liberté « ont commis trop d'erreurs. Elles se sont laissées aller à trop d'abus. Elles sont trop handicapées dans leur concurrence inéluctable avec les régimes dits totalitaires des pays voisins. [...] L'homme a besoin de liberté comme la plante a besoin du soleil. Mais quand le soleil a brûlé la plante, elle disparaît pour renaître au printemps suivant. Nous sommes à l'automne d'une civilisation, et déjà nous aspirons au printemps. »**<sup>386</sup>

Chez Philippe Henriot, c'est le déclenchement de la guerre d'Espagne qui crée les conditions propices à l'enracinement d'une conviction profonde : « désormais le combat qui s'engage entre deux blocs – d'un côté, la civilisation et la chrétienté ; de l'autre, la barbarie et le bolchevisme – prend une dimension mondiale. »<sup>387</sup>

C'est en tout cas la position qu'il n'hésite pas à affirmer vigoureusement dans la presse :

**Les « deux blocs » que certains condamnent si vigoureusement, [...] les voici transposés sur le plan international. [...] En Espagne, ce n'est pas une guerre civile qui se déroule. C'est une guerre des espagnols contre l'invasion soviétique. C'est une phase de la lutte entamée entre la Civilisation et la Soviétisation, entre la Chrétienté et la barbarie asiatique. [...] Il est grand temps que la France se ressaisisse et signifie sa volonté de ne pas demeurer plus longtemps ni dans le clan des esclaves, ni dans celui des bourreaux. »**<sup>388</sup>

Plus encore, au cours de la conférence qu'il donne à Bordeaux à la fin de mars 1937, le député de la Gironde affiche très clairement sa sympathie et son admiration pour Franco : « Puis le conférencier en vint à Franco. Peinture sensible, criante de vérité, l'image du libérateur de l'Espagne nous est apparue dans le cadre médiéval de Salamanque, douce image, paradoxale, même, de celui qui a entrepris une lutte à mort contre la barbarie. »<sup>389</sup>

Quant au relationnel avec l'Allemagne hitlérienne, on a souvent dit que c'est le fameux « mieux vaut Hitler que Staline » qui avait poussé Philippe Henriot dans les rangs des ultras de la collaboration, au lendemain de la chute de la France. Pour nous, telle quelle, cette affirmation n'est qu'à moitié vraie et nous pensons qu'elle doit être nuancée. Le député de la Gironde n'a certainement pas attendu les lendemains moroses du printemps de 1940 pour céder à la tentation d'un rapprochement avec le III<sup>ème</sup> Reich. Très largement alimenté par un anticommunisme viscéral, c'est bien au lendemain de la victoire du Front populaire, et alors que débute la guerre civile espagnole, que le rapprochement

<sup>385</sup> Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.92.

<sup>386</sup> Daniel Rops, *La France veut la liberté*, Paris, Plon, 1938, p.48-50, cité par Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.92.

<sup>387</sup> Jean Vavasseur-Desperriers, In Jean-François Sirinelli (dir), op.cit., p.593.

<sup>388</sup> Philippe Henriot, « Les fruits du Pacte », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 13.08.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.55.

<sup>389</sup> « « Au quartier général de Salamanque, Franco m'a dit. » Conférence de Philippe Henriot à Bordeaux », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 24.03.37, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.56.

avec le III<sup>ème</sup> Reich devient une réalité. Il est vrai cependant, qu'il s'agit encore pour l'heure, moins d'une convergence idéologique que d'un ensemble de considérations dicté par les circonstances : poussé par son anticommunisme, Philippe Henriot rejette fondamentalement le rapprochement, symbolisé par le traité franco-soviétique de 1935, de la France avec l'URSS. Ainsi, il considère que la paix est à rechercher du côté de l'Allemagne et/ou de l'Italie.

De fait, en analysant la presse de l'été 1936, on trouve plusieurs articles dans lesquels le député de la Gironde expose, à mots plus ou moins couverts il est vrai, un raisonnement de ce type :

***Le résultat de notre politique d'hésitations, d'atermolements et d'incertitude aura simplement été de remplir, pendant quinze ans, le monde de récriminations stériles ou d'appels à la conscience internationale ; notre faiblesse perpétuelle, notre capitulation permanente érigée en système ont fait l'Allemagne d'aujourd'hui.***<sup>390</sup>

Dans la continuité de ces lignes publiées le 14 septembre 1936, Henriot récidive trois jours plus tard :

***Et, bien entendu, l'Allemagne est une voisine inquiétante et redoutable, dans la mesure même où notre désorganisation militaire ou morale ferait de nous, non seulement une proie facile, mais une proie tentante. Cependant, oserai-je écrire ma pensée, à savoir que les Soviets, en entretenant chez nous une phobie démesurée et provocatrice de l'Allemagne, en faisant monter chez nous la fièvre antigermanique et en préparant l'atmosphère dans laquelle toutes les dépêches d'Emis deviennent croyables, commettent un crime contre la paix [...]. [...] Ce n'est pas contre la France que sa doctrine, son intérêt ou ses chances poussent Hitler.***<sup>391</sup>

Et Henriot de conclure :

***[...] Causer avec Hitler, cela ne peut se faire qu'à trois conditions : être une nation, unie, robuste et dans le moral de laquelle on ne sente aucune fissure [...]. Être une nation fortement armée, de façon à imposer le respect à un interlocuteur qui serait tenté d'abuser de sa chance. Être une nation entourée d'alliés sûrs et fidèles [...].***<sup>392</sup>

Les sources disponibles attestent qu'à partir de 1937, Philippe Henriot dénonce avec plus de vigueur et davantage de rancœur l'isolement diplomatique dans lequel, il en est convaincu, la France est irrémédiablement plongée. Il en attribue clairement la responsabilité à la politique menée par la gauche. Ceci s'explique sans nul doute par l'évolution du contexte géopolitique européen. D'une part, la proclamation de l'axe Rome-Berlin, en novembre 1936, conduit le député de la Gironde à renoncer définitivement à poursuivre cette chimère si longtemps espérée par l'extrême droite française des années 30 de l'alliance avec l'Italie :

---

<sup>390</sup> Philippe Henriot, « La France et l'Allemagne sur le pont de Kehl (I) », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 14.09.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.55.

<sup>391</sup> Philippe Henriot, « La France et l'Allemagne sur le pont de Kehl (II) », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 17.09.36, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.55.

<sup>392</sup> *Ibidem.*

**Un observateur attentif peut, à l'heure où nous sommes, constater qu'une logique implacable dirige, tout compte fait, les événements internationaux. Et il serait vain de nier que cette logique joue contre la France. [...] Celle-ci va-t-elle mesurer enfin l'erreur qu'elle a commise en se laissant détacher de l'Italie ? Cette erreur, les hommes de gauche l'ont obstinément niée ou en tous cas déclarée négligeable. C'est pourquoi le Front populaire continue de s'y cramponner, malgré la leçon des faits. Sa première conséquence a été de ramener vers l'Allemagne, sinon la sympathie, du moins l'intérêt de l'Italie. [...] On a tout écrit sur ce qu'avait de paradoxal l'axe Berlin-Rome. Mais, paradoxal ou non, il existe [...].**<sup>393</sup>

D'autre part, dès cette époque, Philippe Henriot envisage avec une grande inquiétude la perspective d'un rapprochement diplomatique entre Staline et Hitler, et ce malgré le pacte qui lie Moscou à Paris depuis 1935 :

**Le péril d'un rapprochement Hitler-Staline me paraît loin d'être conjuré. Ceux qui croiraient que l'irréductible hostilité manifestée par Hitler au bolchevisme en rend la réalisation impossible oublient que c'est en 1934 que Hitler a renouvelé et « reconduit » l'accord de Rapallo<sup>394</sup>. [...] Il est difficile de ne pas se souvenir qu'il y a exactement vingt ans, la Russie faisait à Brest-Litovsk une volte-face qui, du camp français, la rejetait dans le camp allemand. Qui oserait dire que 1937 ne verra pas se répéter 1917 ? C'est alors, sans doute, que les promoteurs du pacte franco-soviétique pourront mesurer l'étendue de leur faute : ils ne nous auront brouillés avec toute l'Europe que pour voir le seul pays sur lequel ils avaient compté, faire cause commune avec nos adversaires.**<sup>395</sup>

Le vice-président de la Fédération républicaine conclut :

**Il ne serait sans doute pas trop tard pour empêcher ces dramatiques hypothèses de devenir des réalités. Mais il y faudrait un renversement courageux de la politique d'abdication vis-à-vis de l'Allemagne, de servilité vis-à-vis de la Russie et d'imbécillité vis-à-vis de l'Italie que n'a cessé de pratiquer le Front populaire. Dans ce domaine comme dans tous les autres, celui-ci a accumulé les désastres et multiplié les périls. Il est grand temps d'y parer, si l'on ne veut pas que demain l'axe Rome-Berlin ne soit plus qu'un des côtés du triangle Rome-Berlin-Moscou.**<sup>396</sup>

D'une manière générale, on peut raisonnablement admettre que cette évolution du paysage géopolitique européen conduit désormais Philippe Henriot à envisager avec un profond pessimisme l'avenir de la France et de sa politique nationale. Ainsi, l'engagement du député de la Gironde en faveur du Front de la Liberté, principale tentative de structuration de l'opposition de droite au Front populaire, résulte d'une logique cohérente.

<sup>393</sup> Philippe Henriot, « L'axe ou le triangle ? », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 02.05.1937, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.56.

<sup>394</sup> L'Allemagne et la Russie soviétique signent ce traité en avril 1922. Il leur permet de rompre leur isolement diplomatique respectif au lendemain de la première guerre mondiale.

<sup>395</sup> Philippe Henriot, « L'axe ou le triangle ? », *op.cit.*

<sup>396</sup> Philippe Henriot, « L'axe ou le triangle ? », *op.cit.*

Tandis que les difficultés financières croissantes conduisent Léon Blum le 13 février 1937 à décréter une pause dans les réformes, Jacques Doriot lance en avril un appel à la constitution d'un Front de la Liberté, structuré autour de l'anticommunisme et de cinq principes : « défense des libertés ; défense des institutions républicaines ; ouverture en direction des partis qui, quoique adhérant au Front populaire, ont protesté contre les attaques faites aux libertés ; refus de toute polémique interne et autonomie politique laissée aux partis constituant le Front. »<sup>397</sup>

Malgré les réserves qu'il montre envers Doriot et en dépit de sa crainte de voir la Fédération républicaine toute entière associée à une initiative qui, somme toute, est née de l'extrême droite, Louis Marin accepte le ralliement de la FR au Front de la Liberté.

De son côté, le 3 juin 1937, lors du discours d'ouverture du congrès de la Fédération qu'il prononce à Paris au Palais de la Mutualité, Philippe Henriot donne son adhésion personnelle sans restrictions au Front de la Liberté. Le député de la Gironde se montre cependant soucieux de préserver l'autonomie intrinsèque de la FR face à l'émergence d'une forte concurrence sur sa droite, du PPF doriotiste au PSF du colonel de La Rocque<sup>398</sup> :

***Nous sommes un vieux parti, [...] c'est-à-dire un parti qui luttait depuis longtemps déjà quand d'autres qui lui ont emprunté parfois ses méthodes et souvent son programme, n'étaient pas encore nés. Un vieux parti, c'est-à-dire un parti qui repose, en effet, sur de très vieilles bases : la famille, la patrie, l'idéal, la liberté. [...] Si elle doit trop souvent se résigner à la défaite dans les scrutins, la Fédération républicaine n'a jamais renoncé à être l'âme de l'opposition, le bastion de la résistance [...].***<sup>399</sup>

Le vice-président de la Fédération républicaine poursuit :

***Vous vous souviendrez [...] qu'on ne vous demande pas de cesser d'être vous-même et de renoncer à un programme et à une doctrine que vous n'avez cessé de servir ; on vous demande, pour un but immédiat, précis et limité, de travailler en liaison étroite avec tous ceux qui sentent la gravité de l'heure et le danger que fait peser sur leur sécurité nationale, familiale et individuelle, le communisme avoué ou camouflé. Au lieu de la marche en ordre dispersé, on vous demande la marche en formations parallèles. [...] Nous avons déjà dit en votre nom « oui », sans restriction.***<sup>400</sup>

Au sens général, après avoir artificiellement structuré la vie politique française selon la logique bipolaire qui oppose l'anticommunisme à l'antifascisme des gauches, le Front de la Liberté connaît une rapide dégénérescence au lendemain des cantonales d'octobre 1937,

<sup>397</sup> Mathias Bernard, *La guerre des droites*, op.cit., p.90.

<sup>398</sup> Convaincu que le Front de la Liberté est destiné à isoler et marginaliser le PSF, et animé d'une volonté de ne se lier ni à la droite ni à l'extrême-droite, La Rocque refuse de s'y rallier.

<sup>399</sup> « *Le Congrès de la Fédération Républicaine s'est ouvert sous la présidence de Philippe Henriot* », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 04.06.37, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.56. Voir aussi : « *Au Congrès de la Fédération Républicaine, M. Philippe Henriot a préconisé l'adhésion au Front de la Liberté* », In *Le Figaro*, 04.06.37, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k409507g/f9> >, consulté le 14.08.11.

<sup>400</sup> *Ibidem*.

qui d'ailleurs voient la réélection de Philippe Henriot au siège de conseiller général du deuxième canton de Bordeaux.<sup>401</sup>

Dans les mois qui suivent, guidé par son obsession anticommuniste, le député de la Gironde ne considère plus la conjoncture politique nationale qu'à l'aune de la montée en puissance du Parti communiste français.<sup>402</sup>

Ainsi, lorsque le cabinet Blum, irrémédiablement affaibli par la détérioration de ses finances publiques et les sorties de capitaux, chute le 21 juin 1937, Philippe Henriot ne manque évidemment pas d'exprimer une nouvelle fois le plus grand pessimisme quant à la formation d'un troisième cabinet Chautemps qui, rappelons-le, à l'instar tous les cabinets qui se succèdent jusqu'en novembre 1938, demeure placé sous l'étiquette du Front populaire. Après avoir exprimé la conviction selon laquelle, « si le ministère n'est pas résolument anticommuniste, anticommuniste sans réticences ni atténuations, tout devient possible »<sup>403</sup>, le député de la Gironde voit dans le ministère Chautemps « un gouvernement de Front populaire qui ne se distinguera du gouvernement d'hier que par la direction confiée à un radical au lieu de l'être à un socialiste » : « [...] Tout cela demeure sans intérêt, sans aucun intérêt. Mais une chose est importante, et je supplie mes lecteurs de ne point voir là la trace de l'esprit de parti qu'on me prête généreusement : le communisme est en hausse rapide et vertigineuse partout. »<sup>404</sup>

Lorsque le troisième cabinet Camille Chautemps chute à son tour le 15 janvier 1938, face à la multiplication des grèves, Henriot se livre au réquisitoire habituel, dont l'argument principal depuis 1936, consiste à opposer la déliquescence de la situation française à l'évolution de la conjoncture internationale :

***Pendant ce temps-là, la carte de l'Europe se refait sans nous, et naturellement contre nous. Une fièvre de travail anime les peuples qui nous entourent, pendant que les mots d'ordre de meneurs impunis et même protégés, font des ateliers et des usines français un désert où couvent la misère, le chômage et la colère.***<sup>405</sup>

Au printemps de 1938, après la chute du quatrième cabinet Chautemps (18 janvier-10 mars 1938) et à la veille de la formation du deuxième cabinet Blum (13 mars- 8 avril 1938), le vice-président du PRNS accueille l'Anschluss et l'absence de réaction internationale qui suit sans la moindre surprise :

***Depuis des années, [...] je répète inlassablement que notre politique nous mène tout droit à un Anschluss pacifiquement réalisé, ce qui est infiniment avantageux pour l'Allemagne, mais qui n'est pas moins périlleux pour nous. Je regrette d'avoir été trop bon prophète. [...] Alors, où la SDN ? Où l'indignation de la conscience internationale ? Où l'action concertée des démocraties contre les pays totalitaires ? [...] Que le silence gêné dans lequel le monde assiste aujourd'hui aux funérailles de l'Autriche nous soit du moins favorable au sévère***

<sup>401</sup> « L'électeur s'est prononcé », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 11.10.37, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.57.

<sup>402</sup> Fort de 72 élus à la Chambre, le PCF connaît une dynamique fortement ascendante depuis les municipales de 1935, aussi bien électoralement que numériquement.

<sup>403</sup> Philippe Henriot, « Dans l'impasse », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 21.06.37, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.56.

<sup>404</sup> Philippe Henriot, « À tâtons », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 22.06.37, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.56.

<sup>405</sup> Philippe Henriot, « Après et avant », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 15.01.38, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.58.

**examen de conscience qui préparera l'urgent redressement de la politique française.**<sup>406</sup>

Il va sans dire que, pour Henriot, le cabinet Edouard Daladier (10 avril-30 novembre 1938) ne peut, évidemment en aucun cas incarner ce redressement tant attendu :

**Il est simplement cocasse de parler d'autorité lorsqu'il s'agit de l'homme le plus indécis, le plus impressionnable, le plus instable dans ses résolutions qui se puisse rencontrer au Parlement. Il est cocasse de parler de sauveur de la France, en face d'un homme qui collabora à tous les ministères de Front populaire [...].**

**Mais les français tiennent à leur naïveté et ils ont peur de leur mémoire.**<sup>407</sup>

Au printemps 1938, dans un contexte où les revendications hitlériennes sur les sudètes deviennent plus pressantes, le député de la Gironde profite de la tribune que lui offre le congrès du Parti républicain national et social pour exprimer sa conviction selon laquelle, l'annexion de ce territoire par l'Allemagne nazie signifie à terme la disparition de la Tchécoslovaquie en tant qu'Etat souverain :

**Il est indiscutable que l'annexion par l'Allemagne du pays des sudètes signifierait en même temps la mort de la Tchécoslovaquie, car les autres minorités qui sont, il ne faut pas l'oublier, une majorité dans la République tchécoslovaque en profiteraient, elles aussi, pour se libérer de la tutelle de Prague.**<sup>408</sup>

Bien plus, fidèle à son anticommunisme, Philippe Henriot voit dans le militantisme du PCF en faveur du respect de l'intégrité territoriale tchécoslovaque, une manœuvre destinée à favoriser, pour des raisons idéologiques, le déclenchement d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne :

**Mais si la politique suivie par Hitler n'est pas évidemment de nature à amener l'apaisement au cœur de l'Europe, il faut reconnaître aussi que certains ne défendent pas la Tchécoslovaquie pour elle-même, mais parce qu'ils voient là une occasion de déchaîner sur le monde le conflit dont ils espèrent la réalisation de leur propension idéologique.**<sup>409</sup>

À l'automne, au terme de la conférence à quatre (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) des 29 et 30 septembre 1938, alors que la crise des sudètes atteint son paroxysme, le député de la Gironde approuve malgré tout sans réserve la signature des accords de Munich par Daladier. L'accord est bientôt interprété à l'international, non seulement comme une capitulation franco-britannique face à Hitler, mais également comme une véritable trahison de la France à l'encontre d'une Tchécoslovaquie qui constituait pourtant jusque-là la principale de ses alliances de revers. Dans les jours qui suivent, Philippe Henriot affirme son engagement munichois sans nuances. C'est par exemple le cas au cours de la conférence qu'il prononce à la salle Franklin, à Bordeaux, le 3 octobre 1938 : « Il enregistre le désarroi

<sup>406</sup> Philippe Henriot, « L'agonie de l'Autriche », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 15.03.38, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.58.

<sup>407</sup> Philippe Henriot, « Plus ça change... », In *La Liberté du Sud-Ouest*, 10.04.38, Archives municipales de Bordeaux, 8.C.58.

<sup>408</sup> « Le Congrès du parti républicain national et social », In *Journal des Débats Politiques et Littéraires*, 29.05.38, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5091240/f6.langFR> >, consulté le 15.08.11.

<sup>409</sup> *Ibidem*.



de l'opinion publique [...]. [...] « On a toujours capitulé et l'on se rebelle aujourd'hui, alors que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes jouait en faveur des Sudètes ». Il dénonce les gouvernements qui nous ont affaiblis et isolés. »<sup>410</sup>

Globalement, il serait tout à fait caricatural et de surcroît parfaitement faux, de voir dans les prises de position ouvertement pro-munichoises d'Henriot, la manifestation d'une convergence politique et idéologique vis-à-vis de l'Allemagne hitlérienne. Encore une fois, gardons-nous de plaquer sur le député de l'entre-deux-guerres, un profil qui ne deviendra définitif qu'à partir de l'occupation. A ce stade, Philippe Henriot n'est pas non plus partisan d'une entente à n'importe quel prix avec le Reich.

Bien au contraire, en 1938, l'éducation qu'il a reçue continue à faire de lui un homme politique germanophobe, tandis que la foi catholique sincère qui l'anime ne peut que le conduire à considérer le nazisme, religion athée, avec suspicion. Le député de la quatrième circonscription ne déclare-t-il pas, le 10 avril 1938, qu'« Il faut que notre pays se refasse une âme, des forces, des amis, ensuite il sera en mesure de dire à l'Allemagne : Halte-là ! » ?<sup>411</sup>

Au total, si Philippe Henriot, dont on connaît les convictions nationalistes, approuve Munich, il nous semble que cela s'explique essentiellement par un pacifisme guidé par les circonstances, qui n'a rien à voir avec le pacifisme idéologique généralement revendiqué par les gauches françaises. Après avoir dénoncé pendant tant d'années les méfaits du système institutionnel parlementaire et l'affaiblissement considérable de sa position sur la scène européenne, tout autant que le délitement de ses alliances diplomatiques, Philippe Henriot est profondément convaincu que la France n'est absolument pas prête à mener une politique de fermeté face à Hitler. Il considère par conséquent les accords de Munich comme un sursis nécessaire : « Pour nous, cet acte n'a été qu'une prorogation de la paix, un répit, et nous avons espéré que ce serait le point de départ d'une politique neuve et hardie. »<sup>412</sup>

En fait, le député de Bordeaux n'est pas isolé sur la scène politique nationale. Abstraction faite de Paul Reynaud ou de Georges Mandel, la droite française a tendance à se rallier à ce pacifisme empreint de réalisme.

C'est l'époque où François de La Rocque déclare :

***Nous sommes en sursis de guerre. Monsieur Daladier le sait. Il sait aussi ce que l'armement de nos divisions, ce que la crise de notre aviation, ce que l'insuffisance de notre production, ce que le cloisonnement et le retard de notre mobilisation industrielle exigent comme efforts immédiats, urgents.***<sup>413</sup>

Du côté de la Fédération nationale catholique, pour le général de Castelnau :

***La paix du monde a été et reste gravement compromise. Les pourparlers et les démarches qui ont précédé les accords de Munich en sont l'éclatant témoignage. Encouragé, exalté par ses succès inespérés, l'hitlérisme ne s'arrêtera pas et ne peut s'arrêter en si bon chemin ; son existence est, en quelque manière,***

<sup>410</sup> François-René Nans, *Philippe Henriot*, Paris, Godefroy de Bouillon, 1996, p.186 à 187.

<sup>411</sup> « *Le Dimanche politique* », In *Le Figaro*, 11.04.38, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k409821t/f5.langFR> >, consulté le 15.08.11.

<sup>412</sup> « *Le débat de politique étrangère au Palais-Bourbon* », In *La Croix*, 21.01.39, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k443546s/f2.langFR> >, consulté le 15.08.11.

<sup>413</sup> Cité par François Paulhac, *Les accords de Munich et les origines de la guerre de 1939*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1988, p. 114 à 115.

**conditionnée par le mouvement, par l'expansion perpétuelle vers l'un quelconque des points cardinaux.**<sup>414</sup>

Si ses prises de position sans doute outrancières lui valent au début de 1939 d'être écarté de la présidence des Jeunesses de la Fédération républicaine par Louis Marin<sup>415</sup>, Henriot ne cesse pourtant pas d'affirmer une attitude très ferme face à l'Allemagne. C'est tout spécialement le cas lors du débat sur la politique étrangère qui se tient à la Chambre, à la fin de janvier 1939 :

**L'Allemagne est redevenue la nation de proie que nous avons désarmée le 11 novembre 1918. Avec elle la méfiance doit toujours être de règle. Nous lui avons laissé croire que nous sommes faibles. Elle a eu le sentiment que nous nous abritons davantage derrière les pactes que derrière nos canons. [...] On nous reproche de n'avoir pas aidé l'Allemagne républicaine. Il n'y a pas d'Allemagne républicaine, d'Allemagne de Weimar. Il y a l'Allemagne éternelle, qui place sur son visage le masque qui convient aux circonstances, se faisant tour à tour quémandeuse ou menaçante.**<sup>416</sup>

D'un point de vue général, au cours du printemps 1939, et après le démantèlement en mars de ce qui reste de la Tchécoslovaquie, la France et la Grande-Bretagne adoptent une politique de fermeté face à l'Allemagne. Edouard Daladier s'engage sans réserve dans cette voie et entreprend de susciter la constitution d'un véritable front de résistance à Hitler. En dépit du fait que le 31 août 1939, il signe dans *Gringoire* un article intitulé : « La Paix ? Oui. La guerre à terme ? Non ! »<sup>417</sup>, Philippe Henriot approuve ce renversement de tendance.

Simultanément, le député de la Gironde semble réellement préoccupé par l'atmosphère alarmiste qui plane sur la France : « Le moral de ce pays serait bien meilleur si tant de gens ne jetaient quotidiennement l'alarme dans les esprits par des nouvelles dont le caractère sensationnel est chargé de suppléer à l'authenticité. »<sup>418</sup>

C'est véritablement au cours de l'été 1939, alors que les revendications hitlériennes sur la Pologne se font de plus en plus pressantes, que l'ancien lieutenant de l'abbé Bergey abandonne les positions ouvertement pro-munichoises qu'il prônait encore quelques mois auparavant.

Au lendemain de la conclusion du pacte germano-soviétique<sup>419</sup>, probablement convaincu du caractère inéluctable d'un nouveau conflit avec l'Allemagne, Henriot apporte

<sup>414</sup> Général de Castelnu, « Faisons notre examen de conscience et aussi un bilan », In *La France catholique*, 31.10.38, cité par Corinne Bonafoux-Verrax, *op.cit.*, p.401.

<sup>415</sup> Dans son édition du 14.01.39, le *Journal des Débats Politiques et Littéraires* donne pourtant une explication différente : « M. Philippe Henriot [...] avait annoncé son intention de confier la présidence du groupement à l'un de ses collègues choisi parmi les « moins de trente ans » que la Fédération compte au Parlement ». Voir : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k509321g/f3.langFR> >, consulté le 15.08.11.

<sup>416</sup> Roger Dardenne, « La fin du débat sur la politique étrangère », In *Le Figaro*, 21.01.39, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k410109/f4.langFR> >, consulté le 15.08.11.

<sup>417</sup> Philippe Henriot, « La Paix ? Oui. La guerre à terme ? Non ! », In *Gringoire*, 31.08.39, cité par François-René Nans, *Philippe Henriot*, *op.cit.*, p.217.

<sup>418</sup> « Le dimanche politique », In *Le Figaro*, 10.07.39, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4102783/f5.langFR> >, consulté le 15.08.11.

<sup>419</sup> 23 Août 1939.

un soutien plein et entier à « la clarté, la sincérité, la bonne foi [...] »<sup>420</sup> du président du Conseil. Une semaine plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, la Wehrmacht franchit la frontière de la Pologne. Le 3 septembre 1939, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne. Initiée par une nouvelle guerre européenne, la seconde guerre mondiale commence. Conséquence directe d'une nouvelle guerre européenne qui démarre, le conflit mondial se dessine de nouveau pour la seconde fois.

---

<sup>420</sup> « L'exposé de M. Daladier cause une impression profonde à la Commission des Affaires étrangères », In *Le Figaro*, 05.10.39, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k410367p/f2.image.r=henriot.langFR> >, consulté le 15.08.11.

## Conclusion générale

Dans son *Histoire de la Milice* parue en 1969<sup>421</sup>, Jacques Delperrié de Bayac écrit à propos du Philippe Henriot de l'entre-deux-guerres :

***Dès cette époque il est antirépublicain, fasciste, grand admirateur de Mussolini, plus tard de Franco. Fondamentalement, Philippe Henriot est un petit-bourgeois de province rétrograde qui rêve d'un âge d'or radicalement inaccessible : la France de jadis, patriarcale, chrétienne, obéissante, sans communistes, sans socialistes, sans francs-maçons, sans capitalistes aussi de préférence, sans industries, sans ouvriers : un jardin dont l'entrée est farouchement défendue, où de saints prêtres bénissent d'honnêtes mariages, où des fils d'officiers s'unissent à des filles de notaires, sans cri, sans trouble-fête, pour que le monde tourne rond.***<sup>422</sup>

Dans une perspective généraliste, on peut raisonnablement admettre que ces quelques lignes résument de manière assez juste, la nature du profil politique de Philippe Henriot durant l'entre-deux-guerres, et plus précisément au cours de la période dont il a été question ici, et qui s'étend de 1924 à 1939.

En revanche, au terme de cette étude de plus de 100 pages, fruit de multiples lectures et de très nombreuses recherches menées durant plusieurs mois dans les fonds d'archives, il nous semble, sans forfanterie de notre part, que nous avons acquis une légitimité d'interprétation qui, sans vouloir être incontestable, n'en est pas moins recevable. Ceci nous permet, en tous cas, de nuancer un portrait qui, et il nous apparaît important de le souligner, est dressé moins de 25 ans après la fin de la seconde guerre mondiale. Dans la continuité de l'œuvre de Marcel Ophüls, et des travaux de l'historien américain Robert Paxton, nous sommes à l'époque où la France tend à s'affranchir du mythe « résistancialiste » gaullien, au profit d'une redécouverte du passé, d'une libération de la Mémoire, et d'une vision plus réaliste de ce qu'ont véritablement été les années noires.

Si, pour ce qui concerne ses origines sociales, Philippe Henriot est il est vrai « un petit bourgeois de province », ceci nous semble tout a fait insuffisant pour en conclure sans analyse aucune, qu'il n'est, du moins à cette époque, rien de plus qu'un « fasciste » ordinaire. Entre l'été 1924, qui marque les débuts de sa carrière politique, et sa première élection à la députation dans la quatrième circonscription de la Gironde au printemps de 1932, l'ancien professeur de lettres de Sainte-Foy-la-Grande, incarne une droite conservatrice, empreinte d'un indéniable traditionalisme d'inspiration catholique, et dans laquelle un nationalisme cocardier teinté d'une certaine germanophobie n'est jamais très loin.

C'est par la voie du militantisme catholique que Philippe Henriot parvient à la politique. Alors même qu'on ne trouve pas trace d'un quelconque engagement politique au cours des années précédentes, le cours des événements s'accélère pendant l'été 1924. Parallèlement à l'œuvre de polémiste qu'il entame à Bordeaux dans les colonnes du quotidien régional La

<sup>421</sup> Jacques Delperrié de Bayac, *Histoire de la Milice*, Paris, Fayard, 1969, 684 pages.

<sup>422</sup> *Ibidem*, p.258.

*Liberté du Sud-Ouest*, Henriot s'insurge contre la politique du premier Cartel des gauches. C'est précisément cette rébellion originelle qui le conduit fortuitement vers l'abbé Bergey, et qui explique sans doute l'engagement d'Henriot dans les rangs de la Fédération nationale catholique et au sein de l'Union populaire républicaine de la Gironde. Son élection à la députation au printemps 1932 marque le point de départ d'une carrière politique nationale qui s'accompagne, comme c'est le cas pour bon nombre d'hommes de droite de cette génération, d'un irrémédiable glissement vers l'extrême droite, alors même que nous ne contestons pas qu'il est également vrai que Philippe Henriot ne s'est jamais inscrit dans les rangs de la droite modérée.

S'il est relativement simpliste et, avouons-le, quelque peu artificiel et tentant de vouloir, de façon systématique, dater le commencement de ce phénomène « d'extrême droitisation », il est probable que l'affaire Stavisky, le 6 février 1934, ainsi que la victoire du Front populaire au printemps 1936, constituent les catalyseurs principaux d'un processus complexe et diffus .

Habité par une haine originelle et viscérale de la gauche, combattant la politique anticléricale menée par le premier Cartel, progressivement convaincu de l'inefficacité et même de la nocivité du système institutionnel parlementaire de la Troisième République, persuadé de trouver d'éclatantes justifications dans les scandales qui marquent la politique de son temps, il est incontestable que, face à l'évolution de la conjoncture européenne, Philippe Henriot a manifesté une authentique inquiétude qui ne cessera pas de grandir. Un temps partisan d'une réforme de l'Etat, puis définitivement désabusé, le tribun de la Fédération républicaine voue, au moins durant un temps, une admiration au fascisme italien dans lequel il veut voir « une plaque de réorientation dans l'idée d'un rassemblement national, idée à laquelle le fascisme donnait une traduction extrême. »<sup>423</sup>

Pour autant, en dépit de son engagement au sein du Parti républicain national et social de Pierre Taittinger, Henriot limite son appartenance à une extrême droite qui, jusqu'au déclenchement de la guerre, demeure conservatrice et non pas fascisante.

Dénonçant la montée inéluctable des périls en y voyant la conséquence directe de la politique menée par la France depuis les années 1920, le député de la Gironde, volontiers patriote, abandonne néanmoins son engagement munichois pour soutenir sans réserves la politique de fermeté mise en place à la veille de l'entrée en guerre de la France.

Nous avons, alors même que ce mémoire n'était à peine qu'une ébauche, exprimé un refus catégorique ; celui de la tentation facile, qui aurait consisté, inconsciemment ou pas, à identifier le Philippe Henriot de l'entre-deux-guerres, au travers des choix d'un homme qui, plus tard consumé par ses haines, a voté sans embarras les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940, avant de s'affirmer comme l'un des représentants les plus irréductibles d'une collaboration politique jusqu'au-boutiste avec l'Allemagne nazie. Ayons la faiblesse de croire que cet engagement que nous avons pris en préambule a été respecté. Pour autant, admettons qu'il ne nous est pas interdit de nous poser la question suivante : la nature du parcours politique de Philippe Henriot entre 1924 et 1939 annonce-t-elle le milicien, le chroniqueur de Radio-Paris, le secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande de Vichy, ou plus encore le 28 juin 1944, « la conclusion logique et inéluctable d'une activité, d'une intelligence et d'un talent mis sans réserves au service exclusif des forces mauvaises pour le seul bénéfice de l'ennemi détesté »<sup>424</sup> ? Où peut être tout ça à la fois ? Une réponse binaire

<sup>423</sup> Philippe Burrin, *La dérive fasciste*, op.cit., p.12.

<sup>424</sup> Ce sont les mots de Pierre Dac, sur les ondes de la BBC. Cité par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, In *Les voix de la liberté.*

*Ici Londres, 1940-1944*, Paris, La documentation française, 1975, p.87.

par oui ou par non montrerait de manière éclairante un véritable mépris de la démarche scientifique qui sous-tend toute recherche historique. En revanche, il importe de ne céder à aucun moment à la caricature. Reconnaissons à Philippe Henriot, au-delà de ses prises de position où l'absence totale de nuance et parfois l'outrance le disputent à la violence verbale, une conscience aiguë des failles du système institutionnel de son époque, de même qu'un certain talent visionnaire qui lui ont sans doute permis d'appréhender les évolutions européennes et leurs conséquences négatives à terme sur la paix internationale.

---

# Annexes

## Table des annexes

[ A consulter sur place au centre de documentation de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon ]

Annexe 1 : « Philippe Henriot, député à son bureau », Agence Meurisse, 1934, Bibliothèque nationale de France<sup>131</sup>

Annexe 2 : « L'envers du décor au Palais-Bourbon », conférence prononcée par Philippe Henriot aux grandes conférences des Ambassadeurs de Paris, le samedi 27 janvier 1934<sup>133</sup>

Annexe 3 : « Mussolini », conférence prononcée par Philippe Henriot aux grandes conférences des Ambassadeurs de Paris, le samedi 15 décembre 1934<sup>157</sup>

## Bibliographie

### Ouvrages généraux

- Aron (Robert), *Histoire des années 40*, Paris, Tallandier, 1977, 481 pages.
- Crémieux-Brilhac (Jean-Louis), *Les voix de la liberté. Ici Londres, 1940-1944*, Paris, La documentation française, 1975, 1600 pages.
- Delperrié de Bayac (Jacques), *Histoire de la Milice*, Paris, Fayard, 1969, 684 pages.
- Ministère des Affaires étrangères, *Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-1945, Documents Diplomatiques Français, 1932-1939, 1<sup>re</sup> série (1932-1935), tome II*, Paris, P.I.E-Peter Lang, 2006, 743 pages.
- Paulhac (François), *Les accords de Munich et les origines de la guerre de 1939*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1988, 271 pages.
- Rémond (René), *Histoire de l'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 378 pages.
- Siegfried (André), *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1930, 245 pages.
- Sirinelli (Jean-François) (dir), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, 1254 pages.
- Thibaudet (Albert), *La République des professeurs*, Paris, Grasset, 1927, 265 pages.

### Ouvrages portant sur la période et/ou la question étudiées

- Bernard (Mathias), *La guerre des droites. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007, 311 pages.
- Bernard (Mathias), *La dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*, Paris, Editions L'Harmattan, 1998, 432 pages.
- Berstein (Serge), *Le 6 Février 1934*, Paris, Gallimard-Julliard, 1975, 258 pages.
- Bonafoux-Verrax (Corinne), *À la droite de Dieu. La Fédération nationale catholique, 1924-1944*, Paris, Fayard, 2004, 658 pages.
- Burrin (Philippe), *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Editions du Seuil, 2003, 585 pages.



- Drieu La Rochelle (Pierre), *Socialisme fasciste*, Paris, Gallimard, 1934, 245 pages.  
Nans (François-René), *Philippe Henriot*, Paris, Godefroy de Bouillon, 1996, 472 pages.  
Rops (Daniel), *La France veut la liberté*, Paris, Plon, 1938, 250 pages.

## Revues

- Guex (Sébastien), « *Les origines du secret bancaire suisse et son rôle dans la politique de la Confédération au sortir de la seconde guerre mondiale* », In *Genèses*, n°34, mars 1999.
- Vavasseur-Desperriers (Jean), « *Jeunesse et mouvements de droite durant l'entre-deux-guerres* », In *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008.

## Sources

### Archives

#### ***Archives de l'Assemblée nationale***

---

- A été vu le dossier personnel -très succinct- de Philippe Henriot.

#### ***Archives départementales de la Gironde***

---

- Elections des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932 : Ont été vues les séries 3.M.282, 3.M.283, 3.M.284, 3.M.285, 3.M.286.
- Elections des 26 avril et 3 mai 1936 : Ont été vues les séries 3.M.287, 3.M.288, 3.M.289, 3.M.290.
- Election partielle du 27 septembre 1936 : A été vue la série 3.M.291.

### Presse

#### ***Archives municipales de Bordeaux***

---

A été dépouillé le quotidien *La Liberté du Sud-Ouest*, pour les périodes électorales et de forte activité politique de Philippe Henriot :

- 1<sup>er</sup> semestre 1925, sous la cotation 8.C.32.
- 2<sup>ème</sup> semestre 1925, sous la cotation 8.C.33.
- 1<sup>er</sup> semestre 1926, sous la cotation 8.C.34.
- 2<sup>ème</sup> semestre 1926, sous la cotation 8.C.35.
- 1<sup>er</sup> semestre 1932, sous la cotation 8.C.46.
- 2<sup>ème</sup> semestre 1932, sous la cotation 8.C.47.
- 1<sup>er</sup> semestre 1933, sous la cotation 8.C.48.
- 2<sup>ème</sup> semestre 1933, sous la cotation 8.C.49.
- 1<sup>er</sup> semestre 1934, sous la cotation 8.C.50.

- 
- 2<sup>ème</sup> semestre 1934, sous la cotation 8.C.51.
  - 1<sup>er</sup> semestre 1936, sous la cotation 8.C.54.
  - 2<sup>ème</sup> semestre 1936, sous la cotation 8.C.55.
  - 1<sup>er</sup> semestre 1937, sous la cotation 8.C.56.
  - 2<sup>ème</sup> semestre 1937, sous la cotation 8.C.57.
  - 1<sup>er</sup> semestre 1938, sous la cotation 8.C.58.

### ***Bibliothèque municipale de Bordeaux***

---

A été dépouillé le quotidien *La Petite Gironde*, archivé sur microfilms :  
Année 1934, sous la cotation MK.502.

### ***Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France***

---

Ont été dépouillés, en fonction du mot-clé « Henriot », les titres de presse suivants :

- *Le Temps*, années 1934 et 1936.
- *La Croix*, années 1925, 1931 à 1939.
- *Le Figaro*, années 1932, 1934, 1936 à 1939.
- *Le Matin*, années 1934 et 1936.
- *Le Petit Parisien*, années 1934, 1936 à 1937, 1939.
- *L'Echo de Paris*, années 1934 et 1936.
- *Le Journal des Débats Politiques et Littéraires*, années 1934, 1936, 1938 à 1939.
- *L'Humanité*, années 1934, 1936 à 1937, 1939.
- *La Revue Hebdomadaire*, année 1933.

## **Sites Internet**

- Site internet de la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France : < <http://gallica.bnf.fr> >
- Site internet de l'Assemblée nationale : < <http://www.assemblee-nationale.fr> >
- Site internet de l'Action française : < <http://www.actionfrancaise.net> >
- Site internet de la ville de Bordeaux : < <http://www.bordeaux.fr> >
- Site internet de France Politique : < <http://www.france-politique.fr> >
- Persée : < <http://www.persee.fr> >
- Site internet « histoire-politique » : < [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr) >

## **Iconographie**

- Philippe Henriot député, à son bureau / Agence Meurisse, 1934, Bibliothèque nationale de France.
- Philippe Henriot député, portrait / Agence Meurisse, 1934, Bibliothèque nationale de France.

## Ouvrages à caractère de source

- Henriot (Philippe), *Le 6 février*, Paris, Flammarion, 1934, 247 pages.
- Henriot (Philippe), *Mort de la Trêve*, Paris, Flammarion, 1934, 247 pages.
- Henriot (Philippe), *Mussolini*, Paris, Editions des Ambassadeurs, 1935, 29 pages.

(Ce fascicule reprend l'intégralité de la conférence que prononce Philippe Henriot, le 15 décembre 1934, à Paris.)

- Henriot (Philippe), *L'envers du décor au Palais-Bourbon*, Editions des Ambassadeurs, 1934, 27 pages.

(Ce fascicule reprend lui aussi intégralement la conférence prononcée par Henriot le 27 janvier 1934, à Paris.)